

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

SUR LA PELOUSE OU LES INFORTUNES DE LA VERTU,

*REGARD CRITIQUE SUR L'ESPACE-PELOUSE COMME LIEU IDENTITAIRE DE LA  
BANLIEUE*

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE EN DESIGN DE L'ENVIRONNEMENT

PAR

JUSTIN LAPOINTE

JUILLET 2015

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

# TABLE DES MATIÈRES

<b>LISTE DES FIGURES .....</b>	<b>III</b>
<b>RÉSUMÉ .....</b>	<b>IV</b>
<b>AVANT-PROPOS.....</b>	<b>V</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>13</b>
LA QUESTION DE RECHERCHE .....	13
LA MÉTHODE .....	15
LE DESIGN.....	18
LE DESIGN DE L'ENVIRONNEMENT .....	20
LA STRUCTURE .....	23
<b>CHAPITRE 1 - ARCHÉOLOGIE DE LA PELOUSE .....</b>	<b>27</b>
L'ÉTYMOLOGIE DE LA PELOUSE .....	28
LA PELOUSE VENUE D'AILLEURS.....	30
LA PELOUSE NORD-AMÉRICAINE.....	32
LA PELOUSE DONT ON VEUT JOUIR .....	35
LA PELOUSE EN PÉRIODE DE CRISE .....	37
LA PELOUSE TÉLÉVISÉE .....	41
LA PELOUSE À LA CROISÉE DES CHEMINS.....	43
<b>CHAPITRE 2 - LECTURE GÉOGRAPHIQUE DE LA PELOUSE .....</b>	<b>46</b>
LA PELOUSE VUE DU CIEL .....	49
LA PELOUSE QUE L'ON CRAINT .....	52
LA PELOUSE RÉFORMÉE .....	54
LA PELOUSE NATURALISÉE .....	56
LA PELOUSE BIEN ORDONNÉE .....	60
<b>CHAPITRE 3 - REGARD CRITIQUE SUR LA PRODUCTION DE L'ESPACE-PELOUSE DANS LE CONTEXTE DES BANLIEUES .....</b>	<b>62</b>
LA PRODUCTION DE L'ESPACE-PELOUSE.....	62
L'ABSTRACTION DE L'ESPACE-PELOUSE .....	66
LA REPRODUCTION DE L'ESPACE-PELOUSE.....	69
LES REVERS DE L'ESPACE-PELOUSE .....	71
DIVERS TYPES D'ESPACE-PELOUSE .....	73
<i>LA PELOUSE-OSTENTATOIRE .....</i>	<i>74</i>
<i>LA PELOUSE-IMMOBILIÈRE.....</i>	<i>78</i>
<i>LA PELOUSE-CONTRÔLE.....</i>	<i>81</i>
<i>LA PELOUSE-UNIFORME.....</i>	<i>84</i>
<i>LA PELOUSE-PERSPECTIVE .....</i>	<i>86</i>
<i>LA PELOUSE-NATURE .....</i>	<i>88</i>
<i>LES PELOUSES-HYGIÉNIQUES .....</i>	<i>91</i>
<i>LA PELOUSE-PROPRE .....</i>	<i>92</i>
<i>LA PELOUSE-SANITAIRE.....</i>	<i>97</i>
<i>LA PELOUSE-IMMUNITAIRE .....</i>	<i>100</i>

<i>LA PELOUSE-BANLIEUE</i> .....	104
LES PELOUSES TYPES .....	108
<b>CHAPITRE 4 - LA PELOUSE EN TRANSITION</b> .....	<b>110</b>
DE LA PELOUSE GÉNÉRIQUE À LA PELOUSE LIBRE .....	113
DE L'ESPACE-PELOUSE À L'ESPACE-COMESTIBLE .....	118
DE LA PELOUSE-BANLIEUE AU POTAGER DE FAÇADE .....	120
DE LA CONTROVERSE AU SENS .....	125
ESPACES INCOMPATIBLES .....	128
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>130</b>
LA PELOUSE-SYMBOLIQUE .....	130
LA PELOUSE-DESIGN .....	132
<b>NOTES</b> .....	<b>135</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>137</b>

## Liste des figures

FIGURE 1 : ILLUSTRATION D'UNE PELOUSE-OSTENTATOIRE.....	76
FIGURE 2 : ILLUSTRATION D'UNE PELOUSE-IMMOBILIÈRE .....	80
FIGURE 3 : ILLUSTRATION D'UNE PELOUSE-CONTRÔLE.....	83
FIGURE 4 : ILLUSTRATION DE TROIS PELOUSES-UNIFORMES.....	84
FIGURE 5 : ILLUSTRATION D'UNE PELOUSE-PERSPECTIVE .....	87
FIGURE 6 : ILLUSTRATION D'UNE PELOUSE-NATURE.....	90
FIGURE 7 : ILLUSTRATION D'UNE PELOUSE-PROPRE.....	92
FIGURE 8 : ILLUSTRATION D'UNE PELOUSE-HYGIÉNIQUE.....	99
FIGURE 9 : ILLUSTRATION D'UNE PELOUSE-IMMUNITAIRE.....	103
FIGURE 10 : TAPIS ROUGE BIEN VERT, ŒUVRE DE GAËLLE VILLEDARY.....	113
FIGURE 11 : NOT RED BUT GREEN, ŒUVRE DE KRISTIAN NYGARD.....	113
FIGURE 12 : LAWN PAPER, ŒUVRE DE STEVE MESSAM .....	114

## RÉSUMÉ

L'espace-pelouse est devenu au fil de l'histoire une des grandes marques de notre culture matérielle, au point d'être désormais une forme spatiale implicite au monde urbain et périurbain. Partout dans les banlieues nord-américaines, tant de gens mobilisent ainsi leur argent, leur temps libre, de l'eau et une panoplie de produits chimiques, pour se tailler une gloire au ras du sol. Cependant, l'espace-pelouse fait parfois l'objet de contestations se traduisant, dans certains lieux, par des alternatives concrètes. Celles-ci ouvrent la porte à de profondes reconceptions des lieux communs. Ce mémoire porte un regard critique sur l'espace-pelouse comme lieu identitaire de la banlieue. Il s'intéresse aussi aux possibilités qui s'offrent à cet espace, car peut-être est-ce précisément par son dépassement tangible, ayant des répercussions d'ordre symbolique, que l'on parviendra à se représenter explicitement les problèmes plus profonds que connaissent les banlieues.

## AVANT-PROPOS

Ce mémoire est truffé de raccourcis intellectuels: je commence même par la fin. Je prétends qu'il est pressant de trouver des couvre-sols de remplacement à une large part des pelouses industrielles contemporaines, surtout en banlieue. D'entre tous les aspects irrationnels auxquels le monde moderne nous confronte, peu rivalisent avec cette fixation sur l'herbe. Cette opinion sera détaillée avec minutie dans ce mémoire, mais il s'agit là d'une conclusion et non du corps de mes recherches. Ce qui m'intrigue, c'est la succession des évènements ou des faits sociaux qui ont amené cet espace non-construit à devenir générique, homogène et abstrait. L'herbe exemplifie le résultat d'une dynamique qui s'empare de l'espace, en étant devenue la plus importante monoculture en Amérique du nord. Elle s'est enracinée dans le paysage et elle s'y maintient grâce à une panoplie de réflexes sociaux. Il me semble donc judicieux de simplement questionner ces réflexes banals, pour voir comment ils se sont instaurés et saisir à quoi ils continuent de répondre.

En m'intéressant à la pelouse, je tourne aussi mon attention vers l'avenir général des banlieues nord-américaines. J'y ai vécu, comme près de la moitié des Canadiens habitant une région métropolitaine (TURCOT, 2008). J'ai vu ma banlieue d'enfance s'étendre, et continuer à s'étendre encore, sur des terres autrefois agricoles ou boisées. Et ma banlieue n'avait rien d'unique : aux États-Unis, entre 1982 et 1997, l'emprise urbaine sur le territoire augmentait de 34% (ALIG, KLINE et LICHTENSTEIN, 2003). Entre 1971 et 1996, la banlieue de Montréal s'est étendue de 26% (LEWYN, 2012) et cette progression a continué après cette période et que j'aie passé l'âge de tondre des pelouses.

La banlieue est cependant loin d'être l'expression d'un étalement anarchique ou le résultat d'efforts approximatifs et désorganisés. En Amérique du Nord, la construction est l'une des industries les plus régularisées qui soient. Les politiciens municipaux s'y intéressent autant que les entrepreneurs s'intéressent aux jeux de la

politique. En clair, la banlieue a délibérément été planifiée pour ressembler à ce qu'elle est et pour fonctionner comme elle le fait.

En s'intéressant aux origines des formes historiques de la banlieue, on croise de façon récurrente la référence à quelques figures dont les travaux sont devenus emblématiques. Il y a, entre autres, Andrew Jackson Downing, en tant que premier «jardinier du paysage» nord-américain; Frederick Law Olmstead, le célèbre architecte paysager du Mont-Royal, de Central-Park et de plusieurs des premières banlieues (KUNSTER, 2002) ; Ebenezer Howard (HOWARD, 1902), père de la cité jardin ; Le Corbusier, avec sa Ville Radieuse et sa Ferme Radieuse ; Ludwig Hilbeisemer et ses travaux sur la hiérarchie des rues ; Frank Lloyd Wright (LLOYD WRIGHT, 1932) notamment pour son livre *The Disappearing City* ; Victor Gruen (BADGER, 2012), architecte du premier centre commercial, inauguré en 1956 à Edina, au Minnesota.

Selon Cynthia Gunn, l'étalement urbain qui se poursuit encore aujourd'hui repose sur deux hypothèses de base, à savoir 1) celle de l'existence de sources d'énergie infinies et bon marché. 2) Une échelle de construction démesurée. Dans ses propres mots :

«des disponibilités illimitées en ressources du sol et de l'eau, ce qui a mené à la prolifération de foyers et de bâtiments spacieux et peu économes en énergie, en des lieux qui, en majeure partie, n'avaient pas encore été aménagés. Avec les moyens de transport et les distances à parcourir propres à l'étalement urbain, on trouve ainsi aujourd'hui des ménages qui, par l'utilisation de leurs véhicules, produisent jusqu'à trois fois plus de gaz à effet de serre que dans des quartiers des centres-villes, où l'intégration abolit les distances et rend inutiles les véhicules.» (GUNN, 2001,p.6)

La banlieue a cependant le charme d'avoir été un phénomène... démocratique. Elle a été rendue possible grâce à la prospérité économique des Trente Glorieuses et à la démocratisation de l'automobile. Le bébé-boum coïncide également avec l'empressement qu'on a eu à les construire (KOLSON, 2001,p.122), ainsi qu'avec le caractère vétuste des logements dans les quartiers centraux. Il y a toutefois d'autres phénomènes en amont de ces trois explications. L'allure des quartiers



découle en partie de l'application du zonage fonctionnel par l'urbanisme. Cette forme d'aménagement prévoit une ségrégation entre les secteurs résidentiels de faible densité, les secteurs commerciaux, plus denses, et les secteurs industriels. Le développement des centres commerciaux demeure l'exemple de découpage fonctionnel le plus éloquent. Aussi, avec eux, les banlieues cessent d'être vécues comme des excroissances des villes. Elles s'autonomisent pour devenir l'expression d'une nouvelle forme d'urbanité.

Je vois aussi, par la lorgnette d'une interprétation que je tiens d'Henri Lefebvre, le cadre de vie de la banlieue se transposer aux centres urbains (LEFEBVRE, 2000 (1974)). Ce cadre a pour principal effet de produire des constructions modulaires dont les volumes interchangeables suivent une formule d'abord imaginée pour optimiser leur valeur d'échange sur le marché, le commerce des biens individuels et la circulation motorisée. La campagne non plus n'y échappe pas. On a d'ailleurs donné le nom de milieu «rurbain» à cette nouvelle banlieue qui s'étend loin des centres (DESPRÉS, FORTIN et VACHON, 2011). Ce mot est un alliage conceptuel de la «ruralité» et de «l'urbanité» où, dans les faits, chacun en sort méconnaissable. «L'espace-banlieue» ou «l'aménagement-banlieue», comme l'a désigné Lefebvre, ne se cantonne donc plus à ceinturer les villes. Il est partout. Il est difficile de le définir, mais ses propriétés caractéristiques sont évidentes.

La banlieue a changé les pratiques qui se déploient sur le territoire. Plus précisément, l'espace produit par la division fonctionnelle a segmenté de vastes régions en pensant toute la géographie selon l'unique perspective de ses flux.

Toujours selon Lefebvre, l'habitant de cet espace

«est preneur d'une distance, celle qui relie son habitation à des lieux : les centres de commerce, de travail, de loisir, de culture, de décision. Ici, le temps entre en scène [...]. On achète un emploi du temps et cet emploi du temps constitue la valeur d'usage d'un espace.» (LEFEBVRE, 1974,p.391)

Ainsi, l'espace-banlieue est un produit façonné par le marché, pour l'émancipation individuelle à travers l'unité domestique.

Tout dans cet habitat est aussi arrimé aux *flux*. Achat simple (conventionné) avec crédit facile, anonymat du style (idéal pour vente rapide), homogénéité socioéconomique des quartiers (encore là, aucune surprise appréhendée pour les prochains venus), accessibilité à presque n'importe quoi en quelques kilomètres de voiture. Autant de promesses de flexibilité ; autant d'illustrations d'un repli sur soi généralisé; autant de «solutions pratiques» advenant un transfert d'emploi, la naissance d'un enfant supplémentaire, un divorce, le goût du changement, etc. Au quotidien, se transporter d'un quartier à l'autre ou même d'une ville à l'autre pour ses besoins les plus courants est devenu affaire de routine, dans la mesure où la majorité des activités productrices se trouvent délocalisées, hors des quartiers habités. Et ce qui prévaut à l'échelle des quartiers compte aussi pour les marchandises qui y circulent. La banlieue est un dispositif de mobilité totale.

Tant de circulation peut laisser l'impression que la banlieue renoue l'expérience d'un certain nomadisme (nécessaire liberté d'aller et de venir, jouissance de l'étendue du territoire, etc.). Certes, comme le nomadisme, la banlieue prend un sens par le mouvement. Toutefois, à l'envers du nomadisme où les déplacements sont fondés sur une écoute des cycles naturels, l'espace-banlieue s'est donné ses propres cycles. Le plus flagrant est que pour se construire et se sustenter, la banlieue doit tout importer – absolument tout : ses matériaux, ses aliments, ses habitants, et tout ce qu'elle contient en terme de biens culturels. De là, si l'on cherche autre chose que du calme, il faudra le trouver loin ailleurs.

Aussi, je le rappelle, l'influence de l'aménagement-banlieue est désormais omniprésente, car l'étalement a coupé les centres urbains de leurs campagnes, rendant plus nécessaire que jamais dans l'histoire urbaine cette logique de flux d'approvisionnements tendus sur de longues distances. Je reconnais en cette déterritorialisation induite par les transports un trait commun avec ce que l'anthropologue Marc Augé appelait les «non-lieux». Selon lui, les

«moyens de transport modernes nous permettent de traverser les villes de manière fluide – ne pas s'attarder – le résultat est donc un nouveau type

d'espace social qui émerge pour faciliter ce passage – aéroport, gares, terminaux de bus, supermarchés, etc. Car leur but n'est pas de fonctionner socialement comme un lieu culturellement défini, ils sont appelés des non-lieux.» (AUGÉ, 1992,p.100)

La logistique de la circulation aurait ainsi façonné le paysage et particulièrement la culture d'après un schéma de valeur où la mobilité physique et économique de la propriété et des biens s'est érigée comme principe inaliénable, parce qu'indispensable aux fonctions urbaines élémentaires. C'est tout dire, une fois rendus si dépendants de l'écoulement des flux par un aménagement spatial conséquent, il n'y a plus que la continuité qui prévaut.

Par ailleurs, en plus de devoir tirer jusqu'à elle des ressources du monde entier, la banlieue a un autre caractère purement cinétique. Elle ne se maintient qu'en s'étendant. Si ce système parvient à développer des régions entières en l'espace de quelques mois, ce n'est toutefois pas pour des raisons démographiques, mais parce qu'il en dépend. L'expansion est le carburant du moteur économique auquel la banlieue est branchée.

Le caractère social commun à toutes les déclinaisons de l'espace-banlieue, c'est la logique de marché, dont elle prend la forme et les manières. Ses chantiers sont les bouts d'une chaîne de montage qui s'étire, qui termine et qui repart le cycle économique, car il faut bien de nouveaux meubles, une piscine, etc. Ces espaces cloisonnés s'étalent en se répliquant. Conçus comme un produit fini, inaltérable, c'est ainsi qu'ils figent l'espace en des cases où individus et choses s'installent pour un temps, puis passent, et d'autres viennent.

En clair, la stagnation structurelle des espaces-banlieues est aussi la forme d'immobilisme la plus paradoxale qui soit. Tant d'énergie, de ressources naturelles et de capitaux sont nécessaires pour qu'elle reste invariablement la même, dans l'illusion fataliste qu'elle se suffit à lui-même et que cela pourra toujours durer. Si d'une génération de banlieue à l'autre on a vu la forme des rues, des habitations et des quartiers évoluer de toutes sortes de manières, ces changements n'ont toutefois

jamais remis en question la logique de la division fonctionnelle de l'espace, la dépendance systématique au transport, l'intérêt économique à construire d'un jet plusieurs bâtiments similaires, ni l'usage unilatéral de la pelouse qui conquiert et finit d'incorporer l'espace non construit.

Comme l'écrivaient Marie Parent et Pierre Lefebvre : «La banlieue est partout. En ville, en campagne et, évidemment, en banlieue. Peut-être n'est-il pas délirant, en suivant cette pente, de se dire qu'elle se trouve également en chacun de nous.» (LEFEBVRE et PARENT, 2013,p.11) L'intuition des deux auteurs suppose que l'emprise des banlieues déborde de l'espace physique; qu'elle est aussi un ensemble de conditions intériorisées. La banlieue est ainsi vue comme un espace physique et social, et la concevoir ainsi ouvre autant de portes sur nos représentations sociales, donc sur notre espace mental. Dans leurs mots : «on peut concevoir la banlieue comme un miroir grossissant de notre société tout entière.» (LEFEBVRE et PARENT, 2013,p.11) Si la banlieue est bel et bien ce «miroir grossissant», n'est-ce donc pas aussi du côté réfléchi, dans les dynamiques sociales qui l'ont produite, qu'il faut chercher à la comprendre? Est-ce vraiment la «banlieue» qui est «partout», qui s'empare de tout le territoire et qui s'immisce jusque dans notre espace mental, en «chacun de nous»? Ou s'agirait-il d'un phénomène, peut-être pluriel, mais certainement rampant, général et abstrait, qu'il faut encore nommer, définir et étayer avec de bons exemples?

Pour reprendre la métaphore optique du miroir grossissant, je chercherai en quoi la pelouse, la banlieue et les espaces abstraits en général sont trois termes qui se télescopent dans la société contemporaine. J'avoue donc dès à présent que dans la pelouse, j'ai vu plus que *de la pelouse*; j'y ai reconnu une image de la banalité en puissance, de son caractère architectural, des passions et des obsessions formelles qui l'accompagnent ; j'ai aussi souhaité connaître sa petite histoire, ne serait-ce que pour estimer ce que l'on peut espérer ou craindre qu'il advienne d'elle, des

banlieues et des espaces abstraits, même si le passé n'est pas toujours garant de l'avenir.

Il y a probablement des opportunités à saisir dans les espaces non bâtis des banlieues, mais toute cette herbe, qui les couvre et les fige, les a jusqu'ici inhibées. Pour le moment, la pelouse des banlieues participe à tronquer la biodiversité, son entretien contribue à l'épuisement des ressources non renouvelables et son homogénéité engourdit. Elle est *un ingrédient de crise* et pourtant, elle est normalement très bien intégrée là où on la trouve.

Enfin, ce que je conteste, c'est surtout la fatalité réductrice et absolue du devenir territorial : une conception *rigide* et *expansive* où, partant d'un épicycle historique et s'étant prolongée dans une réplique qui semble infinie, la structure même du hasard aurait été détruite. L'imprévisible peut toujours surgir, même au milieu du milieu le plus banal qui soit. Même en banlieue, à la place d'une pelouse.

## INTRODUCTION

À la lumière des enjeux contemporains les plus criants (lutte contre le changement climatique, préservation de la biodiversité, agriculture de proximité, développement d'une résilience communautaire, vitalisation culturelle, etc.), les habitudes aménagistes les mieux ancrées doivent particulièrement être étudiées et critiquées, car leur empreinte risque d'être lourde et leur universalité engourdit l'essor d'une architecture de résistance qui serait plus adaptée au contexte.

Pour en rendre compte, j'entreprends donc une analyse critique de la pelouse, en commençant par en étudier la genèse, sa perception contemporaine, puis en tentant de voir si certains signaux faibles ne pointent-ils pas vers un devenir fait d'autre chose.

Notre conscience de l'environnement (de notre habitat et de son écologie) se transforme. Nous serions donc crédules de penser que toutes ces pelouses que l'urbanité a mises en jachère programmatique durant des décennies d'abondance resteraient de même, alors que de nouvelles nécessités pointent au radar.

La crise de l'espace que je crois planer sur les banlieues et dont la pelouse pourrait être une manifestation pose certains problèmes d'intelligibilité : comment être surs que la situation qu'elle engendre est problématique et qu'il est pressant d'agir, qu'il y a donc effectivement « crise de l'espace » (j'emprunte cette expression à Lefebvre)? Comment être surs que la pelouse soit un symptôme de cette crise? Comment interpréter une surface si large, aux usages variés et en même temps si intime au quotidien? Enfin, sur quelle base comparer la pelouse commune à ses alternatives?

## LA QUESTION DE RECHERCHE

Il existe déjà une variété d'alternatives au gazon conventionnel (J.HADDEN, 2012), tel l'usage mixte de plantes indigènes (ce que j'appellerai la « pelouse-libre ») ou

l'entretien de jardins nutritifs. Cependant le mouvement auquel ces alternatives participent est marginal et plusieurs freins règlementaires (SANDBERG et FOSTER, 2005) ou sociaux (GINERA *et al.*, 2013) pourraient le contraindre à rester de même.

En gagnant la banlieue, ces alternatives à la pelouse pourraient changer significativement son allure et les modes de vie qu'elle supporte, mais dans un sens que l'on ne peut prédire. Ce sens, tout peut l'influencer; son étude également. Alors de quoi l'avenir du sol sera-t-il fait? Cette question spécifique mène à une question de recherche, tout en précisant les enjeux de recherche qu'elle sous-tend :

***Les alternatives à la pelouse formeront-elles la prochaine façade de la banlieue?***

Ce n'est pas une question de recherche scientifique et Karl Popper (POPPER, 1959) douterait probablement même que ce puisse en être une, car elle n'est aucunement falsifiable. Elle interroge le futur et aucun signal ne nous en parvient. Alors, pour bien rendre évidente que l'étude amorcée avec cette question « impossible » conduira à une analyse théorique de l'objet, le cœur de ma démarche prendra la forme d'un énoncé spéculatif (mais qui demeure tout de même empreint d'incertitudes) :

***Et si une transition des pelouses préfigurait le devenir des banlieues?***

C'est une idée curieuse, tendancieuse et chargée d'intentions. Presque un énoncé performatif. Le devenir des pelouses n'est certainement pas l'enjeu le plus concret, ni important, auquel font ou feront face les banlieues, et l'on peut déjà anticiper que le fait de remplacer les pelouses des banlieues par des prés favorables aux insectes pollinisateurs ou par des potagers – par exemple – ne résoudrait que partiellement les problèmes engendrés par l'étalement urbain. Cependant, la pelouse est un symbole; elle représente un certain état de fait. L'imaginer comme un espace *en transition* ouvre donc la porte à une remise en question de cette réalité plus large qu'elle n'a de cesse d'évoquer. Ainsi, peut-être est-ce précisément par un dépassement tangible ayant des répercussions d'ordre symbolique que l'on

parviendra à considérer explicitement les problèmes plus profonds dans lesquels les banlieues risquent de s'enliser.

## **LA MÉTHODE**

Ce mémoire prendra le ton d'un essai. Je prendrai aussi ma voix pour partager mes recherches et réflexions, bien qu'il m'arrivera également de parler au nous. C'est notamment sous cette forme qu'écrivait Edgar Morin, et il justifiait ainsi sa présence dans le texte: «dans ce texte, je passerai du je au nous, du nous au je. Le je n'est pas de prétention, il est prise de responsabilité du discours. Le nous n'est pas de majesté, il est de compagnonnage imaginaire avec le lecteur.» (MORIN, 1977,p.29) L'essai appelle un triple engagement. C'est une écriture assumée qui, en parlant au «je», engage l'auteur jusque dans la forme de son texte. C'est aussi une écriture engagée, puisqu'elle pose un regard orienté sur une réalité accessible à tous. C'est enfin une forme d'écriture qui permet et relativise la prise de position.

Cette recherche en particulier est une activité créatrice qui n'est pas, à proprement parler, une démarche de recherche-crédation, dans la mesure où elle n'agit pas sur son objet d'investigation. En fait, je crois, comme Sloterdijk, que la découverte est une forme de création :

«Découvrir ne signifie pas lever d'un seul coup le voile sur un objet préexistant à l'état achevé, mais déployer par une nouvelle énonciation l'état propositionnel ou problématique dans lequel se trouvait la «chose» avant sa reformulation et tisser de cette manière un nouveau tissu plus dense entre l'entité énoncée, d'autres entités, la science et la société.»  
(SLOTERDIJK, 2013,p.193)

La créativité recherchée dans ce mémoire réside dans la manière de changer de perspective à répétition et c'est un élément fondamental de ma démarche.

Comme il sera question d'un phénomène vécu par tant de gens et sujet à autant de subjectivité, je suis d'avis que les jugements doivent être explicites (donc ne pas être évincés en prétextant l'objectivité, ce qui équivaldrait à s'enfermer



dogmatiquement dans l'empirisme le plus naïf). Mon intention n'est pas d'abord de prendre position, mais de rendre objectives les positions qui s'apparentent et qui s'opposent sur le sujet et surtout - surtout, de montrer ainsi qu'une variété de positions existe.

Par exemple, selon ce qu'écrivait l'auteur et designer du paysage John Brinckerhoff Jackson en 1951, la pelouse serait une surface immaculée qui mérite pour les meilleures raisons son passeport universel :

*«In America the lawn is more than essential [...]. Yet to condemn lawn or justify them on utilitarian or esthetic ground is to miss the point entirely. The lawn [...] is precisely that landscape element which every American values most.»* (JACKSON, 1951,p.113)

Selon John James Ingalls, ancien sénateur du Kansas, l'herbe est une grâce incommensurable : *«Grass is the forgiveness of nature – her constant benediction.»* (INGALLS, 1948,p.22) Selon Michael Dean, auteur de *In Search of the Perfect Lawn* paru en 1986, ce serait en elle que l'américanité idéalisée s'incarnerait: *«The dream of this continent is expressed in lawns.»* (DEAN, 1986). Frederick Taylor, l'un des pères du *Scientific Management*, a fait durant son adolescence des expériences sur le gazon dans un esprit de standardisation et d'uniformisation. À son avis, avec un peu d'ingénuité, la pelouse peut être produite *«in much the same way that an article is manufactured in a machine shop or factory.»*(TEYSSOT, 1999,p.88) Bref, d'un cercle professionnel à l'autre, l'herbe a eu des défenseurs et des «ingénieurs-prophètes» convaincus.

À l'opposé, selon Henri David Thoreau, il pourrait s'agir d'un «cul-de-sac» : *«Hope and the future for me are not in lawns.»* (THOREAU, 1996,p.229) Même son de cloche chez l'essayiste Joseph Brodsky, pour qui la pelouse est une sorte de propagande annonçant le désenchantement du monde : *«Tomorrow is just less attractive than yesterday. For some reason, the past doesn't radiate such immense monotony as the future does. Because of its plenitude, the future is propaganda. So*

*is grass.*» (BRODSKY, 1986,p.7) La pelouse a donc aussi ses détracteurs. Mais il est inutile pour le moment d'en rajouter ni de soupeser entre elles ces façons de voir.

Par delà l'opiniâtreté des accords et des désaccords, mon intention est de mettre au jour les racines de la complexité inhérente au phénomène de la pelouse. Car une fois objectivées, les positions contradictoires deviennent des objets de curiosité, permettant de faire la navette entre divers niveaux d'abstraction : du sensible à l'opinion, au concept et à la théorie générale.

Dans le contexte de ce mémoire, il y a une autre raison pour écrire sous forme d'essai : reconnaître et assumer que dans une recherche, on puisse être réduit à devoir *concevoir* quand il n'est pas possible de *percevoir* (BERGSON, 1995 (2003),p.41). La pelouse est une chose abstraite dont la complexité est cachée par l'homogénéité. Alors, les sources historiques, le raisonnement, l'analyse et l'interprétation permettent de pallier aux vides de la perception ou d'en étendre la portée. Autrement, la réalité perceptible devrait constituer (et constituera) le point de départ de mes analyses. Les conceptions ne devraient avoir (et n'auront) de valeur que parce qu'elles représentent une éventuelle perception, ou parce qu'elles offrent sur elle une perspective que seul un regard informé (par la théorie) peut distinguer.

La réalité cache plusieurs de ses facettes et l'essai permet de prendre face à elles une posture qui interroge, qui décrit et qui ne prétend pas pour autant fournir des réponses exhaustives. Comme l'écriture scientifique, cet essai s'enrichira donc aussi en exprimant le doute, l'incertitude, ou les convictions trompeuses qui encombrant l'opinion générale. Edgard Morin plaçait haut la perplexité, comme une franchise primordiale pour l'avancement général de la connaissance : «[...]je sais de mieux en mieux que la seule connaissance qui vaille est celle qui se nourrit d'incertitude et que la seule pensée qui vive est celle qui se maintient à la température de sa propre destruction.» (MORIN, 1977,p.29) Bref, cet essai est une prise de parole qui admet ses limites et sa subjectivité, qui reconnaît du coup que

les contradictions sont inhérentes à la nature du monde, et qu'il faut savoir les nommer; se situer en les illustrant; et peut-être les dépasser, en les articulant.

## **LE DESIGN**

Ce mémoire est le résultat d'une recherche en design de l'environnement. Il y a de multiples définitions au design, de même qu'il y a une diversité d'approches en design. Peut-être cette pluralité de vue sur le design est-elle déjà une piste de son succès, profitant de ne pas trop s'être formalisé de limites pratiques ou disciplinaires.

Cela dit, il semble y avoir dans le tronc commun où convergent les diverses branches du design, un courant général allant vers la recherche de résultats pratiques, concrets et intentionnés, fondés sur la matérialisation des désirs. Ni vrai, ni faux, un design est bon ou mauvais et il s'illustrera généralement comme tel selon qu'il parvienne à améliorer un lieu, une chose, une représentation formelle ou un système.

En élaborant des projections, le design peut parfois servir à schématiser le scénario d'un avenir possible et souhaitable. Dans ce cas, le design peut s'intégrer à une démarche critique. Cette démarche suppose qu'en pensant la matérialité d'un concept, en lui donnant une forme et des allures tangibles, on parvienne à mieux en juger les qualités et les défauts, et à en peaufiner le détail avant qu'il ne se matérialise dans l'environnement. Les concepts élaborés dans une telle démarche de design ont donc, à l'occasion, cette particularité de se former avec les contours de leur réalisation.

Il y a, à la racine du design, une intention, une ambition, un plan. Le design, disait Lefebvre,

«accomplit dans l'espace [ce qui] émerveille la pensée : sa propre incarnation en un *dessein* (ou dessin, la proximité de ces mots ayant un sens). Le dessein sert de médiateur, lui-même fidèle, entre l'activité mentale

qui invente et l'activité sociale qui réalise; le dessein se déploie dans l'espace.» (LEFEBVRE, 1974,p.35)

Le design peut ainsi être vu comme une démarche intentionnée de recherche et de conception, avant d'être une qualité abstraite matérialisée.

Concernant cette «activité sociale qui réalise» à laquelle Lefebvre faisait référence, il ressort de son analyse que le design a historiquement été une force de changement œuvrant parfois en réaction, mais plus souvent en concordance avec les forces du marché vers le dépassement de la société industrielle. L'intérêt croissant pour le design dans la société postindustrielle rend ainsi tangible le fait que la production des biens et de l'espace est désormais subordonnée à l'abstraction de l'image. C'est en fait une prédisposition que le design porte depuis ses origines: donner à la matière une lisibilité parfaite, gage de qualité, où l'usage est immédiatement déduit de la forme, qui correspond à la fonction. Suivant l'analyse de Lefebvre, cela dérive d'un rapport de filiation historique que le design entretient avec le fonctionnalisme. Le courant fonctionnaliste a d'ailleurs inspiré les réflexions de plusieurs designers et de plusieurs penseurs s'étant intéressés au sujet. Mais il y a aussi d'autres façons de le voir.

Selon Sloterdijk, le design a cette précieuse qualité. Il permet :

«la réintroduction de fonctions de produit non perceptibles ou passées sous silence dans la perception qu'en avaient les utilisateurs.[...] D'un point de vue philosophique, on parlerait d'une rephénoménalisation de l'aphénoménal.» (SLOTERDIJK, 2013,p.100)

De même, lorsque le design prend l'environnement comme objet de ses analyses, il peut permettre de rendre plus explicite les particularités, les conditions de vie et le potentiel sous-jacent aux milieux qui l'intéresseront.

Cela dit, une recherche et une réflexion initiale sont systématiquement nécessaires à la conception et c'est à cette fin que cet essai est dédié. L'espace-pelouse ne sera pas réinventé dans ce mémoire, mais sera plutôt envisagé comme lieu physique ayant déjà été produit et méritant d'être reconçu.

## LE DESIGN DE L'ENVIRONNEMENT

Le *design de l'environnement* auquel cette recherche pourrait servir est une pensée critique qui s'active, qui réfute sur le terrain toute forme de rationalité restreinte au superficielle, et insouciante de ses externalités. Ce faisant, il demeure une recherche ancrée dans la pratique, mais ses visées sont palliatives, pragmatiques et réflexives.

Pour y parvenir, l'inspiration et les connaissances mobilisées devraient à juste titre être puisées dans toutes les disciplines et dans tous les contextes de vie. Cette hypothèse suit les thèses de Charles Wright sur l'importance de la transdisciplinarité en recherche :

«Pour poser et pour résoudre les grands problèmes de notre temps, nous avons besoin de matériaux, de conceptions et de méthodes qu'une seule discipline ne suffit pas à nous fournir. Il est inutile de «posséder sa spécialité», de se retrouver dans ses instruments de recherche et dans ses perspectives pour les employer à élucider les problèmes. C'est à la demande de ces problèmes mêmes que la spécialisation doit se faire, et non pas en fonction de cloisonnements universitaires.» (WRIGHT M., 1959 (1967),p.145)

Dans cette optique, l'une des fonctions critiques du design de l'environnement pourrait donc être de nous amener à une perception plus complète de la réalité, en déplaçant notre attention de l'ordinaire, en déconstruisant la pensée et la conception linéaire et cela, en puisant dans les champs de la technique et du savoir.

D'autre part, si nous avons jusqu'ici reçu dans le rang des connaissances utiles au design tout ce qui intéresse notre action sur les choses et leur usage, nous avons généralement négligé le reste. Le reste, c'est grossièrement dire «l'environnement» : ce qui se trouve à l'extérieur du monde produit, qui lui préexiste, mais que la production du monde a inévitablement rattrapé avec ses débordements. C'est l'espace de la nature, mais aussi de la culture prise au sens large.

Le concept d'environnement ouvre à une ontologie pluraliste, soit une nouvelle vision de la vie et des contextes où elle foisonne. Faire de ce concept un *modus operandi*, c'est aussi admettre l'erreur de croire que la scène commune à toutes les créatures vivantes est assujettie au rôle d'espèce dominante que l'homme s'est composé (sa surpuissance technique servant de machine à écrire le monde). S'il en est ainsi, un design de l'environnement refusant d'être l'antithèse de son propre nom reconnaîtra que l'espace est un habitat où chaque espèce dispose d'une scène non moins réelle que celle que s'est urbanisée l'Homme. L'environnement compte plusieurs écosystèmes, plusieurs familles, plusieurs espèces. On tomberait dans le piège de l'anthropocentrisme en réduisant le design de l'environnement à la conception d'espaces partagés seulement par des Hommes, où le principal défi est celui de faire cohabiter nos égos hypertrophiés. L'espace humanisé est une singularité complexe, mais non une finalité absolue pour une pratique du design qui clame mettre l'environnement au cœur de ses considérations.

Dans ce contexte, la théorie du design de l'environnement n'est pas qu'un simple sédiment des savoirs sur le design et sur l'environnement. Elle est une forme primaire des savoirs post-globalisation, post-homogénéisation, post-crédit-sur-l'avenir, post-abstraction anthropocentrique.

Qualifier ainsi ce type de savoir, c'est aussi déjà expliquer pourquoi il est réduit à constamment se reconfigurer, se fixer sur des concepts instables comme la «complexité» ou la «culture durable», avec une autorité qui, au final, repose surtout sur le pragmatisme situé de ses effets.

Le design de l'environnement cherche à soulager la vie en rendant matériellement possible la prise de pouvoir individuelle et collective sur les espaces dont elle dépend. En ce sens, le critère d'une bonne recherche en design de l'environnement est peut-être d'inciter, où cela est nécessaire, à l'insurrection contre l'acceptation passive des conditions inhibitrices, voir stérilisantes.

Ce qui est recherché par l'entremise d'une recherche en design de l'environnement, c'est donc aussi des manières de raisonner autrement avec une perception enrichie par la complexité de l'environnement, pour résoudre localement de vieux problèmes avec de nouvelles démarches, puis éviter les vieux écueils. Comment?

Certainement, il ne peut y avoir de réponse unique, ni complète, ni définitive à cette question et c'est l'idée même de cette démarche qui le veut ainsi. Mais tout aussi certainement, il faudra éventuellement revisiter les héritages du passé, les façons de penser et de construire que l'on a un jour embrassées avec la confiance dans le «progrès» et que l'on a machinalement reproduites et entretenues dans l'espace. Sans nier le patrimoine matériel moderne ni rester hypnotisé par ses protocoles contraignants, il faudra y déceler ce qui pourrait devenir un potentiel pour l'avenir. Assumer ce qui existe avec pleine conscience ; aiguïser cette conscience jusqu'à susciter en chacun la créativité : c'est ainsi que la recherche en design de l'environnement pourra proposer de nouveaux cadres d'interaction entre la société matérielle et l'environnement, qui permettront de ressaisir la durabilité et le changement dans leur mobilité originelle.

Comme le soutient Ezio Manzini (MANZINI, 2007), cette transition est déjà à l'œuvre, mais souvent en marge du système. Elle est entreprise par des acteurs de changement et des communautés éclectiques refusant un rapport au monde qui mènerait à sa perte. À leur manière, ils ordonnent leur vie pour qu'elle se marie à la nature, qui est ici entendue comme un système physique soutenable au fil des générations. Leur expérience porte aussi sur le vivre ensemble, et montre la force de la proximité comme échelle d'action ; que le «*bottom-up* l'emporte dans la perception et la pensée, comme dans l'action.» (BOURDIN, LEFEUVRE et GERMAIN, 2005,p.12) Par conséquent, l'innovation ne doit plus seulement être vue comme une qualité technologique: elle peut aussi être sociale et politique.

L'adaptation créative des milieux, des biens ou des comportements n'est pas non plus l'apanage exclusif des designers, car après tout, l'esprit critique et la conscience environnementale sont libres à tous, sans monopole. Pour les designers de l'environnement, cette manière de concevoir l'espace est cependant une vocation. Victor Papanek en parlait comme d'«une discipline pour concilier l'égalité des chances et la préservation de l'environnement.» (PAPANEK, 1969,p.1) C'est ainsi qu'en plus de la conception, le design de l'environnement cherche à débusquer, comprendre, nommer, schématiser les pratiques innovantes, les extraire de leur environnement d'émergence, en distiller la complexité pour en concentrer le génie, les soutenir, les enseigner et les provoquer là où elles sont le plus susceptibles de se répandre. Le design de l'environnement n'est donc pas qu'une autre guerre déclarée contre la médiocrité. C'est une recherche complexe et modestement, ce mémoire vise à y participer.

## **LA STRUCTURE**

Ce mémoire compte quatre chapitres cherchant chacun à répondre à un enjeu de recherche. Le premier enjeu consiste à retracer l'histoire du phénomène de la pelouse Nord-Américaine, puisqu'elle n'a pas toujours été comme on la voit à présent. Selon Georges Teyssot,

*«The lawn is the universal material of these American landscapes but, at the same time, through its ongoing transmigration, it has undergone extensive mutation; its meaning changes with each of these different aspects and allotropic variations.»* (TEYSSOT, 1999,p.13)

Cela équivaut à dire que la pelouse a déjà changé de forme et de fonction au fil de l'histoire, et chaque époque a pu entretenir à son sujet un répertoire variable de discours, d'opinions et de pratiques. Elle a été conçue, perçue et vécue différemment à travers l'histoire. Aussi, les moments de changement, de rupture et de discontinuité qui la caractérisent ne coïncident pas systématiquement avec les grands moments de l'histoire américaine, tout en y étant irrémédiablement liés. L'enjeu de ce chapitre est donc d'étendre notre compréhension des moments et des situations caractéristiques où la pelouse a changé de forme, de composition, de



fonction et de sens. Cela engage à la suivre jusque dans ses origines (européennes), en faire la généalogie, reconstruire sa morphogénèse. C'est un travail que plusieurs chercheurs ont déjà avancé, dont Ted Steinberg dans son ouvrage *American Green* (STEINBERG, 2006) et George Teysot dans l'exposition *La Pelouse en Amérique* présentée au CCA en 1998.

Le deuxième enjeu qui motive cette recherche pourrait se résumer ainsi : il importe de faire le point sur l'état de la pelouse nord-américaine, ainsi que sur les pratiques qui l'entourent. Il s'agit de définir le phénomène, de le caractériser, de le saisir comme il se présente; avec ses tendances lourdes et indéniables, avec des faits avérés et des statistiques qui sautent à l'essentiel (donc par-dessus les frontières disciplinaires). Cela dit, plusieurs géographes dont Sandberg et Foster (2005), Feagan et Ripmeester (1999), ainsi que Robbins et Tbirkenholtz (2002) ont aussi contribué au développement de ce champ de connaissance.

Le troisième enjeu est, en quelque sorte, de procéder théoriquement à l'arrimage des deux premiers chapitres, dans une démarche compréhensive et contextualisée. Cet enjeu est complexe, car il implique de chercher une explication théorique à la prégnance de la pelouse; chercher un sens qui rend compte du fait que la pelouse a changé avec les époques; un sens au fait que maintenant la pelouse est partout et que partout elle semble être faite de même, omnipotente, comme si elle avait atteint un état ontologique d'achèvement qui l'aurait affranchie des mécanismes d'évolution... ce qui est naturellement peu probable. Cette conceptualisation théorique a fortement été influencée par les travaux d'Henri Lefebvre sur la «production de l'espace» (LEFEBVRE, 2000 (1974)) et a abouti au développement du concept d'«espace-pelouse».

Cette lecture théorique vise également à poursuivre une analyse critique de la pelouse en se détournant du simple objet qu'est l'herbe pour envisager ses implications à toutes les échelles où elle pourrait avoir une incidence. Comment la pelouse apparaît-elle à la lumière des défis contemporains les plus criants :

étalement urbain, homogénéisation de l'espace, préservation de la biodiversité, développement d'une résilience alimentaire, vitalisation culturelle, etc.? Il n'est toutefois pas question de mettre en scène un procès joué d'avance, où la pelouse en général serait coupable de tous les maux de la terre. Pour contourner ce risque, j'ai cherché à décrire différents *types* de pelouse formant ensemble une typologie de ce que j'appellerai *l'espace-pelouse*. Chaque type propose un angle de vue particulier sur cet espace, de sorte que différents types peuvent se recouper à l'occasion. La typologie qu'ils forment permet de distinguer, d'une manière critique, certaines situations où des facteurs déterminants s'expriment dans les formes et les fonctions qu'occupe l'espace-pelouse.

Enfin, le quatrième enjeu de cette recherche est de faire une analyse, ou plutôt une projection théorique de l'espace-pelouse qui imagine une *transition* vers ce que pourraient être les pelouses de demain. Cette brève projection permet de poursuivre l'analyse critique déjà amorcée en soumettant l'état actuel des faits concernant la pelouse à une comparaison avec d'autres scénarios possibles, à des couvre-sol et à des stratégies d'aménagement qui peuvent, par endroits et à l'occasion, être préférables au gazon, comme en font foi les ouvrages de Herbert Bormann, Diana Balmori et Gordon Geballe (2001), Heather Flores (2006), Evelyn J. Hadden (2012), Sally Wasowski (1992), Fritz Haeg (2010) et Elham Selahvarzia (2013). En fait, le véritable enjeu est de prendre la théorie précédemment échafaudée et de chercher comment elle peut être mise au service du design de l'environnement. N'est-ce pas l'héritage moderne de la recherche en design – ainsi que la recette de son succès – que de chercher à comprendre les règles d'organisation respectées pour éventuellement les optimiser? Dans ce dernier chapitre avant la conclusion, un savoir critique sera donc distillé d'une des habitudes les mieux ancrées de l'aménagement spatial conventionnel – la pelouse – et des scénarios alternatifs lui seront comparés. Pour apprécier cet exercice, il faudra toutefois admettre le principe voulant que l'environnement matériel, les

codes d'usage et le cadre normatif puissent être changés pour peu que cela les améliore.

Ainsi, l'analyse entreprise dans ce mémoire cherche à étendre notre compréhension d'un espace aménagé, mais non construit : la pelouse. Cette connaissance en développement prendra forme en exposant l'éclosion des pratiques conventionnées qui l'ont vu naître. Je ferai pour cela la critique de cette production historique de la pelouse à travers le concept d'espace-pelouse. Je chercherai également à définir divers types de pelouse et j'ouvrirai enfin en envisageant succinctement ce qui pourrait succéder à l'espace-pelouse dans le contexte des banlieues nord-américaines.

Enfin, la critique que j'entame reconnaît que la raison est une conscience plurielle et transversale. En faire usage consiste donc à faire éclater l'homogénéité universalisante sous laquelle la pelouse apparaît : la débiter en facticités plurielles, parfois erronées dans ses fonctionnements, uniformisantes dans ses idéologies, génératrices d'illusions dans la lecture de l'espace et servant de faucheuse contre ce qui lui préexiste, puis d'épouvantail pour l'imagination. Bref, puisque la pelouse se présente comme une surface raisonnable, la critiquer demandera de reconnaître ce qu'il nous en coûte de lui confier le recouvrement de tant d'espace, et aussi de concevoir ce qui pourrait le mieux la brider.

## CHAPITRE 1 - Archéologie de la pelouse

Pourquoi entreprendre une enquête sur la genèse de la pelouse si l'on vise à comprendre ses manifestations contemporaines? Soyons conséquents avec l'esprit de cette méthode en allant relire Émile Durkheim, qui en est à l'origine :

«Pour bien comprendre une pratique ou une institution, une règle juridique ou morale [et la pelouse est un peu tout cela simultanément], il est nécessaire de remonter aussi près que possible de ses origines premières; car il y a, entre ce qu'elle est actuellement et ce qu'elle a été, une étroite solidarité. Sans doute, comme elle s'est transformée chemin faisant, les causes dont elle dépendait dans le principe ont elles-mêmes varié; mais ces transformations, à leur tour, dépendent de ce qu'était le point de départ. Il en est des phénomènes sociaux comme des phénomènes organiques; si le sens dans lequel ils doivent se développer n'est pas fatalement prédéterminé par les propriétés qui les caractérisent à leur naissance, celles-ci ne laissent pas d'avoir une influence profonde sur toute la suite de leur développement.» (DURKHEIM, 2008 (1886-1887),p.23)

La réalité de la pelouse ne peut pas se dématérialiser ; être verbalisée en dehors d'une description compréhensive de la pratique. Les pratiques actuelles qui ont produit la pelouse et la maintiennent ne peuvent toutefois pas être entièrement comprises avec les explications qui leur donnent actuellement leur légitimité. Pour comprendre les dogmes présents, il faut comprendre sur la foi de quoi les pratiques et les représentations passées se sont combinées et ont muté pour les former. Par exemple, «l'allure négligée» au nom de laquelle nous prohibons actuellement le fait de laisser pousser une pelouse sans la tondre est elle-même un jugement qui découle de cette interdiction, qui par conséquent doit avoir existé pour une toute autre cause.

Gardons à l'esprit que l'histoire est aussi faite de rupture, de discontinuité et parfois, de radicalisation. Il ne s'agit donc pas de se limiter à une recherche linéaire des origines, mais davantage à faire enquête sur la singularité des événements qui ont mené les pelouses où elles sont aujourd'hui. Les mots de Henri Lefebvre au sujet des pratiques sociales qui donnent forme à l'espace éclairent la production historique de la pelouse en banlieue : «Les formes sociales nouvelles ne sont pas

«inscrites» dans l'espace préexistant. L'espace produit ne fut ni rural ni urbain, mais résultait de leur relation spatiale nouvellement engendrée.» (LEFEBVRE, 1974,p.94) Ainsi, si la pelouse peut encore, pour certains, évoquer la nature champêtre que le mot porte dans son étymologie, c'est en pratique une relation tout autre que l'on entretient désormais avec elle et il convient d'en reconstruire le sens.

## L'ÉTYMOLOGIE DE LA PELOUSE

Au XV<sup>e</sup> siècle, Bartholemew de Glanville faisait référence aux pelouses comme étant des *pratum*, le latin de «prairies» (FORT, 2000,p.23). Le mot *gazon* viendrait de l'ancien français *wason* qui désignait un sol couvert d'herbages. En anglais gazon se dit «*lawn*» et dériverait du Moyen anglais «*laune*», faisant allusion à la ville française de Laon (DARRAS, 1984,p.23 ; SMITH et FELLOWES, 2013). Au début du 15<sup>e</sup> siècle, les prés de Laon se composaient de hautes herbes entremêlées d'une abondance de pissenlits, de pâquerettes et de trèfles. Plus tard au 15<sup>e</sup> siècle, Laon s'est rapidement développée grâce à la confection de toiles de baptiste, une soie au tissage irrégulier. En réponse à l'accroissement de la population, les prés qui entouraient la ville seraient devenus le lieu de pâturage d'un nombre croissant de moutons et l'intensification rapide du pacage marqua les prés de Laon de stries irrégulières, ce qui les distingua des autres prés. Selon Sara Stein (STEIN, 1997,p.153), cette empreinte laissée à Laon par le pacage, d'où serait originaire la sémantique du gazon, est ainsi passée par le mot dans la culture, et les couloirs de tonte qui marquent aujourd'hui la pelouse industrielle en rappellent les origines, ou du moins c'est un rappel pour qui connaît déjà ce brin d'histoire.

Le mot *pelouse* viendrait de l'ancien français «*peleus*», qui dériverait soit du latin «*pilosus*», signifiant «poilu, velu» ou du latin «*pilus*», signifiant «poil» (Le Grand Robert, 2007). Quant au synonyme anglophone de pelouse, «*turf*», il serait cousin de l'allemand «*torf*» et du néerlandais «*turf*», dont les racines indo-européennes

s'expriment dans le mot sanscrit «*darbha*», qui signifie «sol couvert d'herbages» (Oxford dictionaries, 2014). Ainsi, les origines étymologiques françaises, anglaises et même indo-européennes rendent compte du lien historique entre la pelouse contemporaine et ses origines champêtres.

Selon Monique Mosser, la distinction sémantique entre le pré et la pelouse fut clairement (physiquement) établie en France à partir du 16<sup>e</sup> siècle, mais plus tardivement en Amérique (MOSSER, 1999,p.29). À partir de ce moment, les pelouses entrèrent pleinement dans le domaine ornemental du jardinage et se détachèrent de l'économie rurale en ne servant plus, de prime abord, au pacage des animaux. Leur composition botanique et leur entretien évoluèrent d'une façon distincte.

Toutefois, le terme «pelouse», désignant une surface gazonnée, n'apparut pas dans la langue populaire avant la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Avant cela on y faisait référence avec l'expression «tapis de gazon». L'arrivée progressive de l'aménagement paysager sur les espaces fréquentés au quotidien fit graduellement disparaître cette distinction entre pré et pelouse ; ainsi débute l'universalisation du mot «pelouse» dans la langue parlée. Enfin, selon Mosser, il serait possible de lire dans l'histoire générale des jardins la conquête inexorable de la pelouse sur le monde (MOSSER, 1999,p.38), mais cela n'est plus un fait d'ordre étymologique : c'est une réalité observable.

Une autre réalité historique se reflète dans l'étymologie de la pelouse : la quête d'une pelouse parfaite n'est pas un fait universel. Les pelouses n'ont pas toujours été définies selon des critères esthétiques. Les pelouses n'ont même pas toujours été faites uniformément d'herbe et durant plusieurs siècles, dans la langue comme dans l'espace, elles ne se distinguaient pas des prés (SMITH et FELLOWES, 2013,p.157). Durant la période médiévale, elles portaient en France le nom de *millefleurs* (LANDSBERG, 1998,p.54) et formaient une composition d'espèces indigènes et exotiques délibérément implantées qui, au moment de la floraison,

produisait un tapis de couleurs. Toujours selon Smith et Fellowes, ce ne serait en fait que dans le contexte britannique du 17 et 18<sup>e</sup> siècle que la dimension esthétique de l'herbe s'est formalisée, à travers un processus de caractérisation et de standardisation.

Étymologiquement, la pelouse renvoie donc toujours à un grand espace ouvert. On sait cependant qu'elle est historiquement passée d'une constitution mixte d'espèces botaniques, dont l'entretien occasionnel se faisait à la faux et au rouleau, à une monoculture nourrie d'engrais. Aujourd'hui une certaine proportion des pelouses tendent à redevenir cette matière mixte, depuis que dans certaines villes on empêche l'épandage d'herbicides et de fongicides. Cela la fait donc fondamentalement dévier vers un retour à ses origines, alors qu'on aurait pu la croire stagner dans une forme historiquement achevée, dans les faits et dans le verbe.

## **LA PELOUSE VENUE D'AILLEURS**

Les plantes qui composent la pelouse ne sont pas des plantes natives en Amérique. En fait, presque toutes ces espèces botaniques en Amérique sont originaires d'Afrique, d'Asie et d'Europe. Même le Kentucky Bluegrass, la variété la plus commune en Amérique du Nord viendrait des forêts du nord de l'Europe. Le pissenlit et le trèfle aussi viendraient d'outremer, selon Ted Steinberg (STEINBERG, 2006,p.15). Cela dit, comment ces plantes étrangères, qui ne sont pas adaptées à tous les écarts de climats du continent, sont-elles devenues le socle de tous les paysages aménagés qui nous entourent?

Selon Dorothée Imbert (IMBERT, 1993,p.24), au tournant de la Renaissance, le développement des techniques agricoles aurait permis de concentrer le travail agricole sur un nombre restreint de terres. Cela laissa en friche de larges espaces. Les herbages naturellement présents sur le vieux continent étaient alors un

amalgame riche en azote, largement composé de luzerne, de vesces, de trèfles anglais et irlandais aux fleurs rouges et jaunes. En quelques décennies seulement, ce couvert botanique envahit de nombreux champs et se substitua partiellement aux systèmes médiévaux de rotation des cultures. Toujours selon Imbert, en Angleterre, l'appât du gain et l'envie d'innover ont motivé quelques propriétaires terriens à unir leurs parcelles, à les ensemercer d'herbe et à les entretenir avec soins (aux frais des cottages et des manoirs avoisinants) pour ainsi créer l'illusion que leur domaine s'étendait jusqu'à l'horizon. Cette impression fut également entretenue par d'autres stratégies faisant usage du gazon, dont la création de longues perspectives axiales le long des canaux et des allées, comme c'est notamment le cas à Versailles.

La «fièvre du gazon» («*grass fever*» )(IMBERT, 1993,p.17) s'empara donc d'abord de l'Angleterre puis de la France, aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, avec la force précipitée d'une tempête. C'est le moment où de vastes pelouses ornementales se sont déployées dans le paysage. Dans ce contexte, la pelouse apparaît comme le privilège d'une classe aisée pouvant se permettre d'engager les nombreux travailleurs nécessaires pour en faire l'entretien. L'aristocratie et la nouvelle bourgeoisie l'utilisaient donc pour se distinguer. Les grandes fortunes américaines ont également copié cette mode, avec quelques années de décalage (HAEG, 2010,p.34).

Cela dit, le climat frais et humide de l'Angleterre aida peut-être davantage à la popularisation de cette surface que la volonté de se distinguer socialement et même, que l'invention de la tondeuse quelques décennies plus tard. Un climat favorable aura aussi épargné aux Anglais la croisade morale que les Américains ont entreprise en voulant imposer une pelouse aussi parfaite à des écosystèmes où aucun vent ne l'aurait jamais portée.



Même si l'herbe s'est démocratisée avec le temps, elle conserve encore l'héritage d'une représentation esthétisante vieille du 17<sup>e</sup> siècle : celle d'une nature que l'esprit civilisateur se presse de dominer.

## **LA PELOUSE NORD-AMÉRICAINNE**

L'histoire américaine de la pelouse débute avec la colonisation. Selon Therese O'Malley, à cette époque, ce que l'on désignait en Amérique comme pelouse (ou «*lawn*» ) correspondait généralement à des espaces ouverts,ensemencés ou naturellement couverts d'herbages, et dont l'allure s'échelonnait du «strictement géométrique» jusqu'à prendre des formes davantage irrégulières et naturelles (O'MALLEY, 1999,p.37). O'Malley insiste sur le fait que les pelouses coloniales étaient d'une importance critique pour le support des cheptels. Elle cite quelques études (POLLAN, 1993 (1991) ; WOOD S., 1997) montrant que la présence naturelle d'herbe fut un critère déterminant dans la sélection des sites géographiques menant à l'implantation des premiers hameaux coloniaux, car les techniques agricoles alors employées étaient calquées sur ce qui se faisait en Europe, soit une agriculture mixte. Ces «pelouses naturelles» devinrent rapidement composées autant de plantes natives que de plantes arrivées d'Europe, ces dernières étant mieux adaptées pour résister aux habitudes des animaux d'élevage.

En effet, en traversant l'Atlantique, les Européens ont apporté avec eux des chevaux, des bovins et des moutons; espèces alors inconnues sur le continent. Les grands espaces de l'Est américain n'avaient jamais évolué pour servir de pâturage à des troupes denses de grands herbivores, de sorte que les herbes natives qui s'y trouvaient moururent rapidement, à force d'être broutées et piétinées. C'est ce que révèle William Cronon dans son ouvrage *Changes in the Land: Indians, Colonists, and the Ecology of New England* (CRONON, 1983). Ses recherches révèlent également qu'aux premiers temps de la colonisation, des semences de graminées et d'espèces fourragères européennes auraient passé l'Atlantique incognito, dans les

fourrages à bestiaux, par exemple. Ces nouvelles espèces trouvèrent en Amérique du Nord une faible compétition botanique avec les espèces indigènes. Étant mieux adaptées au régime des nouveaux animaux d'élevage, elles s'étendirent donc naturellement sur les pâturages, puis à un rythme moindre, sur l'ensemble du territoire.

D'après plusieurs auteurs (FLORES COBURN, 2006 ; O'MALLEY, 1999 ; STEINBERG, 2006), ce ne serait qu'après la Guerre Civile qu'il devint populaire de faire pousser de l'herbe sur les espaces privés comme autour des maisons, à l'exception des Américains les plus fortunés qui suivaient déjà la mode européenne. Avant cela, les habitants des villes américaines cultivaient des jardins et des petits potagers, ou laissaient simplement la végétation remplir les espaces de terre restés vacants. L'histoire des pelouses publiques qui jalonnent le paysage est toutefois quelque peu différente.

Therese O'Malley décrit en détail l'arrivée de la pelouse sur les espaces publics et dans le paysage général du continent dans son essai intitulé *The Lawn in Early American Landscape and Garden Design* (O'MALLEY, 1999). Ses recherches s'appuient sur des traités de jardinage de l'époque, ainsi que sur des récits de voyage, la littérature et des commentaires accompagnant des peintures. Ses analyses révèlent que le premier élan vers l'aménagement des pelouses précède de quelques années la Guerre Civile et les travaux de Frederick Law Olmsted, contrairement à ce qui est le plus souvent mentionné dans la littérature.

Elle repère en effet, déjà au tournant du 17<sup>e</sup> siècle, divers exemples de pelouses publiques et institutionnelles, tout en soulignant leur grande variété stylistique. Cela dit, les décennies qui suivirent la Guerre Civile furent certainement charnières. Voici, pour illustrer cela, le cas des *commons*, au cœur des villes et des villages coloniaux étasuniens :

«*The once-open public space used as training greens for militia in the seventeenth and early eighteenth centuries, or evolving out of meeting-house lots, became seeded commons, as part of village improvement*

*campaigns, only after the Revolution. Whether the New England Puritan common was in fact a colonial phenomenon or nineteenth-century romantic construct continues to be debated. The resolution of the debate is less important here than the fact that public green spaces were established well before the revolution.» (O'MALLEY, 1999,p.73)*

L'esthétisation des *commons* auquel réfère ensuite O'Malley s'explique-t-elle parce que les canons esthétiques de la période romantique n'avaient plus la vigueur pour résister aux «*improvement campaigns*» du modernisme qui s'installait? Ou alors l'esthétisation des terres communales découle-t-elle du fait qu'on ne les utilisait plus pour le travail communautaire; que les animaux broutaient soit ailleurs, ou encore qu'à l'issue de la révolution, la communauté locale n'avait plus l'autonomie politique d'entraîner sa milice, reléguant ainsi ces Champ-de-Mars désertés aux minutieux soins des jardiniers municipaux? Ce débat sur l'esprit des origines de la pelouse communale auquel O'Malley fait allusion, n'est pas moins intéressant que ce qu'il révèle les changements fondamentaux que connaîtront ces larges espaces après la révolution.

Une autre chose semble évidente. Si, avant 1865, la pelouse parfaite était surtout l'apanage des maisons cossues, la majorité de la population pouvait tout de même accéder à des espaces gazonnés, soit en ayant une petite parcelles à la maison, soit en se rendant aux places communales. Les pelouses publiques mieux entretenues devinrent toutefois la norme après la guerre et cela transforma leur identité. Selon O'Malley :

*«The public lawn came to symbolize civic identity and democratic stability in the local and federal realms. It therefore played a role as great as the domestic lawn in promulgating an ideal of the American greensward in the pre-Civil War period.» (O'MALLEY, 1999,p.74)*

C'est donc probablement, selon l'auteure, ces larges places relevant de la sphère publique, qui ont donné le plus manifestement à la pelouse un certain statut, comme le symbole par excellence du domaine publique tel qu'il se devrait d'être.

Pour résumer, alors qu'en Europe l'essor des pelouses était intimement lié à l'aristocratie, cette tendance n'aurait pas eu la même importance en Amérique du

nord. L'aristocratie y était moins importante que sur le vieux continent et n'était pas en mesure de témoigner de la même opulence. Pour cette raison adroitement formulée par Tocqueville, les rapports sociaux n'ont pas marqué le sol en Amérique du Nord comme en Europe. Au début de la colonisation, l'herbe ne fut pas, en Amérique, le symbole aristocratique qu'on y lisait dans le vieux continent, car l'accès à la propriété du sol n'était pas réservé à l'élite et chacun pouvait, s'il le désirait, avoir un petit coin d'herbe dans son jardin.

Ainsi, selon Tocqueville, en arrivant en Amérique :

« On fit des lois pour y établir la hiérarchie des rangs, mais on s'aperçut bientôt que le sol américain repoussait absolument l'aristocratie territoriale. On vit que pour défricher cette terre rebelle il ne fallait rien de moins que les efforts constants et intéressés du propriétaire lui-même. Le fond préparé, il se trouva que ses produits n'étaient point assez grands pour enrichir tout à la fois un maître et un fermier. Le terrain se morcela donc naturellement en petits domaines que le propriétaire seul cultivait. Or, c'est à la terre que se prend l'aristocratie, c'est au sol qu'elle s'attache et qu'elle s'appuie ; ce ne sont point les privilèges seuls qui l'établissent, ce n'est pas la naissance qui la constitue, c'est la propriété foncière héréditairement transmise.»  
(TOQUEVILLE, 1835 (1986),p.73)

Par extension, une réalité sociale unique s'est imprimée sur le paysage de l'Amérique coloniale. L'herbe qui, en Europe, servait à souligner l'écart entre les classes sociales a servi, en Amérique du nord, à témoigner d'une certaine égalité entre les Hommes. Cela coïncide aussi avec le fait qu'alors que les grandes pelouses de l'aristocratie européenne avaient d'abord une fonction ostentatoire, l'herbe de la jeune Amérique aurait eu tendance à surtout être appréciée pour ses caractéristiques fonctionnelles.

## **LA PELOUSE DONT ON VEUT JOUIR**

Ce n'est qu'au début du 19<sup>e</sup> siècle que la pelouse fut plus largement aménagée dans le seul but d'en jouir, d'y faire du sport et pour servir des intentions ornementales; bref, qu'elle s'autonomisa du jardin strictement utilitaire. C'est aussi

à cette époque qu'elle devint «un tapis vert» servant à unifier le sol sur lequel différents styles d'aménagements paysagers allaient marquer le paysage du continent. Une invention a rendu cela possible : la tondeuse. C'est en s'inspirant des machines utilisées dans l'industrie du tissage servant à couper les fils du velours, en 1830, que l'ingénieur en textile Edwin Budding et John Ferrabee ont inventé la tondeuse à lames hélicoïdales rotatives (JENKINS, 1999,p.163).

Teysot rapporte que dès 1837, l'idée d'une surface végétale entretenue pour s'apparenter à un tapis était déjà bien implantée chez les amateurs d'horticulture (TEYSSOT, 1999,p.32). On recommandait alors de fréquemment tailler l'herbe puis de l'écraser à l'aide de rouleaux, pour lui donner une allure propre, régulière, plate et une texture souple (TEYSSOT, 1999,p.35). La qualité de la texture était particulièrement prisée. Teysot rapporte aussi, pour la même période, plusieurs analogies entre l'entretien des cheveux et de l'herbe, puis, par extension, l'importance d'une pelouse soignée pour l'hygiène du lieu. Ce thème est central dans le développement de la pelouse et j'aurai l'occasion d'y revenir plus en détail.

Pour encore quelques années, la pelouse «normalement parfaite» ne franchit pas le seuil d'aspiration frivole et lointaine. Le rêve était toutefois bien vivant et de grands architectes avaient longuement médité ses formes. Andrew Jackson Downing et Frederick Law Olmsted sont considérés par plusieurs comme les pères de l'architecture du paysage américain. Dans un article publié en 1850 et traitant de l'aménagement paysager des villages, Downing a insisté sur l'importance de préserver le caractère rural des nouveaux développements par l'aménagement d'un large espace central, accessible à tous et destiné seulement à jouir du sol, à l'image des *commons*. Il décrit cet espace en ces mots :

*«First, a large open space, common, or park, situated in the middle of the village – not less than 20 acres.[...]This should be well planted with groups of trees, and kept as a lawn. The expense of mowing it would be paid by the grass in some cases, or by the keeping of sheep. This park would be the nucleus or heart of the village, and would give it an essentially rural character.»* (BRIDGEMAN, 1937,p.122 ; JACKSON DOWNING, 1851)

Downing revint toutefois sur ses mots en avouant qu'il pouvait être difficile et dispendieux de garder la pelouse dans un tel ordre. Il proposa donc un conseil plus pratique : se doter de moutons. Dans ses mots :

*«The pleasing natural undulations of surface, where they occur, I propose to retain sheeps, instead of expending money in reducing them to a level. The surface of the Parks, generally, should be kept in grass or lawn, and mown by the mowing machine used in England, by which, with a man and horse, the labor of six men can be done in one day.»* (JACKSON DOWNING, 1850,p.41)

Enfin, voici comment Downing recommandait de traiter l'extrémité des pelouses :

*«The lawn may be less frequently mown, the edges of the walks less carefully trimmed, where the picturesque prevails ; while in portions more removed from the house, the walks may sometimes sink into a mere footpath gravel and the lawn change into forest glade or meadow.»* (JACKSON DOWNING, 1859)

L'intérêt de ce passage est qu'il révèle que la coupe en «brosse» est une mode plus récente qu'il n'y paraît.

Dans les régions urbaines, le tournant vers la suprématie du gazon commença à être évident surtout autour de 1870. La tondeuse s'était perfectionnée et le gicleur à eau fut breveté en 1871. Mais jusqu'au tournant des années 1930, les pelouses durent cohabiter avec des jardins et des micro-élevages de poules, de pigeons et de lapins dans les quartiers de banlieues ouvrières (TEYSSOT, 1999,p.19). Les termes de cette cohabitation ont toutefois beaucoup vacillé en période de crise, comme cela sera abordé à l'instant.

## **LA PELOUSE EN PÉRIODE DE CRISE**

L'histoire rappelle qu'il est parfois nécessaire de déroger aux standards esthétiques en période trouble. Durant la Première Guerre mondiale par exemple, le président Woodrow Wilson a fait garder sur la pelouse de la Maison-Blanche un petit troupeau de moutons et une talle de tabac à chiquer, pour illustrer sa participation

aux mesures de guerre (National Wool Grower, 1992). Le potentiel productif des pelouses était ainsi remis à l'avant-scène.

Quelques années plus tard, la crise financière de 1929 a eu, sur les pelouses, un effet diamétralement opposé. Plutôt que d'être massivement converties en espaces cultivés comme on pourrait le croire, elles furent le plus souvent entretenues avec un soin inédit. En effet, durant la Grande Dépression qui s'ensuivit, les heures de travail furent diminuées pour lutter contre le non-emploi (RYBCZYNSKI, 1991). Cette mesure a donné à plusieurs travailleurs deux jours de congé par semaine, ce qui n'avait jamais été la norme. Pour occuper les temps libres, des magazines populaires encouragèrent alors les familles à aménager leur cour en proposant des plans pour la construction de patios et en montrant l'herbe comme un sol idéal. De nombreux parcs publics furent également créés à ce moment (JENKINS, 1999). C'était une manière de créer de l'emploi et un vecteur pour l'expansion du couvert d'herbe au sol.

Beatriz Colomina rappelle le sort des pelouses durant la Seconde Guerre Mondiale dans l'article *Lawn at War* (COLOMINA, 1999). À cette époque trouble, les familles étaient encouragées à faire des *Jardins de la Victoire*, surtout dans leur cour arrière. On expliquait alors que le fait de faire pousser des légumes servant à la consommation domestique permettrait aux fermes de dégager des surplus pour l'exportation. Cela permettrait aussi de faire des économies de transport et d'emballage. Colomina cite plusieurs exemples où le sentiment d'accomplissement lié au jardinage domestique est mis de l'avant pour briser l'impression d'impuissance qui autrement pourrait gagner les ménages en contexte de guerre. Elle mentionne notamment un magazine qui titrait : «Have Your Garden AND EAT IT TOO !» (House Beautiful, 1942). Dans l'article on pouvait lire «*You can – you should – grow Vegetables for Victory. Grow them side-by-side with flowers, as part of the whole decorative pattern.*» (House Beautiful, 1942,p.4) L'année suivante, le

même magazine faisait un autre numéro sur les *Jardins de la Victoire*, cette fois en mettant l'accent sur les bienfaits psychologiques du jardinage :

*«War glares at you from the morning newspaper on your doorstep. It crowds into the bus with you as you rush for the 8 :16. It strikes at you from the grocer's shelves. But there's one place war can't touch you – your garden.»*  
(House Beautiful, 1943,p.43)

Ce même article parlait également de la pelouse comme d'une thérapie contre les effets malicieux de la guerre. Entretenir sa pelouse devint un devoir patriotique :

*«no less than keeping the face of the nation.»* (COLOMINA, 1999,p.135)

Alors que l'essence était rationnée, les familles furent invitées à passer les vacances à la maison. L'entreprise américaine de semences de gazon Scott & Son Seeds Compagny disait à ses clients :

*«Your lawn is the symbol of peace at home and its proper maintenance a vital factor in keeping up morale [...] for relaxation in these days of tremendous stress we suggest the tranquility of an evening with your lawn.»*  
(COLOMINA, 1999 ; O.N. SCOTT, 1942)

Ce message de Scott à sa clientèle illustre bien que l'allure soignée des pelouses est demeurée synonyme de démocratie, mais tel que cet idéal était compris dans le contexte de l'époque: l'entretien de la pelouse était un signe de patriotisme.

À partir de 1948, les travailleurs américains ont généralement profité de meilleures conditions de travail et de plus de temps libre. Posséder un coin de pelouse était déjà un droit; cela devint de surcroît un rêve accessible au plus grand nombre. De même, après l'armistice, la quête d'une pelouse au vert parfait demeura une occupation porteuse de sens. La pelouse de l'après-guerre a continué à symboliser le patriotisme, même si le contexte n'était plus le même.

C'est dans le contexte de l'après-guerre qu'on se mit à employer des fongicides, des herbicides et des insecticides, pour forcer à tout prix les pelouses à coïncider avec leur forme idéalisée. Les espèces végétales envahissantes se montrent toutefois naturellement récalcitrantes face à cette ambition, faisant ainsi naître un nouveau champ de bataille, à domicile cette fois. Plusieurs de ces cocktails



chimiques d'entretien pour pelouse furent même fabriqués dans d'anciennes usines d'armement, retapées pour abreuver les élans de cette nouvelle passion caustique (STEINBERG, 2006,p.112). Le secteur industriel *dopé* par la production d'armes a ainsi su reconvertir ses chaînes de production en temps de paix.

Avec ces nouveaux traitements et tout l'attirail nécessaire pour garder l'herbe «à son meilleur», le caractère naturel de la pelouse semble toutefois passer au second plan. Selon Mosser, l'herbe devient alors une *technologie* :

*«After all, the lawn itself is a technology, an artificial nature. Every aspect of the lawn, starting with the grass itself, is the product of advanced technology. The dark side of the lawn emerges as this technological character becomes more and more evident. When the symbolic domestication of nature involves greater and greater resources and technological sophistication, a whole new set of fantasies is mobilized. The dream slips all the more easily into nightmare.»* (MOSSER, 1999,p.24)

Les habitudes et les procédés qui entourent l'herbe témoignent de la pression sociale et de la culture matérielle ambiante, même en période de crise politique.

La réaction sociale face aux crises politiques n'est toutefois pas la seule facette de cette métamorphose. En l'espace de quelques décennies, l'évolution de l'entretien de la pelouse américaine s'est traduite de manière à structurer les nouvelles cases vacantes de l'horaire en accord avec l'éthique protestante qui prévalait, soit en puisant dans l'effort d'une besogne la clé du salut. Suivant cette morale, pour assurer son salut, l'homme doit : «faire la besogne de Celui qui l'a envoyé, aussi longtemps que dure le jour.» (Jean, IX-4, cité par Weber dans *Éthique protestante et esprit du capitalisme*(WEBER, 1904 (2008),p.116)). William Levitt renchérit sur l'importance de se montrer travaillant dans le contexte de la guerre froide : «*No man who owns his own house and lot can be a communist. He has too much to do.*» (LARRABBE, 1948,p.83) Ainsi, l'esprit de besogne est un véritable éthos et la force de son caractère ne pâlit pas malgré la fin des rigueurs associées à l'effort de guerre. Au contraire, il faut plus que jamais afficher une image industrielle et donc, tondre. Et tondre encore.

## LA PELOUSE TÉLÉVISÉE

L'herbe ne s'est pas étalée sans être poussée par certaines idéologies ni sans charrier ces idéologies avec elle dans la marche de son étalement. La pelouse est entrée dans les médias de masse au moment où se développaient le savoir et les rouages de la psychologie de masse. En pleine guerre froide contre le communisme, les Américains continuent à se voir intégrés à une unité formelle imposée par l'urgence, qui doit donner une expérience aigüe d'appartenance et d'identité collective. La pelouse n'est évidemment pas le seul symbole qui ait participé à consolider cette unité identitaire, mais il n'est assurément pas le moindre.

La pelouse s'est faufilée dans le paysage médiatique par la diffusion des sports à la télévision. L'arrivée de la télévision en couleur au tournant de la décennie 60-70 renchérit sur cet élan en créant une demande pour de la pelouse qui resterait verte toute l'année, sans tourner au brun en hiver, spécialement sur les terrains sportifs de compétition. Du coup, l'image de pelouses parfaites est constamment rappelée en saturant ainsi le petit écran. L'envie de maintenir les parcs, les jardins et les façades avec plus de constance serait apparue comme une nécessité, selon Tyler (TYLER MAY, 1988). Mosser place sous cette même influence l'essor d'un large secteur industriel, allant du développement d'espèces de gazon plus résistantes à la sécheresse ou à des chaussures spécialement conçue pour ne pas abîmer l'herbe, jusqu'au développement d'une large gamme de systèmes d'arrosage automatique. Des teintures furent même formulées pour masquer les plaques brunâtres d'herbe morte (MOSSER, 1999). C'est aussi dans ce contexte où les médias prennent de l'importance, dans les années 60, que furent développées les premières pelouses artificielles, comme l'*AstroTurf*, principalement afin de couvrir les surfaces sportives. Jamais on ne s'était tant évertué à maintenir une pelouse constamment verte.

L'image d'une pelouse parfaite fut également utilisée comme arrière-plan dans bon nombre de publicités cherchant à vendre des produits manufacturés depuis l'après-guerre. Graham a entre autres répertorié des publicités dans le domaine suivant : automobile, poussette, bicyclette, alcool, bonbon, soulier, soupe, pneu, soda, appareil électroménager, maison préfabriquée, caméra, film, cigarette, café, argenterie, remorque, vitamine, médicament, mode et produit de beauté, service téléphonique et bien évidemment, des outils de jardins comme des tondeuses, des pesticides, des engrais et des gicleurs (GRAHAM, 1996,p.32). L'herbe est instrumentalisée pour évoquer la richesse et l'abondance américaine en mettant en scène les produits iconiques de l'*American way of life*. Dans les publicités, cette association entre la pelouse et le produit s'étend aussi souvent à une représentation idéalisée de la famille nucléaire, faisant du raisonnement «les bonnes familles ont de belles pelouses» un argument de vente crédible (dans le contexte). Dans cette sempiternelle combinaison de marketing, la pelouse est une image, une façade, faite pour être vue,.

Enfin, là où l'herbe progresse, on constate que l'humain étend le domaine de sa culture artificielle. En quelques décennies seulement, la pelouse s'est si bien intégrée à la culture continentale qu'elle est simultanément devenue synonyme du bon ordre, d'accès à la propriété, de la famille idéale, d'hygiène, de santé, de nature, de temps passé à la maison, etc. Le sens de cette simple image – une pelouse bien soignée – s'est construit et s'est instrumentalisé à force d'être emprunté comme un raccourci pour certifier qu'un produit, qu'un message ou qu'un nouvel ensemble résidentiel adhère aux normes sociales les plus prisées. Aucune démonstration nécessaire, rien à ajouter : la force iconique de la pelouse est irréfutable.

## LA PELOUSE À LA CROISÉE DES CHEMINS

Il découle de tout cela que durant le plus long mouvement de leur avancée historique, les pelouses ont eu des allures champêtres. À certaines époques, des pelouses auparavant soignées ont adopté des fonctions agricoles et ce n'est que lorsque la production de masse les a libérées à nouveau de cette nécessité de produire pour soutenir la vie qu'elles changèrent encore pour adopter progressivement l'allure que nous leur connaissons maintenant. Elles devinrent ornementales, et tout en continuant à s'étaler, elles se mirent au service d'autres nécessités – outil d'expression culturelle. Elles sont ainsi devenues le symbole d'un mode de vie, la réification d'une affirmation identitaire, l'étalon d'un mécanisme de distinction sociale et le dispositif d'une soumission de l'espace produit aux logiques des appareils, de la visualité. Le système social dans lequel s'inscrit la pelouse est une articulation complexe et changeante de nécessités. Ces nécessités marquent la pelouse et lorsqu'elles changent, la pelouse change.

L'historien de l'architecture Georges Teyssot a été le commissaire en 1998 d'une exposition sur la pelouse qu'a hébergé le Centre Canadien d'Architecture. Il a également édité l'ouvrage *The American Lawn : Surface of Everyday life* (TEYSSOT, 1999) qui regroupe, sous forme d'essais historiques, ses analyses et celles de huit chercheurs de renom ayant voulu faire le point sur l'histoire et le statut de la pelouse au tournant du millénaire. Le fonds d'archives de cette exposition comprend une impressionnante revue de presse, un recueil de textes et une bibliographie inégalée. Cette exposition fut l'occasion d'une recherche exhaustive, au point où elle constitue un jalon dans l'analyse sociohistorique de la pelouse en Amérique.

Teyssot souligne que depuis les années 1980, la pelouse, qui a formé durant plus d'un siècle le véritable fond commun du paysage américain, s'est trouvée de plus en plus critiquée, sans toutefois que ces critiques ne donnent forme à des changements d'envergure quant à la sélection végétale, à la machinerie et aux

produits chimiques utilisés pour son entretien. Les actions qu'il observe chez les «réformateurs» sont significatives, mais marginale. L'auteur rapporte les propos de plusieurs commentateurs qui se sont mis à décrire la pelouse comme une surface vide, artificielle et hostile à maints égards, dont Michael Pollan (POLLAN, 1993 (1991)), entre autres. Teyssot suspecte que ce courant critique trouve ses origines dans le militantisme écologique des années 1970, qui s'était principalement élevé contre le complexe industriel fournissant les produits chimiques nécessaires à l'entretien de la pelouse. Dans ce même esprit, l'industrie est encore critiquée pour s'être arrogée le pouvoir de déterminer la structure du paysage et qu'ainsi, influencer psychologiquement notre attitude face à l'environnement (BORMANN, F. BALMORI et GEBALLE, 2001, p.69). Ce conditionnement se traduirait en tâche routinière, car – et c'est là un paradoxe savoureux – plus la pelouse désirée se montre banale et uniforme, plus son entretien requiert des efforts éreintants (WASOWSKI, 1992, p.49). Cela n'épuise pas le répertoire des critiques faites contre la pelouse depuis les années 1980 et rapportées par Teyssot, mais en dire davantage n'aiderait pas à mieux comprendre le second temps de son analyse : il observe une véritable levée de boucliers chez une multitude d'amateurs se portant à la défense de leur pelouse bien manucurée. Teyssot cite, entre autres, un politicien et quelques jardiniers faisant état du sentiment «irremplaçable» d'accomplissement qu'ils entretiennent en passant la tondeuse, accomplissement qu'ils revendiquent comme un droit inaliénable.

Entre 1998 à 2015, l'interprétation des origines de la pelouse n'a probablement pas changé de façon significative. Des constats que fait Teyssot, une chose demeure inchangée depuis près de deux siècles et pourrait bien être là pour rester encore longtemps : la plus grande fonction de la pelouse, c'est de servir à être appréciée (TEYSSOT, 1999, p.36). Par contre, la situation qu'il décrivait au moment de son exposition au CCA n'est plus exactement la même, après deux décennies.

Certains indices, comme de nouvelles législations sur l'usage d'engrais et de pesticides, laissent entrevoir (sinon espérer) que l'écart entre l'analyse de Teysso et la réalité contemporaine se radicalisera dans les années et les décennies qui viennent. Après tout, si cette icône de l'espace Nord Américain devait être en perte de puissance, à sa place pourrait apparaître d'autres espèces et l'on pourrait sentir d'autres odeurs. On apprendrait aussi comment les choses poussent, quand on ne les rend pas méconnaissables. L'envie d'imaginer et d'expérimenter avec la nature est un désir raisonnable qu'une monoculture de Kentucky Bluegrass ne peut pleinement satisfaire.

En fin de compte, Smith et Fellowes se demandent comment définir ce qu'est une «vraie pelouse» - avec des termes stables et historiquement invariables (SMITH et FELLOWES, 2013,p.164). Est-ce en faisant état d'une surface uniquement composée de variétés d'herbes, ou en insistant sur la prédominance d'une seule variété? Est-ce sur la base de la hauteur des brins? Selon la méthode et la fréquence de son entretien? Sinon, est-ce selon sa valeur socioéconomique, selon son usage, selon son apparence esthétique? Selon ces deux auteurs, le simple fait que ces questions puissent légitimement être posées et qu'il soit impossible d'y répondre en s'appuyant sur une définition traditionnelle de la pelouse ni en tenant compte des nouvelles tendances suggère qu'un nouveau paradigme se dessine peut-être : «*We have moved beyond the Victorian characterisation of what a lawn should be to a *noveau pratum* – a new lawn.*» (SMITH et FELLOWES, 2013,p.164) C'est donc dire que l'histoire de l'herbe n'a vraisemblablement pas fini de s'écrire.

## CHAPITRE 2 - Lecture géographique de la pelouse

À l'heure actuelle, jamais on ne se surprend à trouver une pelouse là où on la voit – et cela est en soi très curieux. Quelle autre surface aménagée bénéficie d'une telle omniprésence? Lefebvre dirait peut-être qu'il s'agit d'un espace-produit, artificiel et générique. L'homogénéité de l'herbe est entretenue industriellement, mais elle est si bien intégrée aux lieux quotidiens qu'elle semble – paradoxalement, absolument naturelle (FEAGAN et RIPMEESTER, 1999). Voilà partiellement et sans nuance théorique ce à quoi correspond l'«espace-pelouse» auquel je ferai allusion ultérieurement dans ce chapitre et de façon plus exhaustive, dans ceux qui suivront. L'espace-pelouse, c'est également une des grandes marques de notre culture matérielle, au point d'être une forme implicite au monde urbanisé, presque partout sur le continent. L'américanité (BOUCHARD, 2001) se dévoile certainement un peu dans ce *green* d'apparat, ne serait-ce que dans la mesure où tant de gens mobilisent leur argent, leur temps libre, de l'eau et une panoplie de produits chimiques pour se tailler une gloire au ras du sol.

À l'échelle territoriale des villes et des banlieues, quelle superficie couvre cette moquette gazonnée? Quelles en sont les conséquences écologiques? Quelle est la généalogie de son étalement? Comment fut-elle marquée par l'évolution des habitudes, des outils et des procédés qui l'entretiennent? Restera-t-elle faite comme on la connaît, avec le temps qui passe, avec la culture qui change et sous le poids des pressions écologiques et économiques qui taraudent notre époque? Vers quoi pointe la transgression de ses codes? La pelouse pourrait-elle changer? Voilà quelques questions générales qui orientent ce chapitre et les suivants, car je vois la pelouse comme un enjeu de prédilection pour une étude en design de l'environnement curieuse des transformations qui guettent la banlieue. Les enjeux soulevés dans ce chapitre seront toutefois plus circonscrits – circonscrits à *l'espace*, à *l'environnement* et aux *rappports sociaux* spatialement situés.

J'analyserai cinq articles jusqu'à établir un dialogue entre leur conclusion. Les articles de ce corpus traitent tous de changements qui marquent la pelouse à différentes échelles géographiques. Les auteurs de ces articles envisagent également tous la pelouse, son expansion, les pratiques qui la supportent et parfois ses dérives et sa transgression, en soulignant qu'il s'agit de faits sociaux, sinon culturels, ayant des répercussions écologiques d'envergure. Prises ensemble, ces recherches ouvrent donc la voie à une lecture de l'espace-pelouse se déployant sur plusieurs échelles.

Avant d'établir un dialogue entre les différentes conclusions auxquelles ces chercheurs sont arrivés, voici en rafale ces cinq articles et quelques mots pour les introduire brièvement.

- *Turfgrass Revolution : Measuring the Expansion of the American Lawn*  
(ROBBINS et BIRKENHOLTZ, 2002)

Les auteurs de cette étude en géographie statistique cherchent à développer un indicateur qui permettrait d'estimer l'expansion de la pelouse en Amérique. Cette mesure met en relief les changements écologiques auxquels les milieux périurbains sont confrontés et permet de poser un regard mieux informé sur les problèmes écologiques qu'engendre l'étalement des pelouses, notamment à cause de l'important usage de produits toxiques qu'elles requièrent conventionnellement pour leur entretien, à cause de leur demande énergétique et pour leurs impacts sur la préservation de la biodiversité.

- *Understanding the Social Determinants of the Lawn Landscapes : A Fine-Resolution Spatial Statistical Analysis in Suburban Boston, Massachusetts, USA*  
(GINERA et al., 2013)

Dans cette étude, trois géographes et un chercheur en science géospatiale exposent en quoi la densité de la population, les habitudes de vies et la stratification sociale influencent la distribution de l'herbe sur le territoire d'une banlieue de Boston. Ils



visent ainsi à mesurer par régression spatiale l'impact des facteurs sociaux les plus significatifs sur la distribution de l'herbe dans le paysage périurbain.

- *Challenging lawn and Order : Environmental Discourse and Lawn Care Reform in Canada* (SANDBERG et FOSTER, 2005)

Sandberg et Foster se sont intéressés aux changements apportés au système réglementaire canadien régissant l'épandage des pesticides, engrais et herbicides, ainsi qu'à l'entretien général des pelouses (SANDBERG et FOSTER, 2005,p.478). Les deux auteurs ont procédé à une analyse des débats – souvent très polarisés, – qui accompagnent ces réformes. Ils ont particulièrement étudié le débat tenu à Toronto, où l'épandage de pesticides sur les pelouses privées et publiques est interdit depuis 2003. L'analyse qu'ils font de ces réformes repose principalement sur une littérature issue des sciences de l'environnement, sans toutefois s'y restreindre, surtout au moment de montrer que l'avenir des traitements faits sur l'herbe industrielle est un sujet de débat politique et légal, partout au pays.

- *Contesting Natural(ized) Lawn : a Geography of Private Green Space in the Niagara Region* (FEAGAN et RIPMEESTER, 1999)

Cet article est le premier de deux qu'ont écrits les géographes Robert Feagan et Michel Ripmeester suite à d'entrevues menées dans la vallée du Niagara auprès de résidents ayant dans leur voisinage immédiat une pelouse naturalisée. Cette région a été choisie à cause de la présence de pelouses transgressant les conventions en la matière. L'intention des auteurs visait premièrement à décrire les mécanismes sociaux formels et informels soutenant la production du paysage conventionnel. Ils visaient ensuite à sonder, chez ces propriétaires aux pelouses conventionnelles, l'association qu'ils voient entre leur préoccupation environnementale et leur pratique résidentielle de jardinage. Les auteurs cherchaient ainsi à comprendre la perception que les résidents ont des pelouses traditionnelles, ainsi que des pelouses naturalisées.

- *Reading Private Green Space : Competing Geographic Identities at the Level of the Lawn* (FEAGAN et RIOMEESTER, 2001)

Dans ce deuxième article, Feagan et Ripmeester retournent sur le même territoire, cette fois pour donner une voix aux discours des résidents ayant aménagé une pelouse naturalisée et aussi, pour étendre l'envergure des entrevues menées dans leur voisinage, auprès des résidents ayant des pelouses traditionnelles. Leur regard de géographe est alors attentif aux phénomènes d'identité et d'exclusion. Dans ces entrevues apparaît beaucoup d'incompréhension entre ces deux groupes sur la notion de «pelouse naturelle». En étayant ces deux tendances sur lesquels les discours s'opposent catégoriquement, les auteurs montrent que l'espace de la pelouse est le creuset d'un conflit identitaire; une lutte autour du sens et de la forme matérielle des espaces qui meublent le quotidien. La pelouse industrielle pourrait-elle illustrer ce qui cloche dans la façon dont le capitalisme avancé traite à la fois la nature et l'homme? - une opinion en marge des croyances populaires, mais que les auteurs prennent soin d'explorer.

La discussion autour de ces textes se déclinera en trois thèmes récurrents : spatialité, environnement et rapports sociaux.

## **LA PELOUSE VUE DU CIEL**

La surface d'herbe au sol peut être vue comme variable dépendante, en cherchant à déterminer les facteurs explicatifs les plus susceptibles d'expliquer son expansion. L'étendue de la pelouse est toutefois beaucoup mieux connue aux États-Unis qu'elle ne l'est au Canada. On sait que la couronne des villes canadiennes et américaines connaît une croissance analogue à leurs surfaces gazonnées (ROBBINS et BIRKENHOLTZ, 2002,p.181). Selon le *National Gardening Survey*, il y avait, au sud de la frontière, un grand total de 58 000 000 de pelouses domestiques et 700 000 terrains sportifs en 2003 (National Gardening Association,

2004). En 2005, la NASA estimait de façon «conservatrice» la superficie totale couverte par de la pelouse irriguée à 128 000km<sup>2</sup>, soit trois fois l'espace dédié à l'agriculture du maïs (MILESI *et al.*, 2005). Cela dit, une lecture plus fine, plus soucieuse des changements à l'échelle du territoire engendrés par les nouveaux contextes urbains, est nécessaire pour parvenir à un modèle statistique expliquant les facteurs associés à l'expansion tendancielle de la pelouse.

En 2003, Robbins et Birkenholtz ont mené une enquête de type «Land Use/Cover Change» (LUCC) dans le comté de Franklin en Ohio, visant à mettre en lumière quels sont les processus qui orientent la transformation du recouvrement des sols ainsi que leur usage. Ils se sont intéressés au cas spécifique de la pelouse et aux problèmes écologiques que cette surface engendre. Ils ont estimé que l'herbe représentait en moyenne 23% de la surface aménagée des terrains nouvellement subdivisés et construits en contexte résidentiel suburbain (ROBBINS et BIRKENHOLTZ, 2002). Pour parvenir à ce ratio, ils se sont basés sur le registre des taxes foncières, qu'ils ont par la suite calibré avec des photos aériennes argentiques prises à l'échelle 1:600, ainsi qu'avec des visites sur le terrain. Ils sont parvenus au constat que la somme des espaces recouverts d'herbe, de même que la proportion relative d'herbe sur chaque lot, augmentait dans les secteurs à revenus plus élevés ainsi que dans les quartiers plus récents (ROBBINS et BIRKENHOLTZ, 2002, p.186). Autrement dit, les terrains dispendieux et/ou se trouvant loin en périphérie des centres urbains tendent à avoir un plus fort ratio d'herbe. Inversement, les maisons plus âgées tendent à se trouver plus près des centres-villes historiques, en secteur plus densément peuplé, ce qui laisse moins d'espace libre pour la pelouse.

Les auteurs ne prétendent pas que ce phénomène se met en place de façon géographiquement uniforme en Amérique, ni qu'il caractérise une forme de dégradation des terres. Ils soulèvent toutefois que l'expansion nette de la pelouse modifie la sorte de risque associée à l'aménagement du couvert végétal (ROBBINS

et BIRKENHOLTZ, 2002,p.192), notamment en ce qui concerne les risques liés à l'usage des produits chimiques.

Giner et *al.* ont toutefois critiqué cette même étude pour son faible échantillonnage dans le secteur étudié (environ 20% des 380 000 parcelles formant la région sondée). Ils lui reprochent aussi d'avoir construit un facteur statistique d'ajustement en n'inspectant sur le terrain que 63 parcelles, soit moins de 1% de l'échantillon (GINERA et *al.*, 2013,p.27). Ils reconnaissent cependant que Robbins et Tbirkenholtz ont cerné un enjeu névralgique en ne traitant *que de la pelouse* et donc, d'aucune autre forme d'aménagement horticole, car la pelouse suit des tendances autonomes par rapport à l'ensemble des éléments botaniques du paysage urbanisé. Robbins et Tbirkenholtz auraient également le mérite d'avoir développé un indicateur exprimant le pourcentage de pelouse par surface de sol *non imperméabilisé (Percent Realized Lawn Stewardship)*, excluant ainsi du calcul toutes les surfaces minéralisées (trottoir, habitation, etc.). Cet indicateur montre donc l'espace que la pelouse couvre par rapport à ce qu'elle *pourrait* couvrir. Cet indicateur sera repris par d'autres équipes de recherche (GINERA et *al.*, 2013 ; TROY A.R. et *al.*, 2007), toujours en parallèle à la valeur relative d'herbe par unité de surface.

Les nouvelles technologies permettent désormais la prise de photos aériennes plus précises, ouvrant à une analyse statistique beaucoup plus fine de l'espace. Dans le cas de l'étude qu'ont menée Giner et *al.* sur la répartition de la pelouse dans les banlieues de Boston, au Massachusetts (GINERA et *al.*, 2013), la résolution était précise à 0,5m. À la suite de Robbins et Birkenholtz, leur attention s'est également portée sur les processus sociaux, afin d'expliquer la distribution de la pelouse en milieu suburbain. Leur analyse va cependant beaucoup plus loin, puisqu'elle croise, dans une analyse de régression spatiale, les deux ratios d'herbe mentionnés précédemment avec 14 variables représentant : (a) la densité de la population (b) la stratification sociale et (c) les habitudes de vie des résidents. Ils arrivent ainsi à la

conclusion que les deux mesures d'herbe sont en corrélation statistique avec quatre variables : *la densité de la population, la présence de maisons unifamiliales, la grandeur moyenne des domiciles* et finalement, *le pourcentage de territoire protégé dans les environs* (GINERA *et al.*, 2013,p.32). Contrairement à ce qu'avaient déterminé Robbins et Tbirkenholtz, Ginera *et al.* n'ont pas trouvé de lien statistiquement significatif entre l'espace occupé par la pelouse et le revenu des ménages dans les secteurs étudiés. Selon eux, cela pourrait s'expliquer par le fait que les ménages plus aisés, même s'ils ont de grands terrains, préfèrent des aménagements paysagers ayant plus d'arbres et de bosquets, et donc proportionnellement moins de pelouse.

Enfin, d'autres facteurs n'ayant pas été considérés dans ces études pourraient éventuellement changer l'échiquier dans une future enquête de type LUCC. En effet, Feagan et Ripmeester ont observé qu'à Riverdale, un quartier de Toronto où la gentrification est en cours, entre 15 et 20% des terrains de façade n'avaient plus un brin d'herbe, un aménagement naturel y ayant été implanté à la place (FEAGAN et RIOMEESTER, 2001,p92). Cela laisse envisager un changement concret d'attitude face à la pelouse traditionnelle chez certains groupes sociaux; changement qu'il serait intéressant de suivre, maintenant que quelques années ont passé.

## **LA PELOUSE QUE L'ON CRAINT**

L'herbe industrielle et les pratiques qui lui sont associées ont des conséquences environnementales bien connues et qui, dans certaines circonstances, peuvent être liées à des risques pour la santé humaine. Il en sera ici question.

Dans son article *City and Nature, a Missed opportunity* (PAQUOT, 2005), Thierry Paquot montre, à travers une revue historique que, contrairement à l'idée reçue, la demande pour des espaces verts en ville n'est pas un phénomène récent. Depuis

des siècles, l'aménagement urbain fait toujours une place à la nature et à travers ces espaces, apparaît une certaine représentation du rapport que l'homme entretient avec elle. Selon lui, l'urbanisme américain contemporain, pensé à l'échelle territoriale, aurait rendu l'usage et la composition de la nature hors des villes (tourisme, héritage, agriculture, etc.) dépendantes de l'aménagement strictement ornemental de la nature en ville. La nature hors des villes doit donc assumer toutes les fonctions écologiques que les villes négligent.

Pendant l'été, selon Environnement Canada<sup>1</sup>, environ 2,7 millions de ménages tondraient leur gazon chaque semaine. En plus du temps considérable que cela représente, 151 millions de litres d'essence par an seraient ainsi consommés. Selon ce même ministère, une tondeuse à essence de 3,5hp, utilisée pendant une heure, produirait autant de pollution que l'utilisation d'une voiture familiale sur 550km<sup>2</sup>. L'entretien d'une pelouse est donc une source considérable de pollution atmosphérique.

Lorsqu'une pelouse s'installe en lieu et place d'une terre agricole, d'une friche ou d'un boisé, le profil du sol change. Le ruissèlement des eaux de pluie, la consommation d'eau, la dépense énergétique liée à son entretien, la diversité de la flore, la qualité de l'habitat qui s'offre à la faune terrestre et les possibilités de nidification pour les oiseaux s'en trouvent affectés (ROBBINS et BIRKENHOLTZ, 2002,p.181). Ces bouleversements qui changent la nature du sol à mesure que s'implante une monoculture d'herbe sont fréquemment accompagnés par l'épandage d'herbicides, d'insecticides et d'engrais qui contaminent les eaux de ruissèlement, de même que par l'usage d'outils de jardinage mécanisés dont les moteurs à deux ou quatre temps forment d'importantes sources de polluants atmosphériques (FEAGAN et RIPMEESTER, 1999,p.620). À ce constat déjà lourd, Pollan (POLLAN, 1993 (1991)) ajoute que tous ces moteurs à combustion précipitent l'épuisement des ressources renouvelables et non renouvelables. Bien souvent des sources d'aliments de proximité sont également détruites pour que

pousse de l'herbe non comestible. Enfin, il soutient que la colonisation de l'espace par une espèce botanique non native dérègle les écosystèmes. Il nomme cet enchaînement de conséquences «*the absurdist drama of lawn mowing*» (POLLAN, 1989,p.3).

Cela dit, l'analyse LUCC (Land Use/Cover Change) de Robbins et Birkenholtz montre que l'entretien d'une surface d'herbe homogène et sans insecte demande en principe un volume nets d'herbicides et d'insecticides moins importantes que ce que requiert l'agriculture conventionnelle. Bien souvent, cela est quantitativement moins importants que ce qui était précédemment appliqué aux terres agricoles sur lesquelles beaucoup des nouvelles banlieues sont construites. Par contre, les risques pour la santé ne suivent pas cette diminution nette de l'épandage. En effet, les insecticides et les herbicides utilisés en secteur résidentiel se trouvent presque immédiatement dans l'espace de vie des populations. Ils s'accumulent, par exemple, dans la poussière domestique et spécialement dans les tapis d'entrée, où les jeunes enfants font face à une exposition disproportionnée (NIDHIOKA, BURKHOLDER et al., 1999). Aussi, alors que les exploitants du secteur agricole ont tendance à respecter les protocoles de dilution des produits chimiques (pour limiter les coûts), les facteurs de dilution ne seraient pas toujours respectés en secteur résidentiel. Robbins et Birkenholtz (ROBBINS et BIRKENHOLTZ, 2002,p.192) concluent ainsi que, même si l'usage standard de produits chimiques est quantitativement moindre lorsque le sol d'un secteur change et se couvre de pelouse, les risques pour la population ne sont pas proportionnellement réduits pour autant.

## **LA PELOUSE RÉFORMÉE**

Les pratiques et les règlements entourant l'emploi de produits chimiques d'entretien pour pelouse tendent toutefois à évoluer. Au Canada, chaque palier de gouvernement a sur cet enjeu un champ de compétence déterminé. Le

gouvernement fédéral a à sa charge de tester, d'approuver et d'enregistrer les pesticides pour gazon. Les provinces ont pour mandat d'enregistrer les appareils servant à en faire l'épandage et doivent établir les standards d'application. Quant aux municipalités, leur juridiction se limite en principe à adopter des règlements sur l'apparence des pelouses. Cela dit, les dernières années ont montré que cette séparation des pouvoirs n'est pas si rigide qu'il y paraît. Plusieurs municipalités ont adopté des règlements prohibant l'application de pesticides sur leur territoire, au nom du principe de précaution dans une perspective de santé publique. (SANDBERG et FOSTER, 2005,p.480). Par exemple, la petite ville d'Hudson au Québec a une telle loi depuis 1991, ce qui en fit une pionnière au Canada. Halifax a été la première grande ville à aller dans ce sens : elle prohibe l'usage de pesticides depuis l'an 2000.

Selon Perks :

*«Anti-pesticide campaigns are popping up like wildflowers all over Canada... [and they] illustrate that the principle of sanctity of private property right can be challenged successfully, and that the public good can and should transcend the private right of homeowners to spray their lawns.»*  
(PERKS, 2002,p.13)

Voilà qui résume bien le débat autour des produits chimiques d'entretien, tout en montrant l'envergure des implications d'une telle polémique.

Les règlements municipaux codifiant l'apparence que peuvent avoir les couvre-sols végétalisés constituent un autre sujet de discord. En effet, partout au pays, des propriétaires tentent de naturaliser leur pelouse; ils cherchent donc à élargir la définition pratique de ce qui est un état *normal et naturel* pour une pelouse.

Souvent nommées «freedom lawn» dans la littérature anglaise, les pelouses naturalisées sont des couvre-sols aménagés de manière à réduire la proportion du terrain entretenu à la manière des pelouses industrielles (J.HADDEN, 2012). Elles ne sont tondues qu'au besoin, et, en principe, ne sont pas traitées avec des pesticides ou des engrais chimiques (BORMANN, F. BALMORI et GEBALLE, 2001).



Elles participent à préserver la biodiversité, notamment en faisant office de niches écologiques pour certains insectes pollinisateurs. Selon certains auteurs, elles pourraient être l'étendard d'une «révolution verte» des banlieues : «*Lawn dissenters [provide] the critical possibility of uniting meaningful work with sustainable suburban landscapes.*» (ROBBINS et SHARP, 2003,p.445) Toutefois, leur allure dérange.

Sur le terrain, les jardiniers de ces pelouses peu communes semblent avoir quelques avis en commun sur les pelouses naturalisées, comme l'ont observé Feagan et Ripmeester. Par exemple, tous reconnaissent en elles une solution viable face aux conséquences environnementales de l'herbe industrielle. Plusieurs en parlent aussi comme d'un outil d'expression servant à faire naître une identité locale qui se distingue («*regional identity*», «sens of place» ) et voient aussi ce genre d'initiative comme une façon d'entrer en contact avec leur voisinage et d'entretenir un sens de la communauté (FEAGAN et RIOMEESTER, 2001 ,p.86). C'est enfin, pour eux, une forme d'activisme, une manière de provoquer une prise de conscience : «*a vehicle through which individuals could make a difference.*» (FEAGAN et RIOMEESTER, 2001,p.88) Tous dans leur voisinage ne voient cependant pas les pelouses naturalisées d'un si bon oeil.

## **LA PELOUSE NATURALISÉE**

Feagan et Ripmeester ont trouvé important d'entamer leur analyse en soulignant que le paysage joue un rôle idéologique majeur dans notre société, car il est le vecteur d'un ensemble d'idées, de valeurs et de préconceptions sur l'organisation sociale; une idée que les auteurs développent amplement dans leurs deux articles, mais qu'ils empruntent initialement à Duncan et Duncan (J. DUNCAN et DUNCAN, 1988). Selon ces auteurs:«... *what is considered normal is often reflected in our landscapes. Landscapes can, it is argued, fonction as the boundaries of our identities.*» (FEAGAN et RIOMEESTER, 2001,p.80) Ainsi, les

paysages, les discours qui les décrivent et l'idéologie sous-jacente «*must be viewed as an integral part of the negotiation of everyday lives and are continuously reconstructed through the simultaneous consumption and production of space.*» (FEAGAN et RIPMEESTER, 1999,p.618) Dans un contexte où l'herbe représente environ 23% du couvre-sol des banlieues (ROBBINS et BIRKENHOLTZ, 2002), une majorité des résidents interrogés par Feagan et Ripmeester seraient d'avis que l'herbe industrielle est *l'environnement naturel* des quartiers résidentiels. Inversement selon certains répondants ayant une pelouse traditionnelle, les pelouses naturalisées n'ont simplement pas leur place dans leur quartier résidentiel et la Ville devrait les sanctionner (FEAGAN et RIPMEESTER, 1999,p.628).

Les pelouses naturalisées étaient souvent identifiées comme une pollution visuelle, ou comme l'origine des feuilles et des mauvaises herbes qui *contaminent* les pelouses «normales» du voisinage. Les auteurs rapportent les propos d'un inspecteur municipal ayant enregistré la plainte d'une résidente ayant des idées très généreuses sur la chaîne de problèmes associés à cette pratique: elle disait que l'herbe trop longue d'un voisin attirait des insectes, que ces insectes attiraient des rats, et que ces rats attiraient des coyotes dont les hurlements la gardaient éveillée toute la nuit (FEAGAN et RIPMEESTER, 1999,p.628). Autrement, «*many lawn keepers seemed to respond with an almost visceral horror at the seeming disorder, chaos, and nonconformity of alternative yards.*» (FEAGAN et RIOMEESTER, 2001,p.92) La polarisation des opinions est évidente.

Il ressort de tout cela que la pelouse industrielle jouissait d'une forte persistance idéologique dans le territoire sud-ontarien du Niagara au moment de l'enquête, un fait analogue à ce qui doit encore probablement prévaloir dans bon nombre de villes et de régions agricoles partout au Canada. Les auteurs déduisent aussi de cet état de fait que si l'on devait un jour envisager de changer significativement le paysage de ces quartiers, il faudrait antérieurement que soient remaniées certaines des idées s'étant cristallisées dans le paysage.

Selon Feagan et Ripmeester, les enjeux écologiques posés par l'herbe, même s'ils sont reconnus scientifiquement et acceptés par bon nombre de résidents interrogés, ne sont pas encore parvenus à ébranler ou même à insinuer un doute sur la continuité des paysages gazonnés, confirmant ainsi que l'herbe est «idéologiquement naturalisée», pour reprendre leurs mots (FEAGAN et RIPMEESTER, 1999,p.626). Feagan et Ripmeester ont aussi constaté que, même si ces résidents étaient financièrement aisés, bien éduqués et connaissaient les impacts négatifs que l'usage des produits chimiques d'entretien pouvait avoir sur leur santé et sur l'environnement, ils continuaient à appuyer la pelouse industrielle pour son esthétique et par égard à l'allure du quartier :

*«Letting the lawn go or attempting an ecological naturalization project is contrary to deeply hallowed signifiers of neighborliness and industriousness. It not only contravenes these associations but comes with decidedly stigmatized symbols of welfare indolence and uncaring.»* (FEAGAN et RIPMEESTER, 1999,p.631)

La pression sociale est forte. Une pelouse propre et courte est tellement attendue que *«the way people think their neighbours think the landscape should look is as important as their idiosyncratic tastes or knowledge.»* (NASSAUER, 1997,p.72) Les auteurs ont néanmoins observé que les résidents connaissant l'impact environnemental des produits chimiques d'entretien avaient significativement moins tendance à en épandre, par rapport aux résidents disant ne pas voir d'impacts environnementaux dans l'entretien industriel de l'herbe (FEAGAN et RIPMEESTER, 1999,p.627). Mais cela est loin de constituer une remise en question de la pelouse industrielle.

La prédominance de l'herbe dans le paysage américain (et les mécanismes qui la maintiennent uniforme, verte et courte) semble intimement liée au fait que l'herbe fait vibrer deux «cordes» identitaires très sensibles : *le statut social* et *l'ordre moral*. De nombreuses recherches ont ainsi suivi la généalogie culturelle de l'herbe en Amérique, jusque dans les méandres de la «consommation ostentatoire» (JENKINS, 1994, 1999) et dans les soubassements de «l'éthos puritain» (WRIGHT, 1983). Dans le climat d'après-guerre, l'herbe, qui était jusqu'alors une *option* pour les

fortunés, est devenue une *obligation* pour tous; le seul ordre et la seule marque de statut ayant droit de cité.

*«The coercive side of this status symbol [the lawn] is externally regulated by hundreds of by-law across the country that demand lawn conformity and punish any deviance, but we can't blame it all on them. We've also internalized the code [the discourse] to such a degree that it seems lawns are a kind of atavistic response to bare patches. As if we have no other options.»* (JOHNSON, 1995)

La pelouse serait donc à présent l'engrenage d'une mécanique sociale produisant implicitement et explicitement de la conformité: *explicitement*, car simultanément intégrée dans le système règlementaire, industriel et urbain; *implicitement*, car internalisée en tant que code ou croyance à l'effet qu'elle est fondamentalement une «bonne chose», et qu'il est «mal» de la négliger ou d'en dériver (FEAGAN et RIPMEESTER, 1999,p.620). Ce code formel et informel (et manichéen de la racine jusqu'au verbe) ne devient évident que lorsque confronté. Et justement, les pelouses naturalisées bafouent explicitement cet ordre impératif; leur allure déglinguée n'étant peut-être que le revers de cet «*absurdist drama*», que personne ne voyait plus.

Paradoxalement, «*It was a surprise to us that both groups drew lines along issues of purity and pollution and that both had dramatically rigid views concerning the appearance of alternative lawns in a neighborhood.*» (FEAGAN et RIPMEESTER, 1999,p.629) Alors peut-être la conclusion la plus importante à laquelle Feagan et Ripmeester sont arrivés, a été de saisir l'importance culturelle à l'effet qu'un certain ordre intentionnel transparaît dans l'allure et la composition des espaces verts :

*«The need for some form of intent, purpose, and human control inscribed in the landscape is still deeply entrenched in the social norms of conduct that are set for us by the relevant institutions. In other words, the need to exhibit some manner of management, industriousness, and intervention in the nonhuman natural world is requisite to ownership of property.»* (FEAGAN et RIPMEESTER, 1999,p.629)

Par extension, c'est surtout contre une impression de désordre que maugréent les opposants aux pelouses naturalisées. Les auteurs expliquent cette opinion tout en

trouvant un nouveau champ d'application aux thèses de l'anthropologue Mary Douglas (DOUGLAS, 1966 (1984)) sur la pureté en tant qu'aspiration organisatrice: «*there is a need to classify in order to make sense of the world; misfits are viewed adversely; and misfits tend to be subject to purification rules.*» (FEAGAN et RIOMEESTER, 2001, p.85) Autrement dit, la pelouse naturalisée est vue comme une pratique contrevenante («misfited», «out of place»), à partir du moment où elle n'affiche plus les balises ou les codes décryptables auxquels l'œil s'est habitué.

### **LA PELOUSE BIEN ORDONNÉE**

Il ressort des quelques pages de ce chapitre que la *naturalisation écologique* et la *naturalisation culturelle* de la pelouse sont deux dynamiques totalement différentes, sinon diamétralement opposées.

*La naturalisation culturelle* de la pelouse fut ici soulignée en constatant à quel point l'herbe est intégrée au territoire construit, à l'environnement urbain, ainsi qu'au système d'attentes. Elle s'étale partout selon des proportions et des dynamiques objectives pouvant s'étudier empiriquement : elle occupe une portion constante de l'espace produit. Elle occupe aussi une portion stable du budget résidentiel et municipal, une case dans la semaine de ceux qui la tondent et une place au bilan des émissions de toute sorte. Bref, elle est naturelle, parce que prévisible en tout point. «*The exterior of the home and the lawn can be seen as powerful symbol of the desire for conformity.[...] It serves as a bulwark against the pluralism that residents know exist, but would rather avoid.*» (FEAGAN et RIOMEESTER, 2001, p.89-90) La pelouse industrielle est devenue un objet naturel du quotidien parce qu'une construction idéologique la dédouane machinalement. Ce n'est après tout pas tant elle qui se laisse entretenir, produire et raconter, mais plutôt le privilège de son monopole sur une conception formatée de l'espace.

L'espace-pelouse n'a qu'une balise : *the lawn and order*. Cette expression sature la littérature qui traite des pelouses. Son sens est le suivant : «*It both recognises and questions lawn care as part of a regimented, policed and sanctioned order that is followed to the letter in spite of the often high personal health and environmental cost.*» (SANDBERG et FOSTER, 2005,p.486) La naturalisation culturelle de l'herbe empêche donc de voir cet espace comme un lieu physique méritant d'être réinventé dans une démarche de design environnemental.

*La naturalisation écologique* de la pelouse est une négation de l'inertie culturelle sur laquelle l'herbe vogue. Il faudra néanmoins soigner son allure, son code, son *design*, avant qu'il ne devienne naturel de la trouver n'importe où, surtout en banlieue.

## CHAPITRE 3 - Regard critique sur la production de l'espace-pelouse dans le contexte des banlieues

Le système social dans lequel s'inscrit la pelouse suburbaine est une articulation complexe. Les pratiques qui ont produit et transformé ces pelouses ont changé au fil des âges. Deux dimensions semblent s'être constamment exprimées dans leur histoire : (a) une certaine manière de se distinguer à travers elle ou l'affirmation d'une identité, et (b) l'expression des nécessités les plus pressantes dans le contexte de l'époque ou les facteurs de résilience faisant le plus défaut, selon le point de vue où l'on se place. En rendre compte de manière plus cohérente exigera toutefois une lecture théorique.

### LA PRODUCTION DE L'ESPACE-PELOUSE

La pelouse est presque une constante mathématique dans le paysage : un facteur d'étalement urbain qui s'implémente selon un ordre convenu et régulier, rigoureusement pareil partout. Ce n'est toutefois pas une «variable» au sens mathématique du terme, car rien ne peut lui équivaloir. Et on imagine mal qu'elle puisse un jour se soustraire à sa position dominante dans le paysage suburbain, ou se changer radicalement en espaces qui se distinguent.

Dans ce chapitre, je m'appuierai sur *La production de l'espace* d'Henri Lefebvre pour développer une lecture davantage théorique des dynamiques touchant à la production des espaces dédiés à la culture de l'herbe. Pour ne pas m'embourber dans les faux-semblants que l'herbe peut inspirer, j'ai trouvé important de recourir à une théorie générale de l'espace qui ne réduise pas la compréhension de ce type d'espace vécu à un découpage descriptif ou à un simple travail d'inventaire. Les théories d'Henri Lefebvre sur l'espace serviront ainsi d'amorce pour fonder la pertinence théorique d'une recherche sur l'herbe, à travers le concept «d'espace-pelouse». Certes, son analyse ne traite pas explicitement des pelouses, mais met en

relation les dimensions mentale, sociale et physique d'une certaine « crise de l'espace » dans laquelle nous nous trouverions, selon lui, et dont la pelouse pourrait bien s'avérer être un indicateur éloquent. Car comme l'espace-pelouse, la crise dans laquelle l'espace s'enfonce est mue par *l'abstraction*.

Selon Lefebvre, l'espace est l'une des écoles où l'homme a empiriquement appris à faire usage de sa raison. C'est la matrice d'une « rationalité active », comme il disait, avant d'ajouter qu'il faut chercher dans l'espace l'« origine cachée et cependant impliquée par l'inévitable empirisme de ceux qui se servent de leurs mains et de leurs outils, qui composent ou combinent leurs gestes en employant leurs énergies. » (LEFEBVRE, 1974, p.87) Ainsi, nos idées sont teintées des espaces que nous produisons et donc, les espaces artificiels que nous côtoyons nous racontent aussi un peu.

L'auteur approche *l'espace produit* en partant des résultats qui s'offrent à voir, puis en remontant jusqu'aux activités productrices qui les ont engendrés. Comme il le précise :

« Toute réalité donnée dans l'espace s'expose et s'explique par une genèse dans le temps. Mais une activité qui se déroule dans le temps (historique) engendre (produit) un espace et ne prend que dans un espace une « réalité » pratique, une existence concrète. » (LEFEBVRE, 1974, p.136)

En considérant l'espace comme un produit, Lefebvre contourne donc le piège toujours réducteur de chercher à exposer l'espace en tant que tel, et ouvre la porte à l'exploration des processus de production qui en sont à l'origine. Dans cette démarche, l'attention ne se fixe pas en premier lieu sur une quelconque dimension superficielle de l'espace, mais sur la création, la composition, la structuration... la *production* de l'espace. Les espaces produits sont alors vus comme inséparables des pratiques spatiales de la société qui les a implantés. Ce sont dans ces processus que les formes actuelles de l'espace trouvent leur explication. C'est aussi, peut-être, par la critique de ces processus que des espaces différenciés sont susceptibles d'entrer en scène.



Au cœur de *La Production de l'espace*, plusieurs idées s'entrecroisent, dont ces quelques prémices qui seront tour à tour revisitées sous différents angles:

- a) L'espace en général est à la fois *social* (produit de l'histoire), *mental* (sujet épistémologique, géométrique, logico-mathématique) et *physique* (sujet ontologique; espace sensible, espace de la nature, etc.).
- b) Chaque société produit et reproduit systématiquement les espaces qu'elle occupe, et si elle ne le fait pas, si elle ne met pas en scène une pratique spatiale qui lui est propre, son existence sociale est alors compromise.
- c) L'espace contemporain est celui du *capital*: l'économie oriente les rapports de production et les imprime sur l'espace, tout en portant une certaine représentation de l'espace. Le capital n'agit toutefois pas en dehors d'un certain cadre politique, d'une augmentation tendancielle des forces productives (industrielles et informationnelles) et d'une régulation relativement faible des marchés, ce qui se traduit à toutes les échelles par une certaine désorganisation spatiale : c'est la « crise de l'espace ».

La formation philosophique de Lefebvre l'amène à distinguer et à mettre en perspective les diverses représentations de l'espace qui se sont succédées ou côtoyées, peuplant ainsi notre culture (*l'espace mental* que nous partageons, pour user du vocabulaire de Lefebvre). Selon lui, « le concept d'espace dénote et connote tous les espaces possibles, abstraits ou « réels », mentaux et sociaux. Entre autres, il contient des deux aspects: l'espace de représentation - la représentation de l'espace. » (LEFEBVRE, 1974, p.345) Pour cette raison, on trouve donc dans l'espace – et dans la crise de l'espace –, une forme générale de *simultanéité*, car il s'y juxtapose un éventail de codes, d'intérêts, de ressources et d'interdits, mais aussi, de perspectives analytiques. Ce système conditionne certaines *pratiques de l'espace*, dont le détail est propre à chaque société.

Pour Lefebvre, *les pratiques spatiales* produisent et reproduisent l'environnement humain en général. À travers elles, l'espace est *perçu*, *conçu* et *vécu*, ce qui

constitue trois notions récurrentes dans la pensée de l'auteur. Les pratiques spatiales mobilisent aussi systématiquement un savoir entremêlé d'idéologies, dans la mesure où elles furent de tout temps employées d'une manière intéressée par les pouvoirs politiques et économiques. Il précise : «Les idéologies ne produisent pas l'espace; elles y sont, elles en sont. Qui produit l'espace social? Les forces productives et les rapports de production.» (LEFEBVRE, 1974,p.242) Ainsi, selon Lefebvre, rien comme le contrôle des forces productives ne serait plus en moyen d'orienter, à grande échelle, la production de l'espace ; ce qui coïncide avec la forme générale des rapports sociaux de production.

Cela dit, il y a un certain défi théorique à faire convenablement usage du concept de production *de l'espace*, car ce concept travaille en «éclairant des processus dont il ne peut se séparer parce qu'il en sort.» (LEFEBVRE, 1974,p.80) Rappelons à ce sujet que l'espace est une matrice de rationalité active (une école). L'enjeu est donc d'analyser la production de l'espace, alors que l'espace préexiste à tout, même à la perception qu'on s'en fait. Pour cette raison, il est aussi difficile de retracer la *production de la pelouse*, alors que de tout temps, les prés et les landes en ont peut-être préfiguré l'expérience. Autrement dit, la question n'est pas réglée en disant, comme Veblen, que la pelouse ne sera «*jamais, au mieux, qu'une imitation du pâturage.*» (VEBLEN, 1899,p.34) On n'explique pas ainsi comment la pelouse cesse d'être l'apanage de l'aristocratie pour devenir un symbole démocratique envahissant l'espace des banlieues. Le contexte sociohistorique est éludé.

Pour faire œuvre utile, la notion de production sera donc mieux appliquée à l'*espace-pelouse*, expression qui unit la chose (la pelouse) au contexte qu'elle connote (l'espace). Les implications de l'espace-pelouse ne couvrent pas tout le système social, mais appartiennent à son environnement commun et stable. S'interroger sur la production de l'espace-pelouse permet ainsi de se demander

quelles tensions communes ou propres à chaque époque s'expriment ou se subliment dans la forme qu'adopte ce type d'espace.

Aussi, pour étendre davantage les réflexions de l'auteur au cas particulier de la pelouse contemporaine, il faudra chercher à saisir la spécificité et le décalage entre les multiples échelles (physique, sociale, mentale) de la production de l'espace-pelouse, mais surtout, à reconnaître leurs interconnexions, puisqu'elles s'impliquent et se supposent. C'est ce que l'exploration du concept d'espace-pelouse en tant qu'*espace-abstrait* devrait mettre en lumière. Les empreintes visuelles et environnementales de l'espace-pelouse seront ensuite analysées plus en détail, puisqu'elles sont aussi révélatrices des tensions associées à la production de l'espace. Voilà à tout le moins les grands enjeux qui se développeront dans la suite de ce mémoire.

## **L'ABSTRACTION DE L'ESPACE-PELOUSE**

L'époque contemporaine produit un type unique d'espace, extrêmement commun et stable, que Lefebvre nomme «l'espace-abstrait» et auquel nombre de pelouses banlieusardes semblent fortement apparentées. L'espace-abstrait est le support territorialisé du capital. C'est un espace qui se pense comme *un produit* : le résultat des rapports sociaux de production qui prévalent. Comme la marchandise, ce type d'espace-produit trouve sa place sur le marché en s'assurant d'être comparable à d'autres. Autrement dit, cette famille de lieux, «en tant que marchandise, se résout en relations; elle n'a plus qu'une existence abstraite, à tel point que l'on est tenté de ne plus voir en elle que signes et signes de signes (l'argent).» (LEFEBVRE, 1974,p.463) C'est ce que Marx appelait le *mode de la marchandise*, soit une logique qui compartimente et fixe des conventions aux différences pour établir la valeur d'échange. Dans l'espace-abstrait, «[l]a comparaison indispensable a été atteinte par la production de «cellules» quasiment identiques. [...]L'homogène triomphe.» (LEFEBVRE, 1974,p.389) À l'image des pelouses, les espaces-abstrait

sont stables et l'on ne peut, en général, que difficilement imaginer autre chose à leur suite. Leur stabilité est une finalité.

La pelouse se maintient aussi dans les rouages de l'abstraction spatiale par l'entremise d'un paradoxe qu'elle crée systématiquement. Le paradoxe est le suivant : si, à la base, l'espace-pelouse est, comme tout espace abstrait, une production stratégique, dès lors qu'il prédomine (physiquement, culturellement, mentalement), il opère de manière autonome ; presque impossible à transformer par-delà les règles techniques qui président à son maintien. Son devenir dans l'espace privé semble alors uniquement dépendre de la répercussion qu'il aura sur la valeur marchande de l'espace. L'espace-pelouse agit ainsi comme une pure création stratégique qui s'auto maintient.

L'auteur précise aussi que l'abstraction de cet espace «[...] qui ne coïncide ni avec celle du signe, ni avec celle du concept fonctionne *négativement*. Cet espace porte la négativité par rapport à ce qui le précède et le supporte.» (LEFEBVRE, 1974,p.62) Voici comment les espaces-abstrait progressent négativement :

- a) À l'image d'un instrument, ce type d'espace fait disparaître ou détourne ce qui s'y trouvait avant (le patrimoine matériel, la nature, etc.). L'espace-abstrait prend la place de ce qu'il *dissout*. «Cet espace formel et quantifié nie les différences, celles en provenance de la nature et du temps (historique) comme celles qui viennent des corps, âges, sexes, ethnies.» (LEFEBVRE, 1974,p.61) D'où une certaine analogie entre les manières d'étaler la pelouse et la stratégie de la table rase, particulièrement évidente dans les nouveaux développements prenant place sur d'anciennes terres cultivées. «[L]'indépendance des volumes par rapport au sol originel et à ses particularités a été littéralement produite.» (LEFEBVRE, 1974,p.389) Ce que l'espace peut contenir d'unique et de vraiment distinct paraît donc inconsistant et sans rapport avec l'espace-abstrait.
- b) Leur progression se fait en *niant ce dont ils dépendent*, soit les rapports sociaux et les politiques ayant permis cette appropriation de l'espace. Les espaces-

abstraites contiennent des rapports sociaux passés sous silence et leur homogénéité masque un lot de contradictions, de conflits et de disparités sous-jacents. Par exemple, la pelouse passe pour un symbole démocratique, alors que l'étude de sa répartition dans le paysage urbain contredit cette idée reçue : avoir une pelouse est un privilège que tous n'ont pas les moyens de se permettre (GINERA *et al.*, 2013 ; ROBBINS et BIRKENHOLTZ, 2002).

Bref, il y a entre l'espace-abstrait et l'espace-pelouse une même logique qui fragmente, sépare et disperse l'espace. On trouve aussi dans la pelouse cette propriété générale des espaces-abstraites, qui est de servir de liant pour unifier superficiellement et par la contrainte des espaces dispersés ou fragmentés.

Si la pelouse est un symbole, c'est aussi une stratégie d'appropriation, car rien n'est plus explicitement approprié que ce sur quoi un symbole est apposé. La fonction appropriative de la pelouse procède par la négative, en «interdisant». Cet interdit redevient une affirmation positive, dans la mesure où ce qui est interdit de faire sur une pelouse, c'est de confronter la programmation du lieu ou la propriété du sol. Comme disait Lefebvre, «[l']interdiction, c'est l'envers et l'enveloppe de la propriété, l'appropriation négative de l'espace sous le régime de la propriété privée.» (LEFEBVRE, 1974,p.368) Cela découle encore du fait que la relation à l'espace aménagé s'est généralisée sur le mode du rapport à la marchandise. Marchandises et espaces artificiels relèvent de stratégies et d'actions cohérentes, d'une planification matérielle calculée et d'impératifs financiers. Ils cherchent un contexte stable de marché pour se vendre ou être appréciés financièrement. Il y a donc un rapport de réciprocité entre la production des biens de consommation et la production de l'espace. Leur réalité respective est intrinsèquement celle de l'économie, mais cela ne devient manifeste qu'après une analyse conceptuelle au niveau théorique.

## LA REPRODUCTION DE L'ESPACE-PELOUSE

Le simple fait de tondre l'espace-pelouse relie déjà la pratique à l'idéologie, qui se montre concrètement en passant aux actes. Par le geste de tondre, *l'espace produit se reproduit*, dirait peut-être Lefebvre. L'espace-pelouse apparaît ainsi comme une opération, soit l'intégration de routines synthétiques : la traduction d'un rêve en mode d'emploi. Le fait de tondre est aussi en soi une technique administrative, car le parcours de la tondeuse suit une ligne de conduite et une routine détaillée. Selon Teyssot :

*«The lawnmower is the protagonist in this public performance of citizenship.[...] Without the mower, there is no image. An unmown lawn is not a law. The mower is like a paintbrush, building up a picture with its backward and forward movements, a picture with a quantifiable value. Adherence to social norms is rewarded. [...] A good lawn adds considerably to the value to the resale value of a house. Not to mow is to attack ones neighbors, lowering the value of their house and calling into question the integrity of the street and the cultural norms it represents. The entire social order is seen to rest on neatly trimmed blades of grass. Those who refuse to mow are promptly taken to court.»* (TEYSSOT, 1999,p.156)

La modernité vrombit dans la tondeuse. Grâce à cet engin, un désir créé de toutes pièces est satisfait avec une haute efficacité technique. Elle est l'appropriation d'une technique qui libère l'environnement de sa propre liberté de pousser. Si cela n'est pas évident, c'est qu'il est aussi typiquement moderne d'occulter les externalités environnementales dérivant des actions les plus communes. La tondeuse qui gobe le pissenlit mécanise le réflexe tenace, partagé par tous les espaces-abstraites, voulant que contrôler signifie «annihiler les écarts». Les pissenlits s'entêtent fatalement à repousser, mais la répétition du geste de tondre ne donne pas moins forme à un contexte durable (au sens de persistant – l'usage compulsif d'un moteur deux-temps n'ayant rien de durable). La tonte montre ainsi le lien qui s'établit entre le geste et l'espace, et la reproduction formelle de l'espace-pelouse dépend du rythme hebdomadaire de ce geste.

Le temps vécu auquel la pelouse donne forme, c'est principalement celui du travail, car elle demande un entretien cyclique, hebdomadaire. Ce travail masque

toutefois l'écoulement d'une autre temporalité : celle de la nature qui ne se développe plus à travers l'espace tondu. Ce travail la condamne à l'abstraction.

La tondeuse, les engrais, les herbicides, les fongicides et les pesticides démocratisent la capacité à modeler sa pelouse à loisir. Le développement d'une capacité opératoire permet alors une *subjectivation progressive de l'espace-pelouse*. En effet, il devient évident que l'état de la pelouse est de plus en plus relié aux soins qui lui sont portés. Ensuite, comme il y a de plus en plus de subtilités dans son entretien et comme personne qui a un terrain n'y échappe, la pelouse pousse chacun à avoir une opinion sur elle, même si elle se résume pour beaucoup en une attitude de résignation muette. D'autre part, la quasi nécessité d'avoir une opinion sur la pelouse rend manifeste l'arbitraire anthropocentrique de cette surface et du système qui la supporte. Ainsi, sans surprise, l'espace-pelouse est de plus en plus vu comme un effet ou une conséquence culturelle du mode de vie que supporte la société industrialisée.

Des développements ont lieu du côté des tondeuses électriques ou à propulsion humaine, ainsi que dans la panoplie des produits chimiques «verts» - intéressant pour qui voudrait rehausser la perfection de sa pelouse jusqu'à la faire certifier biologique. D'autres verront dans cette percée vers une culture durable de l'herbe un déploiement encore plus large de ce qui maintient l'espace-produit dans sa latence biologique et formelle. Dans tous les cas, même si le moteur électrique est beaucoup moins tapageur que l'est celui des tondeuses deux temps, le séjour quotidien dans la latence est plus agité qu'il ne l'était, car une question devient envisageable : est-ce possible que nous tondions simplement trop?

Selon Teyssot (TEYSSOT, 1999), le fait de couper l'herbe sous les trois pouces (ce qui est la norme depuis les années 1950) constitue un traumatisme pour le gazon, le prédisposant aux maladies. La tonte provoque l'arrêt de la croissance racinaire, réduisant du coup l'accès de la plante à ses nutriments. Elle augmente aussi l'évaporation de l'humidité, en réduisant la protection du sol contre les rayons du

soleil. Enfin, la tonte du gazon contribue paradoxalement à la croissance de plantes indésirables, comme la digitale (*Poaceae Digitaria*). Pour germer, la semence de digitale doit être exposée au soleil. Autrement dit, le fait de tondre l'herbe entretient le «problème» de la digitale.

## **LES REVERS DE L'ESPACE-PELOUSE**

La crise de l'espace que la pelouse illustre est vécue à l'échelle du monde social. En banlieue, la pelouse fragmente l'espace commun en zone d'indépendances inaccessibles. Quand on évolue dans cette zone culturelle riveraine d'une modernité débordante de ses excès d'individualisme, on est déjà condamné au souci d'une mise à distance, de manière rudimentaire ou avec élaboration.

Sur la pelouse il n'y a qu'un pas à faire pour passer de l'idéalité parfaite à la banalité totale. Ainsi, là où l'herbe est bonne, il faut naturellement la défendre, chercher à la maintenir, à l'apprécier et à la garantir. Y aurait-il toutefois des espaces, en banlieue ou ailleurs, où on la percevrait bonne, alors qu'en fait elle serait davantage «neutre»? Et l'herbe neutre pourrait-elle être perçue indûment comme étant bonne? Dans les deux cas, certainement! C'est ce que le concept d'espace-pelouse et sa filiation avec la notion d'espace-abstrait rendent le plus évident.

Toutefois, si l'on se limitait à voir la pelouse comme un espace-abstrait, en soulignant dans le détail en quoi elle peut servir à sortir des fragments gigantesques d'espace de leur contexte social et historique pour leur donner les contours du capital, on ne ferait que consacrer leur perpétuité. Autrement dit, faire des pelouses ou de tout espace-abstrait des objets de connaissances, en les décrivant strictement comme ils se produisent et se montrent, ne fait que souligner le processus par lequel ils se sont figés et restent entre les mains du capital. Fixer son attention sur les logiques qui ont instrumentalisé l'espace des pelouses ne renouvelle pas la



compréhension des forces latentes qui enserrent la banlieue et ne poussent pas à en sortir. Pour comprendre concrètement le *potentiel de changement* des pelouses, peut-être est-il maintenant temps de se détourner de leur abstraction.

L'herbe est comme un champ de tension sédimenté. La pelouse n'en porte pas le signe, mais elle peut à l'occasion servir d'instrument pour déloger ce qui, dans l'espace, *résiste* aux tendances politico-économiques. Et réciproquement, déloger une pelouse est un acte de réappropriation symboliquement fort. Par exemple, l'histoire des villes compte d'innombrables friches urbaines tournées en pelouse ou en gravelle après avoir été occupées par les citoyens de leur quartier.

Déjà, Machiavel avait compris comment la raison du plus fort devait mettre tout son poids sur l'espace où une résistance cherche à se développer:

«Car à la vérité, il n'y a point de plus sûre manière pour jouir d'une province que de la mettre en ruine. Et qui devient seigneur d'une cité accoutumée à vivre libre et ne la détruit point, qu'il s'attende à être détruit par elle, parce qu'elle a toujours pour refuge en ses rébellions le nom de la liberté et ses vieilles coutumes que ni la longueur du temps ni aucun bienfait ne lui font oublier.» (MACHIAVEL, 1515 (1980),p.55)

Dans ces petites zones autonomes où l'herbe est chassée, la liberté respire enfin un peu. Mais l'épouvantail de la «résistance» a le dos aussi large que le beau visage du conformisme a des traits fins, précis, aigus; car ce qui menace l'ordre, c'est simplement la *différence*. Intervenir sur l'espace en y plantant une pelouse chasse ce qui sort des conventions formelles, et cela peut être fait en arguant qu'il s'agit d'une intervention bénigne, de routine: l'ablation d'une digression. On déroule des arpents de pelouse chaque année en étant sûr qu'il s'agit d'un service public - et en étant tout aussi sûr que «le public» n'a rien à dire.

Faut-il donc s'étonner si déjà au simple coup d'œil on est tenté de croire que la pelouse compte au lot des espaces qui ont été produits comme des produits finis; faits en passant la nature au rabot, ainsi que ce qui déborde de l'ordre, c'est-à-dire de l'homogène. Qu'il s'agit d'un espace contrôlé pour être vu avant d'être vécu, imperméabilisé contre l'identité locale et les marques du temps qui passe. Qu'elle

est une pure rationalisation fonctionnelle. Que dans son étalement systématique, une forme d'excès fait ses preuves en tant que moyen stylistique, ou comme une vulgaire procédure menant au déploiement de contextes vastes et abstraits.

Tant qu'«être voisin» et «être apparenté» doivent être des synonymes jusque dans l'apparence des pelouses, le contexte culturel ne se prête pas à voir d'autres modes de coexistence se développer. Mais s'il est désormais temps de s'ouvrir à un peu plus de diversité et de complémentarité, un horizon radicalement différent pourrait s'ouvrir.

### **DIVERS TYPES D'ESPACE-PELOUSE**

Il ressort de ce qui précède que la pelouse s'est transformée à travers l'histoire et selon les espaces qu'elle a colonisés. À plusieurs reprises, elle a changé d'allure, s'est connotée de nouvelles charges symboliques et surtout, a changé de fonction. Quelle place ou quelles fonctions la pelouse semble-t-elle désormais occuper dans l'environnement des banlieues nord-américaines?

En prenant l'espace-pelouse comme sujet de recherche, on se rive presque automatiquement à son abstraction. Pourtant cette abstraction n'est pas absolue. Il est en effet possible de distinguer différents idéaux types de pelouse et d'en faire une typologie. Aussi, dans une certaine mesure, ces types sont tous affiliés à la pelouse-banlieue. C'est du moins le portrait qui m'est apparu au fil de mes explorations, surtout en réfléchissant aux différentes fonctions et déclinaisons symboliques que l'espace-pelouse peut prendre. Évidemment, aucune pelouse réelle et concrète n'est en adéquation parfaite avec une des formes idéales qui seront décrites. La typologie qui sera maintenant dessinée n'a pas non plus la prétention d'être exhaustive. Pour toutes ces raisons, il faudra donc accepter qu'une certaine part d'arbitraire soit imbriquée dans la présentation des formes

idéales typiques d'espace-pelouse que j'ai identifiées et que je tenterai de contextualiser.

### **LA PELOUSE-OSTENTATOIRE**

Thorsten Veblen soutient dans *The Theory of the Leisure Class* (VEBLEN, 1899,p.134) que les Américains désirent des pelouses précisément parce qu'elles ne sont pas fonctionnelles. En se limitant à être un symbole de statut, la pelouse montre que son propriétaire a le temps et les ressources suffisantes pour entretenir des passions improductives. La pelouse-ostentatoire cristallise ce type précis d'exubérance.

La pelouse-ostentatoire est entretenue pour maintenir un effet visuel. En banlieue particulièrement, sa forme rigoureuse donne l'impression de former une parfaite unité dans le quartier, entre la structure générale de l'aménagement suburbain et les espaces privés. La succession des pelouses se présente au regard comme étant sans frontière, homogène, rationnelle, sécuritaire, naturelle, etc. Pour comprendre ce qui apparente toutes ces impressions inhérentes à l'herbe, il faut remonter au foyer d'où elles émanent et pour lequel elles prennent la pause: l'œil. Lefebvre parle quant à lui d'une *logique du visuel*.

La pelouse-ostentatoire s'étale au regard tout en se refusant à un quelconque usage qui la décoifferait. Elle est *un point fixe* auquel s'attachent la pensée et l'expérience collective de l'environnement habité, urbanisé, aménagé, mais non spécialisé. En ne changeant nulle part d'allure, la pelouse-ostentatoire évite de faire vivre l'inconfort des tangages ou la crainte que le paysage familier ne se dissolve jusqu'à ce que la «communauté du quartier» (supposons-la) ne se reconnaisse plus chez elle. Cette pelouse offre aussi à la perception visuelle tout ce qui la traverse et la dépasse, jusqu'à ce que l'horizon s'obstrue. La *transparence* de la pelouse entre dans le même mécanisme générateur de réconfort auquel contribue sa fixité, car

elle garantit aussi l'évidence d'une concordance au sein du milieu habité. Ainsi, elle donne à n'importe quelle géométrie une touche d'harmonie.

Les pelouses-ostensoires où rien n'obstrue la vue jouent avec la transparence et aussi avec ce que Lefebvre nomme *l'illusion de la transparence*. Cette transparence est le foyer de la lumière franche, opposée aux zones compactes et obscures. Le vide d'une telle pelouse est sans cachette où le danger et l'inconnu pourraient se dissimuler. Il est toutefois illusoire de croire que *l'Inconnu* disparaît en ouvrant ainsi l'espace (voire, en rasant tout) pour laisser passer la lumière. Selon Lefebvre, on poserait de cette manière - et à tort, depuis la philosophie classique, l'équivalence entre le «transparent» et le «connu», comme si dissiper l'incertitude de l'environnement exigerait de tout voir, tout montrer, pour étendre notre emprise sur le monde. Cette «crédulité particulière au sens commun entraîne une conviction trompeuse : les «choses » ont plus d'existence que le «sujet», sa pensée, son désir.» (LEFEBVRE, 1974,p.38) L'illusion que la maîtrise de l'environnement exige la transparence force l'éviction de *tout* ce qui peut être vu et qui ne cadre pas dans la définition de l'espace, tel qu'on le *nomme*. Ainsi, par exemple, sur la pelouse-ostentatoire d'un bungalow, il ne faut pas espérer voir grand-chose d'autre que de l'«herbe». Cette attente du regard est entretenue par la croyance non moins innocente qu'à chaque espace *doit* correspondre un mot et que ce mot *doit* traduire toute la substantialité de ce qui s'affiche dans l'espace. Et c'est ce qui doit être ostensible.

Est-ce seulement la raison pour laquelle la pelouse-ostentatoire est si fortement intriquée au programme cosmétique standard de l'urbanisme périurbain? Peut-être est-ce aussi parce qu'on ne pense plus qu'il faille produire des constructions sans qu'elles aient un rapport stylistique les unes aux autres, c'est-à-dire sans que leur image d'ensemble soit prise en compte de façon évidente. La pelouse-ostentatoire agit alors comme agent liant ou comme un émulsifiant, destiné à réduire la tension de surface entre les constructions. Peut-être sert-elle aussi à donner un rythme: une

bande verte et plate entre des verticalités qui s'élancent ; une cadence d'espaces intermédiaires. Dans les deux cas, l'enjeu persiste : montrer la maîtrise de l'espace global, y faire apparaître l'impression d'une conception unitaire.

Avec la pelouse-ostentatoire, un type d'espace ouvert passe pour montrer et contenir un environnement privilégié, rassembleur et accueillant, mais il masque aussi un fractionnement qui ne se réconcilie pas simplement avec l'homogénéisation du cadre bâti. En effet, l'homogénéité de chaque pelouse-ostentatoire fait (paradoxalement) pencher son milieu vers *l'indiscernable*. Toutes ces cellules de pelouse se chargent ainsi d'une forme commune d'anonymat, sans localisation signifiante, sans centralité. Même si formellement il s'y dessine l'impression visuelle d'une continuité, la pelouse-ostentatoire supporte une fragmentation de l'espace et une séparation avec le contexte social et historique du lieu.



*Illustration d'une pelouse-ostentatoire. Cette pelouse bien soignée participe à donner de la magnificence à la maison adjacente. Sa coupe en damier augmente également l'impression que l'espace est contrôlé. Photo de Genesis Landscape inc contractor inc.*

La pelouse-ostentatoire est peut-être la facette la moins clinquante de ce que Guy Debord décrit dans la *logique du spectacle* (DEBORD, 1996): le caractère visuel permettant de simuler la diversité dans l'espace social après que le marché l'ait homogénéisé en l'absorbant. Dans cette mise en scène, la lumière est censée porter

l'intelligible et la transparence, beaucoup d'espace doit donc être réservé pour que les symboles qui s'affichent puissent jouer leur rôle. L'herbe entourant un monument ou un édifice participe avec le cadre construit à créer la monumentalité spectaculaire du site, puisque la logique de l'identification par le visuel opère particulièrement bien lorsqu'elle présente une mise à distance et un effet de perspective. À l'échelle de l'urbanité, les habitants des villes et des banlieues sont unis dans cette même mise à distance, notamment parce que l'hétérogénéité de la nature sauvage et des campagnes est loin de la vue.

La pelouse-ostentatoire est un espace «visible-lisible», expression chère à Lefebvre. Elle s'étire pour le loisir du regard. Elle est faite pour montrer, pour se montrer, comme un produit sur les rayons, le produit d'intentions avouées ou refoulées. Elle s'affiche toutefois sans subtilité ni grande nuance sémantique. Lefebvre note à propos de cette stratégie une «triste évidence: le répétitif l'emporte sur l'unicité, le factice et le sophistiqué sur le spontané et le naturel, donc le produit sur l'œuvre.» (LEFEBVRE, 1974,p.91) La pelouse-ostentatoire, même la plus parfaite, ne sera jamais une œuvre dont le sens reste caché jusqu'à ce qu'une interprétation le révèle. Elle montre la possession de l'espace en montrant explicitement de l'espace contrôlé.

Enfin, alors qu'une certaine logique de la visualisation est à l'œuvre sur l'espace des pelouses-ostentatoires, cette logique équivaut-elle à ce qu'elle montre, ou n'est-elle qu'une mimétique? Plus précisément, y a-t-il une véritable équivalence entre ce que cet espace a été produit pour montrer, la manière dont on a appris à le voir et ce qu'il est intrinsèquement, dans sa matérialité la plus tangible? Ces interrogations trouvent réponse dans un simple constat déjà évoqué: le symbole de l'herbe a évolué dans l'histoire de l'espace selon l'usage social qu'on en a fait, selon la pratique de l'espace. Ainsi, l'équivalence entre ce que la pelouse-ostentatoire a été conçue pour être, ce que l'on perçoit d'elle au quotidien et l'expérience vécue qu'elle propose est un construit aux effets intentionnés, un

*design*. La pelouse-ostentatoire, comme tout espace-pelouse, est conçue pour prédisposer certaines actions et interprétations de l'espace. C'est une *stratégie* de représentation. Quand on y reconnaît certaines qualités ou propriétés qui ne peuvent relever, en définitive, que de l'environnement général où l'herbe a pris racine (la sécurité, la propreté, la formation d'une cohérence dans le cadre bâti, la démocratie, etc.), on ne fait alors rien d'autre que l'expérience explicite de cette stratégie. Ces sentiments qu'inspire le lieu ne sont guère immanents à l'herbe, mais plutôt à la conjugaison des activités sociales qui entourent les pelouses, qui nous poussent à les voir de la sorte. Ainsi, la pelouse-ostentatoire chevauche deux autres types d'espace-pelouse : la pelouse-immobilière et la pelouse-contrôle.

### **LA PELOUSE-IMMOBILIÈRE**

Comme la pelouse-ostentatoire, la pelouse-immobilière est déterminée pour être vue d'une manière bien précise: comme l'emballage ou le présentoir d'un *produit fini* qui s'acquiert, s'entretient et se vend. C'est sa seule manière d'être parfaite, sa concordance définitive. Comme toutes les pelouses, ce type d'herbe est homogène. Mais cela n'est fait que pour masquer une dualité constitutive de tous les espaces patentés pour qu'on désire les posséder: celle d'être un mode de vie et un symbole, celle d'être un produit et un moyen pour produire du consensus, «donc, à la fois vécu et représenté – expression et support d'une pratique – stimulant et contraignant.» (LEFEBVRE, 1974,p.331) C'est ainsi une façon d'inclure et de façonner une *manière de vivre*, ce qui en soi est le lot de toute architecture. Sauf que dans le cas présent – celui de la pelouse-immobilière entrant dans la logique de la production d'espace-abstrait, les «manières» sont inféodées à la recherche de profit : «homogènes pour pouvoir s'échanger, s'acheter et se vendre, n'ayant entre [elles] que des différences appréciables en argent, donc quantifiables (volumes, distances).» (LEFEBVRE, 1974,p.91) Seul le rapport économique est apte à discriminer ce type d'espace. La pelouse-immobilière s'affiche pour souligner la possession et dans le même esprit calculateur, elle est entretenue pour que sa valeur soit maintenue.

Voici comment Toqueville expliquait que la *neutralisation* de l'espace entre dans une logique mercantile :

«[...] du moment où vous enlevez aux propriétaires fonciers un grand intérêt de sentiment, de souvenirs, d'orgueil, d'ambition à conserver la terre, on peut être assuré que tôt ou tard ils la vendront, car ils ont un grand intérêt pécuniaire à la vendre, les capitaux mobiliers produisant plus d'intérêts que les autres et se prêtant bien plus facilement à satisfaire les passions du moment.» (TOQUEVILLE, 1835 (1986),p.98)

Comme la pelouse-ostentatoire, la mise en rapport à laquelle la pelouse-immobilière convie est une affaire de différences à caractère visuel. Mais cette fois, c'est la représentation d'un style *neutre* qui prédomine. La pelouse-immobilière est une patine qui neutralise l'environnement, qui donne un fond stable au *marché*. C'est donc la teinte la plus beige qu'un *green* peut prendre. Cette sorte d'herbe est une antithématique : son sens est de produire un contexte habituel trivial.

La pelouse-immobilière est neutre, car elle doit être en mesure d'agir comme un tampon entre des logiques d'intérêts qui s'opposent. Elle cadre donc en tous points avec la théorie des espace-abstrait de Lefebvre, puisqu'elle participe à stabiliser spatialement, grâce à une distance d'allure détachée et impartiale, l'asymétrie des rapports sociaux :

«L'un des plus criants paradoxes de l'espace abstrait, c'est qu'il puisse être à la fois l'ensemble des lieux où naissent les contradictions, le milieu où elles se déploient et qu'elles déchirent, l'instrument enfin qui permet de les étouffer en leur substituant une apparente cohérence. Ce qui confère à l'espace, pratiquement (dans la pratique spatiale) une fonction auparavant assumée par l'idéologie et qui passe encore pour réclamer une idéologie.» (LEFEBVRE, 1974,p.420)

Cette idéologie à laquelle Lefebvre fait allusion est la forme spatiale contemporaine du régime de propriété. C'est aussi l'illusion pratique d'être arrivé, avec la pelouse-immobilière, à un consensus stable et durable sur une forme et une pratique de l'espace.

D'autre part, on pourrait aussi dire que la pelouse-immobilière empêche de reconstituer l'histoire en effaçant les traces de sa production. Qui a choisi qu'elle



se trouve là? Quelle nature poussait là et a fait le gras du sol où l'herbe s'agrippe et se nourrit ? On trouvera réponse à certaines de ces questions dans l'histoire de la botanique et de l'architecture, mais jamais *in situ*. En concordance avec les espaces-abstraites décrits et décrits par Lefebvre, la pelouse-immobilière cache ses origines sociales, «à tel point qu'on l'oublie, et que cet oubli - cette occultation, dirait un philosophe, rend possible le fétichisme de la marchandise: le fait qu'elle implique des rapports sociaux et qu'elle entraîne leur méconnaissance.» (LEFEBVRE, 2000 (1974),p.134). Ce schéma décrit un espace où le temps se fixe. Sur la pelouse-immobilière, le passé en formation cesse d'être générateur de possibilités à venir. Toutes les traces du passé disparaissent pour laisser place à ce type de pelouse et c'est pourquoi parler «d'occultation» n'est pas un superlatif. La programmation de la pelouse-immobilière maintient figé, comme une sorte de poli ou de vernis appliqué sur une table-rase.



*Illustration d'une pelouse immobilière. Cette image montre un projet de condominium à l'attention de futurs acheteurs. L'aménagement très conventionnel de ce terrain inspire la confiance quant à la propreté du site. Photo de Odax.inc.*

Avec la prédominance de la pelouse-immobilière dans l'environnement des villes, la société urbaine a pris les allures d'un grand magasin où est mis en marché un nombre restreint d'avenues pour façonner des environnements normalisés, aptes à infléchir des comportements sociaux qu'à l'œil on dirait respectueux, paisibles et vertueux. À cet égard, la pelouse-propriété n'est qu'un «produit dérivé», un épiphénomène. D'une part, elle entre dans un plus large mouvement traitant la

nature et ses symboles comme des commodités, ce que Richard Louv décrit comme : «*the increasingly pervasive commercial trend that views and uses nature as a sales gimmick or marketing strategy, often through the production of replicas or simulations.*» (LOUV, 2008,p.62) D'autre part, elle maintient un capital potentiellement productif – le sol, au stade de dépense perpétuelle. Ainsi, du moment où l'on adopte cette pelouse, on tombe aussi, un peu, sous sa propriété.

Il n'y avait que ce pas à faire pour que le fétichisme de la pelouse change les effets d'une quête esthétique en stratégie immobilière, puis en outil de *contrôle*.

### **LA PELOUSE-CONTRÔLE**

Antérieurement à cette stratégie cosmétique d'aplanissement des tensions et de la diversité «sur le terrain» à laquelle la pelouse-immobilière nous conviait, il s'est formé quelque part dans les étagères du politique un amoncellement de normes codifiant en termes positifs l'espace à produire (ou à proscrire, ce qui revient au même) et des codes d'entretien et de «mise à niveau». Par exemple, il y a les règlements municipaux qui fixent précisément la hauteur maximale de l'herbe, le pourcentage «d'espace vert» dans un nouveau développement, ou couplé avec le retrait d'une construction par rapport à la rue.

Ces normes générales donnent la certitude que les devis prévoyant toutes ces pelouses sont normaux, conformes et souhaitables, qu'il y a bel et bien une logique aux itinéraires des bulldozers qui rejettent de l'espace ce qui n'est pas destiné à devenir pelouse. Et ainsi, un taux – par exemple, une moyenne de 23% d'herbe au sol (ROBBINS et BIRKENHOLTZ, 2002), devient un *principe opératoire*. Ce taux convenu de pelouse par unité d'espace développé dont il est question, dans les faits, garantit une correspondance entre les intérêts politico-économiques et les normes codifiant ces intérêts. Lorsque des règlements et des décrets sur l'aménagement et l'usage de l'espace-pelouse sont adoptés dans l'espace politique,

l'espace-abstrait traverse du politique au géographique et on se retrouve alors de plain-pied dans la pelouse-contrôle.

Il y a autant d'interdictions invisibles que d'incitations muettes dans la pelouse-contrôle. Comme aux échecs, la principale stratégie porte sur l'occupation de l'espace et il serait surprenant que les choses soient différentes en contexte périurbain, alors que l'accumulation des richesses mobilise les calculs les plus rationnels et les passions les plus vicieuses. L'entretien d'une pelouse-contrôle pourrait bien être, à cet égard, la stratégie la plus élémentaire – le «niveau zéro» où est signifiée l'emprise sur le sol.

Il faut garder en tête que, dans la société de production contemporaine, le pouvoir et l'organisation de l'espace ne font qu'un. Selon Lefebvre :

«Chaque État prétend produire l'espace d'un accomplissement, voire d'un épanouissement, celui d'une société unifiée, donc homogène. Alors qu'en fait et en pratique, l'action étatique et politique institue en la consolidant par tous les moyens un rapport de forces entre les classes et fractions de classes, entre les espaces qu'elles occupent.» (LEFEBVRE, 1974,p.323)

Cette tendance globale fait de l'espace un dispositif assujéti aux logiques du pouvoir (à l'économie, au politique, à la technocratie, etc.), ce qui le prédispose à servir d'outil de contrôle. Il opère en divisant, en fractionnant et en dispersant. L'unité qui persiste dans cette désunion de l'espace, c'est ce sur quoi est fondée l'unité de *l'espace du pouvoir*, pour paraphraser Lefebvre. Le contrôle de l'espace que permet cette pelouse s'exerce en employant des techniques et des connaissances (comme la surveillance) afin de constituer un système (ici, un système spatialisé de domination) où la logique des intérêts projette ses effets de façon sous-jacente et tentaculaire.

La pelouse-contrôle prend cependant une réalité propre en devenant un *instrument* et un *moyen* pour la production, au même titre que le capital ou la marchandise, dont, en pratique, tout le monde peut faire usage et s'approprier une pointe, mais dans la mesure de ses moyens. À ce sujet, on connaît toutefois mieux Foucault que

Lefebvre pour avoir théorisé cette instrumentalisation politique, puis cette a-politisation de l'espace en parlant de l'émergence du biopouvoir (FOUCAULT, 1975).

La pelouse-contrôle est à la base une production stratégique : par exemple, lorsqu'une énorme pelouse est aménagée autour d'une prison, rien ni personne n'échappe à l'œil des gardiens qui patrouillent. Toute présence, toute action subversive ou commune est vue de tous, par la lunette de ce dispositif qui enveloppe l'espace. C'est un dispositif spatial dont le mode opératoire ne dépend que du fait d'étendre les regards, ainsi que l'impression d'être constamment sous observation.



*Illustration d'une pelouse-contrôle. Autour de cette prison, la pelouse est intégrée au dispositif de sécurité, car elle permet d'étendre le champ visuel aux abords des clôtures. Personne ne peut en sortir ou s'en approcher sans être vu. Photo de Donna Williams.*

Ce que l'on peut et ne peut pas faire sur la pelouse-contrôle est aussi relativement prédéterminé et inscrit dans son code. Dans *The City in History*, Lewis Mumford cite un extrait du journal d'Emerson, qui dit : «*there is no police so effective as a good hill and wide pasture in the neighborhood of a village.*» (MUMFORD, 1961,p.486), et il ajoute qu'ainsi, les débordements et les excès de la jeunesse sont moins sérieux, car moins soumis aux lois qui leur sont imposées d'en haut qu'à

cette sorte de code tacite qui vient du sol, de la pelouse. La pelouse-contrôle est ainsi également une forme d'hygiène morale, même si l'on se soumet volontairement à ses contentions.

Enfin, en prétendant que la pelouse-contrôle est porteuse d'ordre social, on sous-entendrait alors – peut-être à tort – que l'ordre social est une sorte de modèle universel et absolu, comme peut l'être l'espace-pelouse. La pelouse-contrôle n'est vraisemblablement pas plus que le symbole d'une certaine culture de l'ordre ou le fétiche d'une certaine cohésion formelle, tous deux fondés sur *l'uniformisation*.

### **LA PELOUSE-UNIFORME**

La pelouse-uniforme suppose que c'est seulement tant que la société s'hypnotise elle-même en arborant, avec ses symboles, l'image d'une entité homogène, qu'elle se considère comme une unité consistante.



*Illustration de trois pelouses-uniformes. Dans ce quartier très typique des banlieues nord-américaines, une certaine similitude dans l'aménagement paysager de la façade donne l'effet qu'une même pelouse se poursuit d'une maison à l'autre, accentuant ainsi l'impression d'homogénéité dans le quartier. Photo de Goliath Flores.*

L'harmonisation que permet la pelouse-uniforme ne se déroule donc pas par communication libre (expressive), mais par contagion d'un symbole. Ce qui peut sembler répressif. La similitude des pelouses-uniformes permet d'évoquer

l'ouverture à l'autre, mais en vérité il ne s'agit que de la coïncidence d'être né «dans des ondes d'imitations communes» (TARDE, 1993 (1890),p.53), pour reprendre les mots de Gabriel Tarde.

Le commencement d'un savoir théorique sur le rôle de la pelouse-uniforme comme symbole mis de l'avant dans les processus d'interaction est la déconstruction de cette «hypnose» par le symbole. Avec cet effort d'extériorité, on peut espérer mettre l'action du symbole entre parenthèses, se placer hors de sa possession, hors du «nous» dont il entretient le mirage. Le symbole de la pelouse-uniforme devient alors la matière d'un repli sur soi à grande échelle, générateur d'une solidarité imaginaire. Ces mots ne forment pas une objection contre la monotonie des pelouses-uniformes, mais une allusion au fait que l'homogène, le répliqué et le redondant sont les stratégies symboliques productrices d'une identité corporatiste et d'un entre-soi.

Ainsi, il devient impossible de prétendre que l'ordre social mimé par l'unité formelle de la pelouse-uniforme dans le paysage suburbain relie chacun à l'autre et au grand *Tout*, car lorsqu'on y regarde de plus près, c'est à un retour sur soi que cette pelouse convie. Si la pelouse-uniforme a pour fonction symbolique de former un sens de l'américanité, ou peut-être plus exactement, de «l'occidentalité», c'est selon une mécanique de co-isolation qu'elle y parvient.

Aussi, comment faire la part des choses entre les aspects répressifs et expressifs inhérents à «l'univers» monosymbolique de la pelouse-uniforme? Lefebvre ouvre une piste de réponse en remarquant comment, dans les espaces-abstraites où l'uniformité est prépondérante, «...besoins et désirs s'opposent. Aux besoins déterminés correspondent des objets définis. Au désir ne correspond aucun objet, mais un espace où le désir pourrait se déployer...» (LEFEBVRE, 2000 (1974),p.408) L'uniformité comble un désir d'appartenance, mais elle élude la possibilité formelle de répondre à tout autre besoin qui supposerait une expression individualisée. Dans l'interprétation la plus ambitieuse de ce passage, le symbole de l'herbe dans

la pelouse-uniforme n'existe que dans une relation vide à soi-même, à tout jamais captive de son propre étalement, comme le champ des désirs. Et comme la place conquise par le désir de ne pas détonner dans l'espace symbolique, la pelouse-uniforme ne reconnaît pas de frontière à son déploiement terrestre. Elle est redondante. Elle se répète de manière à ce que quelque chose se grave en nous.

C'est une interprétation, mais peut-être que si la pelouse-uniforme surabonde dans les espaces occupés par la classe moyenne, ce n'est pas parce qu'elle est l'expression des désirs propres de cette classe. Des intérêts politico-économiques peuvent bien lui avoir assignés pour s'enrichir ou pour pacifier l'espace, et elle l'accepte candidement parce qu'elle y trouve de l'apaisement. Dans la pelouse-uniforme, rôle et valeurs, statut et normes liées au lieu sont embaumés de toute la conformité dont la classe moyenne se farde, imitation (édulcorée par la nécessité) des façons de faire de la haute société<sup>3</sup>. La pelouse-uniforme, c'est le lieu et le milieu de cette tempérance mielleuse qui anesthésie les conflits risquant de canaliser vers d'autres la concentration des richesses. On enfile la pelouse-uniforme et le reste, c'est *business as usual*.

### **LA PELOUSE-PERSPECTIVE**

Taillée en brosse, la pelouse-perspective n'est qu'un volume creux déposé sur un fond uniforme. C'est une substance plate à l'extrême, presque asubstantielle. Cela dit, une grande part de l'intérêt qu'on lui porte découle précisément de sa bidimensionnalité apparente. Cela lui confère de dignes fonctions architecturales, car toute structure qui s'y ancre reçoit en partie sa forme du plan vert et horizontal auquel elle s'oppose. À côté de la pelouse-perspective, tout a de la prestance.

Cette pelouse-type est en réalité une stratégie de représentation. Selon Panofsky, la technique de la perspective visuelle a pris forme avec le travail des peintres de la Renaissance et s'est répandue dans l'espace par l'application qu'en ont ensuite

faite les architectes (PANOFSKY, 1961). Se multiplièrent alors, dans le paysage, les espaces donnant à voir une ligne d'horizon et un point de fuite bien délimité, formé en additionnant des formes convergentes. De la même manière, la pelouse-perspective est toujours rythmée par une succession de formes parallèles.<sup>4</sup>

La production d'espaces-pelouses articulés pour offrir à la vue une longue perspective performe toujours le même spectacle. Dans cette mise en scène, la succession des constructions crée un rythme qui se tait dans l'horizon. Avec la pelouse-perspective, l'oeil s'entraîne et s'est historiquement entraîné à voir l'espace réel comme un plan qui s'étire dans le vide. L'usage de la perspective comme matrice d'un effet visuel recherché crée l'impression que le cadre bâti est là pour limiter l'impression de vide, ou pour simuler la plénitude dans l'ordre. L'effet que la pelouse-perspective figure a toutefois autant d'épaisseur pratique que la réalité reflétée dans un miroir.

La pelouse-perspective n'a de sens que pour un observateur immobile, face à un horizon perçu dans son immobilité et adoptant une conception absolument stable de l'espace. C'est une surface qui nie idéologiquement tout développement pouvant l'obstruer ; tout mouvement, sauf ceux, prévisibles, qu'elle canalise. La pelouse-perspective est donc en cela l'apogée de la pelouse-contrôle.



*Illustration d'une pelouse-perspective. La pelouse des jardins de Versailles crée une impressionnante perspective visuelle. Cette perspective historique est protégée par une*



*règlementation empêchant sur plusieurs kilomètres tout développement urbain qui l'obstruerait. Photo de J. Raibaud.*

La perspective cherche à reproduire un espace perçu mentalement comme unifié. Toutefois, selon Lefebvre, cette *logique visuelle* ne parvient jamais qu'à donner une représentation fragmentaire de l'espace. Le monde optique «détache la forme pure de son impur contenu, le temps-vécu, le temps quotidien, celui des corps, de leur épaisseur opaque, de leur chaleur, de leur vie et de leur mort. À sa manière, l'image tue.» (LEFEBVRE, 2000 (1974),p.116) Pour preuve, l'un des exemples les plus iconiques de pelouse-perspective se trouve probablement à Versailles. La seule évolution que cette pelouse a connue à travers les années est l'acquisition d'une incapacité à suivre le rythme des saisons. Selon Mosser :

*«In the past, it was accepted that the lawns of Versailles would turn yellow for three months in the summer, and then become green again in the fall. It is only very recently that the aesthetics of «cleanliness» have extended from interior to the exterior, that the velvet surface has become plastic. Today the lawn has become the product of a total artificiality, ultimately perceived as antinatural.» (MOSSER, 1999,p.62)*

À sa manière, l'image de la pelouse-perspective tue en prédestinant le monde qu'elle enveloppe à une forme certaine, si certaine qu'elle passe pour «un produit d'une artificialité totale, ultimement perçu comme antinaturel», pour reprendre les mots de Mosser.

### **LA PELOUSE-NATURE**

La pelouse est un phénomène humain complexe pour de bonnes raisons. Elle est liée à un contexte par lequel on se définit socialement et par lequel, aussi, la force de notre lien avec la terre est soulignée.

Parmi toutes les possibilités de la botanique, une sélection limitée a été effectuée. Et de toutes les façons possibles de traiter leur volume dans l'espace, une régularité plate ou banale de précision est advenue : la pelouse-nature. Mais cet ordre implique des restrictions importantes. Par contraste, le désordre des

environnements naturels est illimité. La sorte de désordre qu'on leur reconnaît symbolise leur ambiguïté autant que leur force. Si aucun modèle d'agencement ne ressort de ces environnements, c'est seulement dans la mesure où leur potentiel d'ordination leur est sous-jacent. Le désordre ouvre des possibilités infinies, mais indéfinies. Voici pourquoi, en faisant de l'espace un produit ordonné, on ne se libère pas seulement du désordre. On nie aussi que le désordre puisse être une condition transitive de structuration.

La pelouse-nature offre une représentation à la fois réelle et illusoire de la nature. Elle est réellement organique et donc, «naturelle» à cet égard. C'est peut-être aussi la forme la plus élémentaire de «verdure» à laquelle il soit possible de faire référence. Mais voilà, il y a aussi quelque chose de fondamental à la nature qui ne colle pas sur ce minimalisme. Alors qu'il y a, dans la nature, une réalité fondamentalement opaque, mystérieuse, indicible et mouvante, la constitution planaire et transparente caractéristique de la pelouse-nature la réduit à ne pouvoir, au mieux, *qu'évoquer* les thèmes de l'écologie ou de l'environnement.

La pelouse-nature reproduit alors la nature comme le font les métaphores, c'est-à-dire en faisant résonner le même décalage qui sépare l'espace «réel» et le réel tel qu'on se le figure et qu'on le nomme. Sa forme spatiale est perçue, intellectualisée et maintenue de sorte qu'elle coïncide avec une forme mentale : la pelouse idéale, image idyllique, tapis vert, homogène et organique. Lefebvre parle de ce phénomène de *métaphorisation de la nature* comme :

«indistinctement magique et rationnelle [...] l'opération introduit un étrange mouvement de désincarnation (verbale) et de réincarnation (empirique), de déracinement et d'enracinement, de spatialisation dans une étendue spécifiée.» (LEFEBVRE, 1974,p.234)

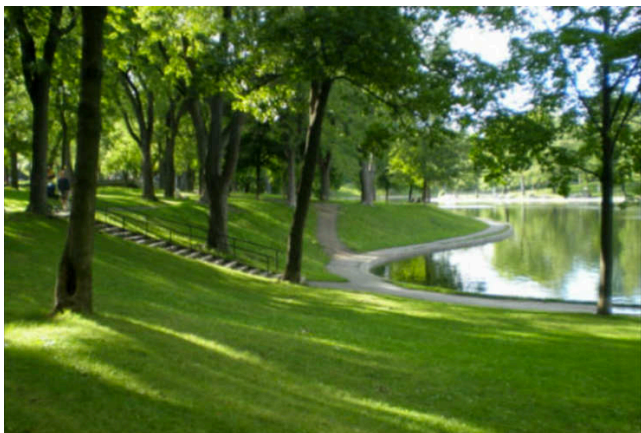
Donc par ce détour, l'herbe comme signe de la nature cesse en pratique d'être un objet naturel. Ses dynamiques ne lui sont plus immanentes, mais induites par le projet figuratif qu'elle porte.

Pour des raisons analogues, il est apparu au sociologue québécois Fernand Dumont que:

«l'arbre du coin de la rue ou le gazon rasé de frais de mon voisin ne sont pas, pour moi, la nature enveloppante et maternelle de mes pères; ils sont plutôt le signe qu'une nature existe quelque part et ils en entretiennent la nostalgie.» (DUMONT, 1968,p.74)

Pour cet intellectuel, la pelouse est une passerelle entre le phantasme d'un environnement asservi et la reconnaissance qu'on ne peut s'épanouir sans un brin de nature. Cette passerelle est bien un produit de la nature, mais qu'un consensus tacite a instrumentalisé.

La pelouse-nature est une forme simple dont l'ordre est un appareil, un symbole plongé dans le relatif et l'icône d'une nature lavée de sa substance après que sa naturalité erratique soit devenue une unité marginale. Elle recrée donc aussi la nature comme une *illusion d'optique* que l'on saurait produire, contenir, expliquer et infléchir à volonté – avec une rigueur que la nature délaisserait à coup sûr, si le gaz que les tondeuses brûlent venait qu'à manquer.



*Illustration d'une pelouse-nature. Située au coeur de Montréal, cette pelouse du Parc Lafontaine est utilisée au quotidien par les résidents du quartier pour se ressourcer dans un contexte naturel, ce qui contraste avec le fort débit de circulation à quelques pas de là. Photo de Strijbos & Van Rijswijk*

Néanmoins, l'illusion est très tenace. Selon Lefebvre au sujet des espaces de nature domestiqués :

«Le paradoxe, c'est qu'un tel espace ne cesse pas pour autant d'être perçu comme nature; bien plus, son mystère, son caractère sacré-maudit s'attribuent aux forces de la nature, alors que l'action du pouvoir politique qui s'y exerce le soustrait au contexte naturel et qu'il n'a de sens que par cette rupture.» (LEFEBVRE, 1974,p.271)

Ce type de pelouse signifie la nature sans s'encombrer des brouilles qui la concrétiseraient. Il l'imite et lui donne une identité dans l'espace urbanisé. Certains trouveront peut-être que «la copie est aussi bonne que l'original». Mais quel œil posent-ils alors sur la nature authentique? Selon Richard Louv : «*The logical extention of syntetic nature is the irrelevance of «true» nature – the certainty that it's not even worth looking at.*» (LOUV, 2008,p.62) C'est pourquoi il n'y a pas un brin de nature dans une touffe de ce type d'herbe. Du reste, si vous êtes une plante indigène, il est préférable de garder la tête basse.

En fin de compte, l'hégémonie de la pelouse-nature est aussi celle du cérébral, de l'idéal et du spectacle des mots. C'est une spéculation sur le naturel qui submerge et détourne l'environnement biologique dans le sens intellectuel des fascinations qu'elle inspire, mais aussi, qui substitue à l'expérience de la nature «réelle» une abstraction libidineuse, une fiction.

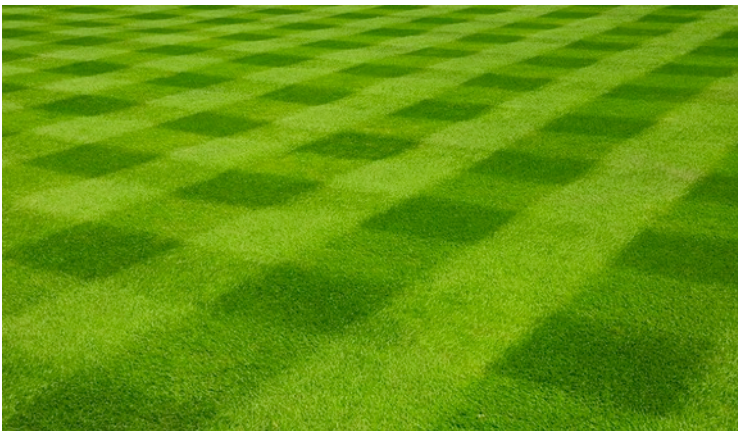
L'espace tapissé de pelouse-nature pour figurer l'environnement naturel, figure en fait plutôt bien la nature mise en charpie dans un espace générique.

### **LES PELOUSES-HYGIÉNIQUES**

La propreté et la salubrité d'une pelouse soignée semblent absolues et indiscutables. Les pages qui suivent chercheront à clarifier et à relativiser cette impression. Cela se fera en deux temps, avec deux types, puisqu'il existe une différence conceptuelle fondamentale entre la propreté apparente et la propreté sanitaire ; entre la pelouse-propre et la pelouse-sanitaire.

### **LA PELOUSE-PROPRE**

Lorsque l'entretien d'une surface gazonnée est négligé trop longtemps, l'effet de propreté escompté n'est plus celui observé. C'est plutôt l'impression inverse qui saute au sens: l'espace paraît malpropre. L'anthropologue britannique Mary Douglas s'est intéressée aux enjeux culturels de la pureté, puis de la saleté et du pollué. Elle constate dans son ouvrage *Purity and Danger* (DOUGLAS, 1966 (1984)) que l'état de malpropreté est essentiellement un état de désordre (qu'une chose est où elle ne doit pas être ; dont l'ordre n'est pas compris lors d'un effort conscient de perception), d'où cette observation éloquente : «*where there is dirt there is system.*» (DOUGLAS, 1966 (1984),p.35) En pensant la pureté comme un système absolument ordonné, Douglas constate que sur une base culturelle, la *saleté absolue* n'existe pas, mais s'avère plutôt être une représentation de l'observateur. Ce qui est malpropre – le désordre, la saleté, la souillure, etc., implique systématiquement une matière ou un principe de matière en contravention par son rapport à l'ordre attendu. Ainsi, une pelouse-malpropre est avant tout une offense indirecte contre l'ordre usuel, plutôt qu'un risque immédiat de contamination sanitaire.



*Illustration d'une pelouse-propre. Dans le cas présent, la tonte en damier accroit l'impression de propreté du terrain, car elle marque l'espace d'une organisation formelle évidente. On voit ainsi à quel point la pelouse-propre peut servir à structurer l'espace.  
Photo de Éric Johnstone.*

De façon générale, Douglas observe que l'identification des formes de saleté ou de

malpropreté est une manière autonome d'affubler une sorte de punition impersonnelle permettant d'accepter un système qui immunise contre le désordre et ses méfaits collatéraux. La condamnation de l'herbe-malpropre (trop longue, pleine de mauvaises herbes et de feuilles mortes) est évoquée pour sanctionner un registre de pratiques et de représentations : la négligence, la saleté, etc. C'est ainsi que le pissenlit exprime divers degrés de malpropreté selon où il prend racine. Par endroits, cette plante singulière est mise au centre d'un rituel très spécial visant à l'éliminer. L'abomination du pissenlit est maniée par certains comme une source puissante de motivation.

Selon Douglas, les réponses normales que l'on adopte face à la saleté ne visent pas uniquement à prévenir la contagion par une certaine forme de décrépitude. Elles sont en continuité avec d'autres réactions face aux ambiguïtés et aux anomalies, et l'empreinte culturelle de l'herbe-propre semble cadrer avec cette théorie proposée par Douglas. Par exemple, on aura des réserves semblables face à un voisin qui néglige simplement son terrain que face à un autre ayant des détritrus dans ses platebandes : ces deux comportements anormaux évoquent le désordre. Et puis, même s'ils sont anecdotiques, de tels défilements ne sont jamais des actions isolées, puisqu'ils ne peuvent se produire à l'extérieur d'un système d'idées ordonnées, dirait Douglas - à l'extérieur d'un espace-produit, dirait Lefebvre. En fait, l'idée même qu'une pelouse ou qu'une platebande ne doit pas être malpropre se trouve incluse dans le système symbolique qui les identifie et auquel elles participent. Il n'y a pas d'espace d'incertitude sur la nature de la pelouse-propre où une quelconque forme d'ordre ambiguë puisse se trouver sans paraître déplacée. Le désordre agace, dérange, perturbe les agencements existants.

De façon générale, la quête de pureté autant que la malpropreté et son étiquette agirait sur deux dimensions de la vie sociale. L'une est largement *instrumentale* et l'autre est *expressive*.

La dimension *instrumentale* de la pureté de la pelouse-propre est la plus évidente

des deux. Selon Douglas, l'adhésion aux standards de propreté influence directement les comportements et plus généralement, renforce une certaine pression sociale encourageant au maintien de l'ordre. Cela se fait en excluant des éléments inappropriés, ou dans les mots de l'auteure : «*the quest for purity is pursued by rejection.*» (DOUGLAS, 1966 (1984),p.161) On parle ainsi de «déchets de jardin» ou de «résidus verts», même s'il n'existe rien de tel dans le cycle de la nature. Ces détritiques sont les sous-produits d'un système culturel qui se maintient en suivant une classification de la matière dans l'espace.

Quand la quête de pureté est un projet tangible et palpable – projet que les pelouses-propres les plus parfaites manifestent absolument, le rejet de ce qui souille doit être ostensible. *A contrario*, quand la quête de pureté est d'ordre spirituel, religieux ou doctrinaire, la purge du «contaminant» est faite par rituel et son rejet est métaphorique. Ainsi, on râtelles les feuilles, on passe la tondeuse et on arrache les «mauvaises herbes» dans un effort positif pour redonner son organisation idéalisée à l'espace de la pelouse-propre.

Pour le dire à la manière de Lefebvre, une définition relative de l'ordre – de ce qu'est une pelouse-propre dans un contexte *lambda*, devient ainsi l'instrument du maintien général de l'ordre dans l'espace-produit. La «saleté» d'une pelouse-malpropre, c'est ce fait inconfortable qui échappe à la catégorisation de l'objet «pelouse». En râtelant, en désherbant et en tondant, on agence l'espace conformément à une idée qui correspond au système symbolique plus ou moins bien défini de l'espace tel qu'il a été conçu – puis tel qu'il est perçu et vécu. Les espaces qui sortent maladroitement de l'ordre scrupuleux qui les définit attirent sur eux la désapprobation (la pelouse-propre a ce petit côté puritain).

Dans le contexte des pelouses, comme ailleurs où Douglas a conduit ses observations, la malpropreté est une idée relative. Ainsi, toutes les pelouses-propres n'alimentent pas les mêmes attentes de pureté et n'ont pas non plus le même potentiel expressif. En effet, le jugement est plus sévère là où la pelouse-propre est

employée symboliquement pour exprimer l'ordre, qu'ailleurs où elle se trouve par défaut, sans raison évidente. On jugera ainsi de façon plus clémente la pelouse-malpropre d'un terrain vague que celle en façade d'une institution prestigieuse.

La *dimension expressive* du désordre, de la malpropreté, du laisser-aller, est moins tranchée, moins spontanément perçue ou admise, mais elle n'agit pas moins sensiblement sur la vie sociale et sur le rapport à l'espace. Dans la dimension instrumentale de la pureté, on observait que l'ordre se maintient par le risque que sa transgression apparente n'amène l'étiquette catégorique de la «malpropreté», alors que sur le plan expressif, on se trouve plutôt face à un système dynamique potentiellement plus élaboré et plus complexe que cette simple dichotomie : ordre-désordre.

En regard de leur mode d'expression, toutes les pelouses-propres ont quelques traits en commun. Un modèle de couvre-sol strict, précis, et très épuré s'est imposé à l'espace qu'elles couvrent et ce sont là des qualités stables que l'on recherche en elles. Selon Douglas, «*purity is the enemy of change, of ambiguity and compromise. Most of us indeed would feel safer if our experience could be hard-set and fixed in form.*» (DOUGLAS, 1966 (1984),p.162) Les pelouses-propres pointent toutes vers la même définition idéale de pureté, mais parviennent chacune à un degré de réalisation relatif – et cela est accepté. L'éventail de ce qui peut les souiller est très large, de sorte qu'elles doivent être systématiquement entretenues ou le laxisme deviendra évident. Enfin, comme tout contraste sur cette surface uniforme, la pureté de la pelouse-propre n'est autre qu'un vœu pieux ou une abstraction théorique.

Là où la pelouse-propre est précisément utilisée et entretenue pour symboliser l'ordre, son expressivité ne décolle pas du niveau du sol où elle s'enracine : cette propreté raconte l'ordre, froidement. Comme dirait Douglas, «*it is part of our condition that the purity for which we strive and sacrifice so much turns to be dead as a stone when we get it.*» (DOUGLAS, 1966 (1984),p.161) Notre besoin de tout



occuper, de tout ordonner, *de tout rendre propre* est cependant moins l'articulation d'un plan que l'élaboration d'un état d'exception. La saleté déroge de la pureté, et c'est son rôle : menacer la distinction entre un système ordonné et son environnement ambiguë. Elle montre la vulnérabilité du système quand elle détruit le bon ordre.

Dans la pelouse-propre, nous cherchons des lignes définies, un concept clair, un ordre apparent. Maintenant que ce type d'espace est presque partout en banlieue, force est de constater son incomplétude. L'essentiel est éludé :

*«the final paradox of the search for purity is that it is an attempt to force experience into logical categorie of non-contradiction. But experience is not amenable and those who make the attempt find themselves led into contradiction.»* (DOUGLAS, 1966 (1984),p.162)

Constituée par rejet, il s'ensuit que la pelouse-propre doit être pauvre et aride ; sa pureté étant celle du vide. Cet environnement stérilisé est partout le raffinement d'un «nulle part» qui confond le vide de l'espace avec la libération des désordres de l'espace.

La pelouse-propre, au fur et à mesure qu'elle avance (historiquement) dans l'intégration d'un modèle immaculé, qu'elle se consolide (techniquement) en tant que produit standardisé, qu'elle devient pelouse-propre, puis pelouse-impeccable (*et cetera*, jusqu'au *summum* de la perfection), est réduite à éliminer du réel un grand nombre de différences qualitatives, à éteindre en partie nos perceptions et à appauvrir notre vision concrète de l'environnement habité. Voilà ce que coûte l'épuration. En revanche, là où l'espace se recouvre d'un système d'ordre moins incisif et prescriptif, l'ambiguïté formelle est davantage libre de prendre une charge expressive qui ne soit pas automatiquement interprétée comme propre ou malpropre. Dans ces régions partiellement inarticulées et déstructurées (en comparaison à la pelouse-propre) émane un pouvoir nouveau motivant la réduction de l'ambiguïté.

Une pelouse-propre rigoureusement entretenue est prompte à montrer le niveau de

maîtrise qu'un propriétaire exerce sur son domaine. *A contrario*, tout signe d'irrégularité dans son entretien signifie également davantage, comme s'il s'agissait d'un enjeu de «sécurité nationale». Cela dit, la pelouse-propre se sera montrée contreproductive pour faire naître l'impression qu'un système d'ordre qualifie l'espace, car sa simple présence exclut toute autre forme d'expression potentiellement plus riche et complexe.

### **LA PELOUSE-SANITAIRE**

À son état ordinaire, une pelouse-sanitaire est nette et uniforme. C'est une surface typiquement salubre et sécuritaire. De ce fait, elle joue dans l'aménagement urbain et suburbain un rôle hygiénique, davantage que cosmétique. Aucune surprise donc que le courant hygiéniste l'ait adoptée, promue et consacrée pour ses vertus sanitaires. En fait, la filiation historique qui unit la pelouse au courant hygiéniste est presque devenue un cliché tellement elle a été rappelée par nombre d'auteurs.

L'hygiénisme peut aujourd'hui sembler suranné, comme s'il évoquait les excès d'un autre siècle. Cela dit, les ambitions originelles de ce mouvement à définir des mesures concrètes, aptes à conserver et à améliorer la santé publique, continu à avoir des influences profondes. Il faudra donc aussi tenir compte du fait que ce mouvement s'est écarté de ses ambitions premières, pour ne pas voir indûment la pelouse-sanitaire, comme la caricature grossière d'une autre époque.

Le philosophe et historien des sciences Gérard Jorland, écrivait en introduction à son livre *Une société à soigner: hygiène et salubrité publique en France au XIX<sup>e</sup> siècle* : «Le XIX<sup>e</sup> siècle aura été le siècle de l'hygiène publique.» (JORLAND, 2010,p.10) À ses origines, cette doctrine était fondée sur une représentation des milieux de vie comme espaces biophysiques où l'on cherche à contrôler objectivement les contaminants ainsi que les facteurs de santé, surtout à l'échelle des grandes villes (BLANC, 2008,p.52). Ce projet social et les connaissances

scientifiques qu'il suppose étaient largement supportés par la communauté médicale, qui préconisait alors un grand nettoyage des villes, ainsi que leur *aération*, leur éclairage et leur ouverture, pour qu'on y circule de façon plus fluide.

On croyait à cette époque que les maladies se répandaient dans les villes par un invisible *miasme* : une fumée imperceptible et toxique qui émanait des détritiques en décomposition. De là à accepter que les maladies eussent en fait été contractées par contact avec des organismes microscopiques, il n'y avait qu'un petit pas à faire. En fait, Levenstein rapporte que durant un certain temps au début du 20<sup>e</sup> siècle, les deux théories ont coexisté sans se nier, car il était cru que les microbes naissaient dans la matière en décomposition, celle-là même que l'on croyait être à l'origine du miasme (LEVENSTEIN, 2012,p.6). L'idée que la saleté est cause de maladie fut donc facilement acceptée et justifia nombre de mesures efficaces pour renforcer la salubrité des villes. Recouvrir de pelouse les espaces non minéralisés fut une mesure parmi tant d'autres.

L'hygiénisme a cependant dérivé en prenant l'espace social comme objet de ses réformes, passant ainsi de l'«hygiénique au moral» (CORBIN, 1997,p.17), comme disait Corbin. L'obsession de la propreté dans le contexte urbain émerge parallèlement à l'hygiénisme sanitaire, au XIX<sup>e</sup> siècle, mais n'a initialement rien à voir avec le monde médical. Selon Matthey, la *propreté d'apparat* était à cette époque une manie de la bourgeoisie, une classe alors en pleine ascension. Dans l'éthos bourgeois de la propreté ostentatoire,

«il convient de ne pas dépasser les limites. Il est nécessaire de rester dans les frontières de son corps, de ne pas incommoder par son odeur, de respecter la *privacy* de l'autre. La propreté est donc un nouveau rapport au corps qui tient de la discipline.» (MATTHEY, 2005,p.3)

De façon analogue, on prend soin de la pelouse comme du corps – surtout comme du corps masculin, qui taille sa barbe et soigne sa moustache, qui tond ses cheveux en brosse. Toutefois, le discours hygiéniste ainsi parasité par l'éthos bourgeois de la propreté cosmétique s'est trouvé davantage insufflé par l'idée du contrôle de soi

que par la santé qui devrait en découler.

L'hygiénisme passe ainsi d'un «mouvement intellectuel à finalité pratique» (Le ROUX, 2010,p.33) à cette sorte de pantin rapaillé, que l'on a tant agité pour façonner l'organisation de l'espace, et plus implicitement, auquel se confond la représentation culturelle du corps et de ce qui convient au corps. Voilà en partie déconstruit le genre de médecine qu'il nous reste de l'hygiénisme moral et que la prééminence de la pelouse-sanitaire continue à prescrire. Ce rapport entre la pelouse-sanitaire et l'expression d'une esthétique hygiénique recoupe toutefois ce qui fut dit au sujet de la pelouse-propre, car dès lors qu'on suit l'hygiénisme jusque dans ses dérives subjectives, l'enjeu de la santé est relégué au second plan (devenant par exemple prétexte à l'exacerbation du droit individuel). Et puis, il y a encore à dire sur le lien entre la pelouse-sanitaire et la santé, vue à l'échelle de l'espace.



*Illustration d'une pelouse-hygiénique. Dans cet espace vaquant situé aux abords de la Bibliothèque Nationale et Archive du Québec, la pelouse permet de maintenir le lieu propre et vide, car une telle pelouse-hygiénique commande un entretien régulier. Photo capturée à partir de Google Streetview, septembre 2014.*

Maintenant que la peur de la saleté est presque entièrement dominée par la connaissance des micro-organismes pathogènes, l'obsession d'un monde hygiénique incarnerait *l'esprit de la clinique*, selon Foucault (FOUCAULT, 1972 (1968)). Les experts du monde médical se sont accaparé le monopole du savoir

légitime sur toutes les dimensions de la santé, de sorte que l'hygiène est presque le seul aspect de notre santé que nous maîtrisons tangiblement et sur lequel nous pouvons exercer une responsabilité directe<sup>5</sup>. Ainsi naît l'impression orgueilleuse d'avoir chassé une part de danger en purgeant la saleté de nos vies ; on *opère* sur l'espace comme on le fait sur les corps malades. De façon analogue, la pelouse-sanitaire ne dépend-elle pas qu'on lui ampute ses excroissances et qu'on arrache de sa masse ses parties putrescibles?

### **LA PELOUSE-IMMUNITAIRE**

Cette pelouse-type est, comme tout autre type de pelouse, consolidée par des règlements, des habitudes d'aménagement, un cycle d'entretien et un savoir technique rudimentaire. Elle se distingue toutefois en signifiant spécifiquement une démarcation dans le paysage. L'immunité qu'elle pourvoit découle donc pour de la pratique de la bonne limitation.

En réfléchissant à partir du concept d'immunité et d'immunologie, Sloterdijk actualise avec élégance et pondération le vocabulaire du projet hygiéniste, sans dénaturer sa propension à traiter concrètement des facteurs de santé. Le concept «d'espace immunitaire» (SLOTERDIJK, 2013,p.476) qu'il développe ne devrait pas manquer d'intéresser une pensée architecturale conceptuelle. Par ce prisme interprétatif, l'auteur constate que la vitalité d'un milieu repose sur le bon positionnement de la vie dans l'espace. Par exemple, la bonne intégration d'un organisme dans la zone de son habitat (ou d'un résident, à l'échelle de la ville) dépend de sa capacité à s'isoler contre les contaminants, les pénuries, les indiscretions et les heurts ; soit un lot d'inhibiteurs qui risquent plus fortement de se retrouver à un état non maîtrisé dans l'environnement général.<sup>6</sup>

Sloterdijk s'est abondamment intéressé à ce type de surface frontalière servant à circonscrire et à protéger concrètement ou symboliquement l'intégrité des habitats.

Il parle de ces parois bienfaisantes et nécessaires comme de la pellicule des bulles, en précisant que l'habitat (l'atmosphère de la bulle) est dans cette métaphore, la demeure ou l'espace de vie du groupe, puis celle de l'individu, une demeure qui cherche constamment à consolider son intégrité. La paroi permet de former une unité symbolique, et aussi, elle permet de donner une forme et des qualités objectives au rassemblement. Partout où on peut la discerner, elle délimite des habitats. Une architecture d'habitat, aussi, dont les formes spécifiques sont «destinées à assister les hommes dans des situations où ils sont retenus.» (SLOTERDIJK, 2013,p.448) Les parois immunitaires préservent des méfaits qu'une désorganisation de l'espace laisserait craindre.

Ainsi, la pelouse-immunitaire entre dans l'habitat comme une zone délimitée intégrant des mécanismes garantissant le bien-être de ses occupants. C'est un dispositif semi-poreux, ouvert et fermé ; une enveloppe protectrice glissée entre l'espace identitaire (de la maison, de l'institution, du monument, etc.) et son environnement, qui joue aussi un rôle interne en tant que filtre normalisateur. Elle protège sans enfermer, mais elle conditionne. Dans cette perspective, elle peut donc être vue comme consubstantielle à l'intégrité de l'habitat pour lequel elle trace les marges.

La pelouse-immunitaire souligne cette limitation entre le site (le logement, le bureau, etc.) et le quartier. En signifiant une telle frontière sans pour autant agir comme force dissociatrice, elle «matérialise le fait qu'à l'ouverture humaine au monde correspond toujours une attitude complémentaire consistant à se détourner du monde.» (SLOTERDIJK, 2013,p.478) Elle est un carcan, un corset, un revêtement qui n'a *a fortiori* de sens qu'aux yeux du groupe, dans la mesure où la cohésion sociale plonge ses racines dans l'espace-produit, comme dirait Lefebvre.

Cette pelouse-type trace les pourtours contigus des sous-systèmes à la base du mode d'organisation et de peuplement des milieux où l'on vit. Elle n'a pour cela de sens qu'en rapport à la totalité du système suburbain, dont les concepts clés sont

ceux de limite, de marge, de paroi, de frontière, de démarcation interne et externe maintenues en relation.

Elle joue un rôle en étirant une séparation jusqu'à la frontière de *l'autre* ; une démarcation salutaire qui porte aussi un sens *pour* l'autre. S'il faut retenir un autre concept pour la comprendre, c'est donc celui-ci : l'intégrité. La pelouse-immunitaire donne une apparence d'intégrité par le simple fait qu'elle rythme avec justesse la succession, la porosité et la symbolique des séparations.

La prestation immunologique de la pelouse-immunitaire tient également du fait que son hygiène précède tout. Elle ne permet aucune improvisation matérielle et ne tolère aucune invasion transformatrice, d'aucune sorte. Son ADN est hygiénique. Elle n'a jamais à s'adapter pour jouer ce rôle. La pelouse-immunitaire est ainsi libérée de devoir se défendre contre un reformatage éventuel, car elle ne peut rien subir ni laisser s'incruster sur ses surfaces que ce qu'elle possède déjà dans son propre programme. Sloterdijk précise un trait commun à cette famille d'espace: «l'immunité implique une force préventive contre la force qui blesse – elle intériorise ce dont elle aimerait se protéger.» (SLOTERDIJK, 2013,p.476) La pelouse-immunitaire est donc un rempart internalisé dans l'environnement urbanisé, qui forme sur toute sa largeur un site actif, mettant en relief les désordres et les intrusions venant de l'extérieur.

Il est difficile de trouver des exemples éloquents de pelouse-immunitaire, car leur effet se manifeste dans le contexte où elle se trouve, sans que cela ne leur donne un caractère distinctif à première vue. Cela dit, en s'étant constitué un programme clair et résilient, un code propre à prévenir toute dégénérescence et tout débordement d'envergure pouvant l'affecter (ou l'infecter?), la pelouse-immunitaire montre des qualités immunologiques évidentes. On se souviendra toutefois avec quelle insistance Henri Lefebvre a critiqué la tendance à procéder à des aménagements qui induisent un fractionnement du paysage, en y voyant une stratégie vicieuse du capital. La pelouse-immunitaire est donc peut-être l'heureux

revers de cette sombre médaille.



*Illustration d'une pelouse-immunitaire. Dans ce projet, la pelouse au centre de l'aménagement routier sert de bande protectrice et supporte les indications routières, simplement par sa forme. On peut y lire comment circuler de manière sécuritaire dans l'espace sans que des lumières de circulation ne soient nécessaires. Ce projet a été soumis au Ministère des Transports par l'entreprise Dynamik3D, visant le prolongement de l'autoroute 410 pour contourner la ville de Sherbrooke par le sud Photo de Dynamik 3D, 2009.*

Toutefois, si l'on en croit Sloterdijk, les stratégies porteuses d'intégrité pour les habitats pourraient être en phase de mutation stratégique, car l'intégrité ne s'obtient désormais plus mécaniquement, par simple répliation interne des facteurs systémiques de cohésion :

«On ne peut plus penser l'intégrité comme une chose que l'on acquiert en se dévouant à un environnement bienfaisant, mais uniquement comme la prestation spécifique d'un organisme qui veille en permanence à se démarquer activement de son environnement. Ainsi commence à progresser l'idée selon laquelle la vie tient moins dans l'être-là par ouverture et participation au tout qu'elle ne se stabilise par autofermeture et refus sélectif de la participation.» (SLOTERDIJK, 2013,p.173)

Le passage de la «participation au tout» à la «démarcation active» face au tout rapporté par l'auteur coïncide *grosso modo* à la transition d'une société de masse à une société respectueuse de l'individualité, en comprenant les changements socio



comportementaux que cela suppose. Pour reprendre l'analogie de l'auteur, la société prend de plus en plus l'allure d'une *écume* et chaque bulle, chaque habitat, doit s'engager dans une quête interne de résilience. Dans ce contexte mouvant, les stratégies sur lesquelles s'appuie l'intégrité des habitats sont également en mutation, et la nature des parois et frontières entre soi, son environnement et le monde devient naturellement un enjeu de première ligne.

La pelouse-immunitaire est aussi une pelouse-immuable et cela pourrait ne plus la servir. Elle a toujours été un élément unificateur, mais dans un contexte où l'unité du groupe tolère (et s'enrichit même) de la diversité qu'affiche chacun, les zones de démarcations sont également appelées à changer. On aura noté que la pelouse-immunitaire excelle dans l'art de la séparation juste : elle est une zone tampon bien maîtrisée et un espace de médiation normalisé. Cela dit, on peut facilement imaginer que d'autres surfaces sont autant qualifiées, sinon plus, pour servir de paroi face à «l'écume du monde», tout en soutenant mieux les nouvelles fonctions immunitaires et expressives que l'habitat en phase d'individualisation et «d'autofermeture» doit prendre en main.

### ***LA PELOUSE-BANLIEUE***

En 1858, Olmsted est revenu d'un voyage en Europe avec une idée pour sauver les villes de leur décadence industrielle. Il savait bien que les villes continueraient à croître, mais il voulait qu'elles le fassent en demeurant tolérables, voire même, splendides. Son idée était d'entourer les villes nord-américaines, à leur stade actuel de développement, avec de larges bandes de parcs, de jardins et de résidences unifamiliales. Il avait aussi une vision des banlieues comme d'un lieu où se conjugueraient les avantages de la ville et de la campagne, mais sans les inconvénients d'aucuns (BEVERIDGE et ROCHELEAU, 1998,p.15). Pouvait-il imaginer que, d'une certaine manière, la banlieue se retrouverait un jour partout? Il en va ainsi depuis que la banlieue a colonisé la ville, la campagne et les façons les plus communes de penser l'espace-produit.

De même, nous côtoyons partout la pelouse-banlieue : dans l'espace vécu en général, autant qu'à travers les représentations que l'on entretient au sujet de l'espace-pelouse. En fait, elle incarne peut-être la forme de pelouse la plus typique qui soit, étant elle-même l'icône d'une expérience de l'espace désormais omniprésente. Partout, on peut la voir réconcilier des logiques extrêmes et dans l'absolu, c'est un parfait produit de synthèse :

- Comme la pelouse-nature, elle est un relais pour le monde organique dans les environnements fortement minéralisés où elle se déploie. Sa force est de rester verte longtemps, d'où son importance symbolique dans la définition de la palette des couleurs caractéristiques aux espaces-banlieues ;
- Comme la pelouse-uniforme, elle n'est compréhensible que par référence à un sentiment spécifiquement moderne de l'espace, se projetant partout dans la continuité et dans l'homogénéité ;
- Comme la pelouse-contrôle, elle est le triomphe de ce désir de puissance qui stabilise et qui systématise l'espace extérieur, comme une enceinte fortifiée (au NKP) où s'élargit la sphère de l'égo. En cela, elle se mêle aussi à la pelouse-ostentatoire ;
- Comme la pelouse-perspective, grâce à sa multiplication tout azimuts, le champ visuel s'ouvre. Mais l'Homme reste ainsi partout collé au même repère; il peut tout appréhender sans se trouver à distance de lui-même. La pelouse-banlieue offre partout ce même confort sécurisant auquel on s'abandonne en restant collé à ce que l'on connaît trop bien. Elle est donc aussi, un peu, une pelouse-immunitaire ;
- Comme la pelouse-hygiénique, propre et sanitaire, elle évince ce qui n'est pas proprement justifié d'apparaître, ce qui déborde de l'ordre, ce qui répugne, ce qui sort du cadre. Elle est au cœur d'une définition méticuleusement entretenue de la normalité ;

- Comme la pelouse-banlieue, elle peut donner soif d'autre chose.

La pelouse-banlieue se trouve donc au confluent de tous les types de pelouse mentionnés jusqu'à présent. En tant que l'un des symboles clés du suburbain, elle ne s'établit pas seulement matériellement (suivant le lotissement du sol, son entretien hebdomadaire, etc.). Elle est fondamentalement génératrice d'attentes, de pratiques et elle implique un registre étendu de rapports sociaux.

À coup sûr, l'auteur français Christian Bobin a déjà croisé une authentique pelouse-banlieue. Il la décrit dans *l'Insoumise* (BOBIN, 1996). Dans l'extrait qui suit, Bobin soulève presque tous les thèmes et les manies qui tissent la pelouse-banlieue et à sa manière, il explique ce qui lui donne des allures de déjà-vu :

«Vous passez là avec des enfants ou bien tout seul, là, devant le centre pour handicapés mentaux. Un ensemble de maisons basses, éparpillées au fond d'une pelouse verte. Le jour, ce qui vous étonne le plus, c'est ce vert, cette herbe rase qui appelle la sécheresse, ce désespoir de la vue. Une eau verte et maigre d'ennui. Une désespérance étale, aplanie, un filet de résignation verte. L'Herbe est toujours à la même hauteur. Jamais elle ne va dans la démesure, vers la belle folie des jardins d'enfance. Jamais non plus elle ne meurt, ne part en plaques noircies. Un jardinier doit sans doute s'en occuper. Un jardinier doit être prévu pour prendre en charge l'herbe infirme, de même qu'il est prévu un certain nombre de personnes pour prendre en charge les handicapés. Que rien ne soit ni trop sec ni trop haut. Que rien ne meure et que rien ne vive. De l'extérieur on dit souvent : quel dévouement. Comme cela doit être dur de s'occuper de ces gens-là. Moi, à votre place... On pourrait dire la même chose au jardinier : comme cela doit être dur de s'occuper de cette herbe-là. Un vert aussi régulier, un vert aussi désespérément vert. Quel dévouement, quelle rectitude dans l'ennui, quelle fidélité dans la lassitude! Moi, à votre place... Mais il y a encore quelque chose à dire sur ce vert. Oui il y a à dire cette chose-là : cette étendue verte, vous l'avez déjà vue ailleurs. La même. La même mélancolie verte, la même couleur des solitudes, autour des maisons de propriétaires. Un tout petit enclos de vert autour des familles. Avec les beaux jours revient l'enfer des tondeuses. Le mari héroïquement passe la tondeuse, content de lui, fier de prendre sa part du devoir familial, de changer en vacarme l'insatisfaction d'une semaine de travail. La couleur verte, en peinture, s'obtient par un mélange de bleu et de jaune. La couleur verte des pelouses privées n'est mélangée ni de bleu ni de jaune – mais de gris et de noir. Le gris d'une semaine de travail, le noir d'un dimanche qui n'est jamais un

dimanche, qui n'est que la veille d'une autre semaine de travail. Encore, encore une chose à dire sur ce vert : ce vert apprivoisé, cette fermeture verte, vous la trouvez encore devant les grandes demeures bourgeoises, derrière les grilles des hôtels particuliers. Là aussi, beaucoup de pelouse, une énorme variété de vert sage. Autour de la misère mentale et autour de la puissance financière. Là où l'esprit manque comme là où l'argent surabonde : pelouses. Claires et vertes pelouses confiées aux mains expertes d'un jardinier. Les soirs d'hiver, lorsque vous passez devant le centre d'handicapés, vous ne voyez plus la pelouse. Elle se repose dans le noir. Elle est revenue à sa noirceur d'origine. Elle a fini son travail qui est de désespérer la vue, de dissuader d'entrer, de faire un seul pas sur la désolation verte pour aller voir de près ceux qui boitent dans leur esprit, ou ceux qui dorment dans leur argent...» (BOBIN, 1996,p.77)

La pelouse du Centre pour handicapés mentaux qui désespère Bobin est, à peu de chose près, un amalgame de tout ce que la pelouse-banlieue est susceptible d'évoquer. C'est aussi le témoignage territorial d'une façon d'être au monde.

Enfin, si elle montre et certifie ce qu'offre la banlieue, la pelouse-banlieue est-elle un «espace de représentation», pour reprendre cette expression chère aux humanités? Pour cela, elle devrait aussi être porteuse de sens. L'est-elle ? Probablement, mais en acceptant que ce sens soit pluriel, flottant et parfois en décalage avec ce qu'il peut paraître, comme c'est aussi le cas pour pratiquement toutes les pelouses-types décrites jusqu'à présent. C'est seulement ainsi que la pelouse de la Maison-Blanche, celle d'un golf, celle d'une banlieue et celle qui entoure une prison ont un référentiel commun : il faut que ce à quoi elles réfèrent puisse diverger.

En contrepartie, ce relativisme symbolique fait-il de la pelouse-banlieue un espace insignifiant? Probablement aussi: il peut être vide et neutre, inaccessible ou fauteur de distance, juste «là» en attendant autre chose, ou ne rien laisser présager. Il peut être un non-lieu, dans le sens que Marc Auger donne au terme (AUGÉ, 1992). Presque rien – sinon rien, dans l'espace périurbain ne se laisse interpréter ni situer par rapport à la pelouse-banlieue. Elle n'annonce aucune différence entre le

public, l'institutionnel et le privé, entre le sacré et le profane. Seule certitude, en banlieue, jamais on ne peut être surpris de la voir où elle se trouve.

La pelouse-banlieue est donc, à juste titre, porteuse de banlieue. Même lorsqu'elle est là pour évoquer ou donner l'expérience d'un espace naturel, elle continue à exprimer le sens et les manières de l'urbanité.

### **LES PELOUSES TYPES**

Quelques autres types d'espace-pelouse existent et n'ont pas été décrits jusqu'à présent. Il y a encore la *pelouse-distance*, au sujet de laquelle il faut rappeler le fait que l'étalement de l'herbe dépend historiquement du développement des transports. Sloterdijk observe que le développement des transports a délesté l'habitat du fardeau de «sustenter l'existence dans sa captivité locale» (SLOTERDIJK, 2013,p.215). En adoptant historiquement une vie sédentaire, l'habitat est devenu ce «creuset» dont on ne sort pas sans nécessité évidente. Toutefois, rester, habiter, cela ne signifie plus ne pas pouvoir partir. Il est devenu possible d'habiter un espace impropre à soutenir la vie, imposant une distance face à tout ce que la vie réclame : c'est le type d'environnement auquel la pelouse-distance donne forme. Grâce au développement des transports, ce qui se rattache au sol s'est trouvé libéré de devoir servir l'habitat. Ainsi, ce que l'on pourrait taxer de «déracinement» est formellement une libération revendiquée face aux obligations utilitaires locales (s'alimenter, se vêtir, etc.). La pelouse-distance est la substance élémentaire de l'étalement urbain. L'auto est une prothèse contre les distances que la pelouse essaime un peu partout. La pelouse-distance fait varier l'habitat urbain d'une manière dont on est en droit de se réjouir, mais nous contraint à une grave dépendance, pétrolinomen que nous sommes.

Il y a aussi la *pelouse-industrielle*, mieux connue celle-là, qui arrive pour contrecarrer le prolongement «logique» de la pelouse-nature. La tondeuse n'est pas

la seule innovation technologique sur laquelle repose l'étalement des pelouses-industrielles. Le développement municipal des systèmes d'aqueduc, l'invention des boyaux d'arrosage et des gicleurs à eau, la formulation chimique des fertilisants, la sélection biologique d'espèces d'herbes plus résistantes, et l'usage de rouleaux à herbe (à une autre époque) furent aussi d'une grande aide. Voici peut-être comment Lefebvre situerait cette transition historique hautement significative :

«L'histoire de l'espace mènerait du temps où cesse la prédominance de l'anthropologique jusqu'au temps où commence expressément la production de l'espace comme produit industriel: où le reproductible, la répétition et la reproduction des rapports sociaux, l'emportent délibérément sur l'oeuvre, sur la reproduction naturelle, sur la nature elle-même et les temps naturels.» (LEFEBVRE, 2000 (1974),p.142)

Toutes ces inventions que je mentionnai consolident la capacité opératoire à changer le paysage à la manière d'un dispositif industriel.

Les quelques pelouses-types détaillées dans ce chapitre ne suffisent pas à éclairer l'ensemble des facettes urbaines et suburbaines de l'espace-pelouse. Les types ayant été décrits plus en détail ont été choisis parce qu'ils offraient un angle révélateur sur la pelouse-banlieue. D'autres types ont été laissés de côté, parce qu'ils étaient moins éloquentes. Par exemple, presque rien n'a été dit au sujet de la *pelouse-sportive* des terrains de tennis, de golf, de soccer et de football; ni sur la *pelouse-champêtre* des piqueniques improvisés; ni sur la *pelouse-synthétique*, qui n'est pas véritablement faite en pelouse.

Pour conclure cette démarche, je dois reconnaître que malgré l'effort qui vient d'être fait, la pelouse-banlieue n'a pas fini d'être distinguée. Après avoir vu son histoire et avoir été attentif à sa production, cette construction typologique a néanmoins permis de se soucier de son état en la cultivant par la réflexion, en la décrivant sous de nouveaux angles, en rendant un peu plus explicite ce qui lui est sous-jacent, en la démaquillant, en la décantant, en la déconstruisant.

## CHAPITRE 4 - La pelouse en transition

L'incertitude plane en permanence sur les états de transition, simplement parce que la transition est un espace aux qualités partiellement indéfinies. Ni un état anticipé ni un autre formellement fixé. Plus concrètement, la réappropriation recherchée par la pelouse en transition commence après que de l'herbe ait été arrachée... ou minimalement pervertie.

Dans l'article désormais classique *The Place of Nature in the City of Man* (McHARG L., 1964), Ian McHarg avance que, dans les villes construites sous le coup de l'étalement urbain, la nature est souvent pauvre, peu diversifiée et planifiée en toute méconnaissance des processus écologiques auxquels la nature répond. Ses recherches encouragent à diversifier les fonctions dévolues à la nature en ville et à varier la couverture des sols pour pallier à l'érosion et au ruissellement. Cet article sur le paysage urbain anticipait aussi les conclusions plus récentes de Marie-José Fortin, pour qui « l'environnement vécu, perçu et connu, est une donne fondatrice de l'expérience sociale contemporaine du paysage. » (FORTIN, 2007, p.17) Christopher Tunnards, professeur d'aménagement urbain à Yale, a publié *Garden in the Modern Landscape* (TUNNARD, 1948 (1938)). Il retrace dans ce livre un siècle d'histoire des paysages d'Angleterre, en débutant par la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Il s'agit aussi d'un essai où l'auteur présente son approche comme étant fonctionnelle, empathique et artistique. Son œil d'artiste scrute le thème abstrait de la couleur, du vert, et introduit le concept de l'herbe comme « plante lumineuse ». Fonctionnaliste, il tourne le dos au romantisme en soutenant que l'architecture du paysage ne devrait pas se laisser guider par le sentimentalisme. Selon lui, l'architecture du paysage devrait suivre des principes logiques et rationnels, être à l'affût des nouvelles technologies et servir aussi à améliorer le milieu de vie de la classe moyenne.

Cela dit, il aurait été mal avisé de faire une étude spécifiquement sur la pelouse

sans également sonder les initiatives qui la chamboulent, puisqu'une formule se propose de remplacer l'autre.

La face des milieux périurbains change, comme elle l'a toujours fait. La raréfaction des espaces vacants, l'exaspération face à la monotonie convenue de la pelouse-homogène et le besoin d'espaces qui se distinguent entre eux, sont en voie de constituer un argumentaire légitime pour réhabiliter dans l'espace déjà aménagé d'autres fonctions expressives, alors que la logique de l'abstraction les y avait proscrites. Anna Jorgensen résume bien cette tendance à l'échelle du paysage et le cas de l'espace-pelouse pourrait bien s'avérer un exemple éloquent :

*«Thus whilst many landscapes of the 20th century could for example be linked variously with confidence in global capital, technological innovation, and conspicuous consumption, those of the 21st will of necessity be focussed inter alia on promoting multifunctionality, ecosystem services, and resilience.»* (JORGENSEN, 2011,p.355)

Le 21<sup>e</sup> siècle semble donc s'ouvrir sur de nouveaux canons esthétiques, où ce qui semble beau, juste et bon, doit ne pas avoir de conséquences écologiques ou environnementales fâcheuses. Ce nouveau précepte ne s'est toutefois pas encore traduit par un changement important pour les pelouses contemporaines, encore campées dans leur modèle d'après-guerre. En fait, cette affirmation mérite d'être relativisée, car, comme cela fut mentionné, plusieurs municipalités interdisent désormais l'usage d'herbicides. Ces pelouses contemporaines ne sont donc techniquement plus des monocultures, mais elles en conservent les manières, car leur tonte n'a pas changé.

Plusieurs, comme Smith et Fellowes, se demandent s'il est possible de repenser substantiellement le design de la pelouse industrielle, de manière à diminuer ses répercussions écologiques :

*«In an age that increasingly faces significantly new social, economic and environmental challenges quite different from times gone by, it has surely been timely for the lawn to release from its traditional constricting identification with grass and to be allowed to flower.»* (SMITH et FELLOWES, 2013,p.167)



La pelouse qui enveloppe la ville et la banlieue se prépare donc peut-être à tourner une nouvelle page de son histoire, car la conscience environnementale grandissante la trouve prête à s'écrire sous sa dictée.

Cela dit, le travail de réflexion qui s'amorce dans ce chapitre ne se limitera pas à chercher une solution strictement écologique aux problèmes environnementaux que l'espace-pelouse soulève ni à faire une revue exhaustive des alternatives botaniques possibles. Car si l'herbe ne peut être remplacée d'une manière aussi élégante qu'elle ne l'est, serviable comme on la connaît et socialement adaptée au contexte qu'elle verdit déjà, peu d'entre nous souhaiterons la changer.

Le projet de ce chapitre est de continuer la réflexion déjà entamée sur le lien entre la pelouse et le contexte large des milieux suburbains où on la retrouve, mais encore une fois, en changeant de point de vue. L'espace-pelouse sera désormais vu comme un sujet pouvant être partiellement réinventé.

En décrivant certains scénarios dans lesquels des pelouses-typiques sont entretenues autrement, ou alors remplacées partiellement (ou en totalité) par un couvre-sol alternatif, une nouvelle compréhension découlera de cet espace-produit. L'espace-pelouse sera ainsi vu en contraste avec ce qu'il pourrait être ; il sera confronté à son potentiel.

La présentation et l'analyse d'espaces-pelouse en transition ne peut débuter avant d'avoir reconnu qu'ils sont aussi des tentatives pour instituer une culture particulière, un ensemble spécifique de suppositions et d'hypothèses par lesquelles l'expérience de l'espace est contrôlée. Ainsi, cette réflexion se veut une recherche qui permet d'envisager la construction d'ambiances et d'environnements en se dégageant des limites, prénotions et sédimentations antérieures.

## DE LA PELOUSE GÉNÉRIQUE À LA PELOUSE LIBRE

L'herbe a parfois été un objet de dilettantisme, quand certains artistes l'ont employée hors de ses conditions normales, d'une manière symbolique.



Gaëlle Villedary a déroulé 168 rouleaux de pelouse dans la ville médiévale de Jaujac, pour former un long tapis de 420 mètres qui serpente les méandres de la vieille ville. Cette œuvre tisse un passage dans la ville, comme s'il s'agissait d'un trottoir organique contrastant avec l'espace environnant qui lui, est très marqué par la pierre. *Tapis rouge bien vert*, par Gaëlle Villedary. Photo de David Monjou (VILLEMARRY, 2011).



Le norvégien Kristian Nygard a recréé une topographie vallonnée à l'intérieure même de la Noplace Gallery de Oslo, donnant ainsi l'impression que l'extérieur se trouve à l'intérieur. Les visiteurs de cette exposition font ainsi l'expérience d'un contraste surprenant en se trouvent face à un paysage champêtre dans une galerie, en plein cœur de la ville. *Not Red but green*, par Kristian Nygard. Photo de Jason Olav Benjamin Havneraa (NYGARD, 2014).



Steve Messam a taillé de gigantesques motifs floraux à la surface de pelouses un peu partout en Europe. La démarche de cet artiste se développe ainsi en cherchant à imprimer l'espace avec des formes et des symboles organiques. La pelouse devient ainsi pour un bref moment une fresque florale inédite. *LawnPaper*, par Steve Messam. Photo de Steve Messam (MESSAM, 2014).

Un point commun dans la démarche de ces artistes est qu'ils participent à rompre les conventions tacites entourant la pelouse en introduisant un usage inédit dans le champ du culturel-symbolique, afin d'en libérer la spécificité radicale. Ces démarches ont valeur de combat pour qui reconnaît la lumière qu'elles posent sur l'aspect conservateur des pelouses. Ces oeuvres demandent « jusqu'où ira l'herbe » ? Leur réponse ironique partage cela avec le design qu'elle est une instruction formelle en vue de la « Conquête de l'irrationnel » (DALI, 1935). Quand le regard retourne sur la pelouse-banlieue après avoir vue l'œuvre, une thématique se dégage de cette surface non-thématique : cette pelouse n'est plus qu'un arrière-plan, mais une figure de ce qui porte l'abstraction.

Autrement, certains designers refusent la club-de-golfisation du paysage. C'est ce que met en forme le concept de *jardin en mouvement*, initié de façon notable par le français Gilles Clément (CLÉMENT, 1997). Son travail montre qu'il est plus aisé de suivre les plantes dans leur mouvement que de les forcer à rester en place, prisonnières d'un schéma d'aménagement. De cette approche résulte un jardin qui change d'apparence au fil des ans, utilisant de manière non discriminatoire la richesse des plantes natives. L'exotisme de cette démarche peut naître de la simple disposition d'une espèce banale, comme de l'arrivée inespérée d'une espèce venue d'ailleurs. Clément identifie ces espèces et les laisse se répandre et se mouvoir,

sans trop interférer.

Cette démarche entreprise par Gilles Clément dans le monde du jardin a un parallèle dans le secteur de la pelouse. Dans l'ouvrage *Redesigning the American Lawn* (BORMANN, F. BALMORI et GEBALLE, 2001), un groupe de chercheurs de l'Université Yale a reconnu dans l'industrie américaine de la pelouse un pouvoir suffisant pour influencer la psychologie comportementale de la population (une influence qu'on imagine contraire à celle des jardins en mouvement). À cette pelouse industrielle tant décriée, le collectif oppose et vante ce qu'ils nomment la *Freedom Lawn*, c'est-à-dire une surface où toutes les espèces botaniques indigènes seraient libres de pousser, sans discrimination. La pelouse-libre (traduction libre) est simplement taillée, à l'occasion. Certaines études (ALIG, KLINE et LICHTENSTEIN, 2003) ont d'ailleurs montré les mérites écologiques de cette manière de faire.

Les critiques soulevées lorsque de la pelouse est substituée sont nombreuses et difficilement contournables. Selon Connelly, rien n'est plus difficile que de remplacer de manière acceptable l'herbe régulièrement tondue des pelouses : «*Any number of substitute ground covers or pavings may be proposed to retain the openness, simplicity, and tranquility of lawn, but clients often protest the loss of the traditional green sward.*» (CONNELLY, 1991, p.29) De façon générale, les pelouses faites d'herbe ont une allure et des caractéristiques esthétiques recherchées et appréciées (uniformité, densité, etc.), dont les cultivars de substitution peuvent manquer, ou avoir dans des proportions insatisfaisantes.

Les auteurs de *Redesigning the American Lawn* proposent quant à eux quatre principes sous-jacents au vaste projet de redessiner la pelouse. Ces principes sont :

- 1- Rencontrer les aspirations et les critères esthétiques, environnementaux et économiques des occupants;
- 2- Délaisser les énergies fossiles autant que faire se peut, en faveur des énergies renouvelables ;

- 3- Réduire le besoin d'irrigation et l'usage de produits chimiques ;
- 4- Accroître la biodiversité où cela est possible.

À leur avis, *«these principles reflect a shift in priorities away from a desire for a perfectly manicured expanse of lawn toward a healthy landscape in greater harmony with nature.»* (BORMANN, F. BALMORI et GEBALLE, 2001,p.92) Et selon Smith et Fellows, également au sujet de ce type de pratique : *«The single entity that is the lawn evolves to become a dynamic and aesthetically diverse multi-species sward.»* (SMITH et FELLOWES, 2013,p.167) Dans toutes ces approches, l'espace-pelouse, convertie jusqu'à une certaine mesure en pelouse-libre, cesse d'être une monoculture et devient un écosystème beaucoup plus complexe.

La pelouse-libre joue sur une combinaison de désintéressement et de réintéressement : désintéressement face au formalisme stérile de l'espace-pelouse et réintéressement face à une culture écologique engagée, spatialisée et effective. La pelouse-libre oblige toutefois à un travail de composition formelle, pour éviter de prendre cette allure désorganisée que le protocole de surentretien entourant la pelouse conventionnelle parvenait spontanément à rabrouer. Toujours selon Smith et Fellowes, :

*«[...]it seems a grass-free lawn can be perceived as 'a bunch of weeds' when viewed through traditionalist eyes. Perhaps even more surprising is that when presented with the very same native species but using ornamental cultivars, e.g. Ranunculus repens 'Gloria Spale', instead of familiar common forms, the perception is shifted from a bunch of weeds to something novel, pretty, and even perhaps desirable[...] Grasses become the weeds in a grass-free lawn.»* (SMITH et FELLOWES, 2013,p.165)

Ainsi, les conséquences environnementales fâcheuses qui découlent de la pelouse industrielle ne suffisent pas à déduire quel couvre-sol de substitution devrait prendre cette catégorie d'espace. Une réflexion plus approfondie quant à la composition formelle est nécessaire.

La pelouse-libre pose certains enjeux de prédilection pour le design de l'environnement. Elle doit s'incorporer dans l'espace en s'accordant à l'ensemble

des formes, des volumes et des fonctions qui s’y trouvent. Il faut aussi penser son design de façon à faire accepter que ce qu’elle incorpore à l’espace soit variable, changeante, *mouvante*. Cet exercice de recomposition de l’espace-pelouse doit donc en même temps jouer sur une forme d’articulation avec le cadre bâti et de désarticulation des attentes relatives à l’homogénéité des surfaces. L’enjeu est particulièrement important pour les pelouses-homogènes, pelouse-immobilière et pelouse-contrôle. Toutes ces pelouses génériques ne se projettent pas et ne se distinguent pas à l’échelle de la proximité.

Même sans recherche formelle, la pelouse-libre est d’office marquée par l’effet encadrant de l’espace-produit, c’est-à-dire le cadre bâti des banlieues, les cours et les allées, par exemple. Sa présence en banlieue éclaire alors deux choses à la fois : 1-qu’un effet naturel peut émerger d’un espace structuré et 2- la démarche environnementale par le biais de laquelle cette initiative est conçue. Il ne s’agit donc pas d’une fresque stylisée par une sorte de romantisme écologique, mais d’un implant de nature dans un environnement urbanisé. Pour toutes ces raisons, la pelouse-libre libère l’espace-pelouse du régime autoritaire institué par la production de la pelouse industrielle. Avec elle, les règles du jeu changent.

Pour finir sur une note d’espoir, un jour peut-être un conseiller municipal découvrira qu’il en coûte bien davantage pour tondre tous ces hectares d’herbe monotone que pour planter judicieusement des plantes vivaces et tondre le reste une ou deux fois par année, pour former un peu de nature libre, mais apprivoisée, près d’où les gens vivent.

«Nous verrions une nouvelle lumière se porter sur le lien entre cette créature culturelle que sont l’être humain et la nature, et nous pourrions voir cette grande serre de la nature agir en mille transformations selon ses propres lois fondamentales.» (SLOTERDIJK, 2013,p.113)

Cela dit, le design de pelouses en transitions s’attaque inévitablement aux réflexes de la bureaucratie et aux routines de l’idéologie.

## DE L'ESPACE-PELOUSE À L'ESPACE-COMESTIBLE

La pelouse contemporaine s'est raffinée avec le temps pour former un idéal esthétique et s'est arrimée à un ensemble complexe d'habitudes et de comportements sociaux. Une solution strictement écologique aux problèmes qu'elle pose risque donc de ne pas passer l'épreuve des mœurs. C'est d'ailleurs notamment pour cette raison qu'une typologie a été tentée dans le chapitre qui précède : pour élargir la compréhension des faits sociaux qu'elle supporte – et qui *la* supporte.

Il est ressorti de cette analyse que l'espace-pelouse peut à l'occasion entraver la possibilité d'aménager son environnement comme un habitat soutenant localement la production de ressources indispensables pour ses occupants. La pelouse-banlieue, par exemple, accroît systématiquement la dépendance alimentaire au transport sur de longues distances. Elle n'est donc pas seulement qu'un attentat contre le paysage, mais également la source d'un désespoir récurrent, car l'entretenir équivaut à participer à sa propre précarisation.

Pour aménager une possibilité de séjour soutenu en banlieue, il faudrait minimalement implanter, dans cet espace où abonde la non-vie, un implant productif. Autrement, l'espace resterait hostile. Évidemment, l'enjeu de la sécurité alimentaire ne s'impose pas comme inhérent au territoire suburbain, pour qui a facilement accès aux aliments. Dans ce contexte, les habitants au ventre satisfait sont majoritaires à espérer davantage dans l'expérience de leur sédentarité que la longue attente qui mène aux récoltes.

Pour d'autres, l'enjeu se pose autrement. En donnant une nouvelle vocation agricole à l'espace des pelouses, ces derniers voient dans l'auto-alimentation une perspective critique et c'est là la première prérogative de l'*espace-comestible*. Il alimente la pensée critique.

Au détour des quelques lectures qui suivent, l'espace-pelouse n'apparaît plus autrement qu'en un énorme désert alimentaire. *Food no lawns* (FLORES COBURN, 2006) est en voie de devenir un classique dans les cercles activistes environnementaux. Le titre n'est pas sans rappeler la filiation au mouvement *Food no bombs* fondé à Cambridge dans les années 1980. Cet ouvrage est un pamphlet contre la pelouse, un manuel de jardinage (parfois subversif) et un compendium des arguments pour se réapproprier les espaces publics et les cultiver. L'intention de Flores est de montrer comment transformer un terrain en jardin et, par le fait même, un quartier en communauté. Les travaux de Chahine (CHAHINE, 2011) participent aussi à cette mouvance. Chahine a notamment réalisé une recherche-action dans le cadre de son doctorat, qui visait à révéler les possibilités pour l'agriculture périurbaine dans la région de Montréal. L'incorporation de l'agriculture dans le territoire habité des banlieues devient donc un moyen pour assurer la résilience et la durabilité du périurbain (CHAVAILHES et al., 2003). *The Urban Food Revolution* (LADNER, 2011), *Food and the city* (COCKRALL-KING, 2012) et *Hungry City* (STEEL, 2008) sont trois ouvrages apparentés. Comme dans *Food no lawn*, ils font reposer la résilience des villes sur la capacité à nourrir convenablement leur population. Ces ouvrages font reposer les prérogatives de la résilience alimentaire sur un usage conséquent de l'espace-produit.

L'espace-comestible semble donc être un grand progrès dans la quête pour substituer une matière parachevée (la pelouse). Il donne jour à la recherche de concepts spatiaux dotés non seulement de la même énergie formelle, mais aussi de la capacité de faire naître un système de résilience, un potentiel génératif – régénératif même, du point de vue écosystémique, et qui est d'une même beauté, d'une même attirance; parachevés autrement.



## **DE LA PELOUSE-BANLIEUE AU POTAGER DE FAÇADE**

C'était à l'été 2012. Un couple de Drummondville avait métamorphosé en jardin comestible le terrain avant de leur bungalow. Le soin porté à son aménagement avait été largement félicité, mais la petite histoire retiendra aussi que cela n'avait pas empêché la Ville de leur servir un avis d'infraction. Le couple devait démanteler son potager et balayer en vitesse l'extravagance de leur façade sous un tapis de pelouse.

En quelques jours, l'image de leur devanture alimentait les réseaux sociaux et rejoignait la tribune des médias, si bien qu'après ce régime à saveur autoritaire, la Ville a finalement permis au couple de conserver son jardin au moins jusqu'à la fin de la saison, le temps d'étudier plus calmement la situation. Les derniers développements furent heureux: cet aménagement a motivé Drummondville à remanier son règlement pour les autoriser, ce qui fut très bien accueilli par le couple protagoniste et par des groupes de pression de partout au Québec.

Les potagers de façade se retrouvent parfois sur les balcons, en bacs dans les stationnements, accrochés au mur de façade ou encore, et c'est là qu'ils surprennent le plus, sur le terrain avant. Leur nombre est difficilement estimable puisqu'il n'existe pas de registre officiel. Le potager de Drummondville n'est pas unique en Amérique, mais le mouvement auquel il participe est marginal et plusieurs freins règlementaires ou sociaux pourraient le contraindre à rester de même.

L'histoire du potager de Drummondville a montré qu'il existe une diversité de manières d'appréhender ce type de potager, que ce soit de les craindre, de vanter leur exemplarité ou d'en douter.

Sur le plan règlementaire, les potagers de façade sont encore une patate chaude pour les municipalités, exception faite maintenant de Drummondville. Certaines villes ont tout simplement rendu cette pratique illégale. Autrement, la plupart des

villes disent traiter le phénomène au « cas par cas », soulignant du coup qu'un flou réglementaire règne et qu'aucune balise claire et raisonnable n'a été définie pour eux.

Les projets d'agriculture de façade qui naissent dans un tel contexte de tolérance baignent en réalité dans l'arbitraire, puisque la tolérance implique une interprétation de ce qui est illicite. Cette marge, à la frontière du droit formel et du droit acquis, rend inintelligible l'évolution de cette pratique en banlieue. Par exemple, une chicane anecdotique entre voisins pourrait, sans plus de perspective, influencer la susceptibilité des autorités municipales face au phénomène.

Suivant les réflexions de Marie-Pierre Lefevre, les conseils municipaux sont toutefois les mieux disposés pour se prononcer sur ce type d'enjeux:

«ils sont des acteurs centraux de la promotion de la proximité (dont ils sont perçus comme des figures «naturelles»). Ils concourent à la légitimation de la proximité comme nouveau support de légitimité politique et du local comme lieu de cette proximité.» (LEFEUVRE, 2005,p.65)

Le constat le plus important de cette réflexion est qu'un encadrement légal clair serait plus susceptible d'enraciner les projets de jardin de façade. Ils pourraient ensuite, peut-être, s'intégrer aux services réguliers des entreprises horticoles, ainsi qu'aux projets municipaux d'aménagement paysager.

Au-delà des aspects juridiques locaux, les potagers de façade ouvrent un dialogue utile à l'échelle de toutes les banlieues quant à l'usage de l'espace-pelouse, car ils sont une prise en charge d'un risque global plutôt abstrait (la sécurité alimentaire dans un contexte où le pétrole pourrait se tarir), via une adaptation de l'environnement immédiat.

Face à un enjeu comme la sécurité alimentaire, toutes les échelles d'intervention n'ont pas le même potentiel de développer la résilience des communautés, c'est-à-dire la capacité effective de s'adapter pour résister à l'avènement des risques. Ainsi, la sécurité alimentaire pourrait se définir comme une situation où les gens ont

physiquement et économiquement accèss, sur une base régulière, à des aliments sains et nutritifs qui respectent leur culture alimentaire et dont la quantité est suffisante (BARTHEL et ISENDAHL, 2012). Anciennement, les risques alimentaires résultaient surtout de pénuries ou s'incarnaient localement, sous forme d'agents pathogènes (LACASSE, 2002). Suite à l'industrialisation, l'éventail des risques alimentaires s'est élargi, leurs impacts se sont accrus et les appréhensions sont devenues plus abstraites. Cela se traduit notamment dans la représentation du circuit alimentaire conventionnel de l'agriculture intensive, passant, dans la perception, de nourricière à polluuse.

Le jardinage de façade consiste, d'une certaine façon, en une prise en main du risque. On peut ainsi le voir comme un dispositif de proximité pour accéder aux aliments et s'assurer d'en connaître la composition. Ce faisant, l'espace circonscrit et local devient le lieu où le risque est maîtrisé. Comme l'avancent Bourdin et ses collègues, agir à cette échelle d'intervention :

«ne signifie pas que l'on ne comprenne pas que le risque est également affaire de politiques publiques générales, mais la porte d'entrée demeure la proximité. Le bottom-up l'emporte dans la perception et la pensée, comme dans l'action.» (BOURDIN, LEFEUVRE et GERMAIN, 2005,p.12)

À cet égard, le potager de Drummondville montre bien que les politiques publiques sont souvent à la remorque des initiatives locales. Ces politiques deviennent toutefois nécessaires pour que l'innovation sorte de la marginalité.

À la différence des productions intensives délocalisées, l'agriculture domestique s'adapte à l'environnement quotidien. L'analyse de Ladner sur la géographie des productions alimentaires montre qu'il n'est pas toujours avantageux pour l'environnement ou pour l'économie de produire localement (LADNER, 2011,p.11-24). Toutefois, quand les conditions sont réunies, les avantages à réduire les déplacements sont incommensurables. La proximité devient alors le leitmotiv d'une reterritorialisation de la production alimentaire.

On dispose à ce sujet de plus en plus de connaissances sur les risques associant l'aménagement du territoire urbain à la sécurité alimentaire. Par exemple, des recherches ont conclu que la santé publique des milieux urbains de faible densité pourrait pâtir suivant les effets d'un éventuel choc pétrolier (NEFF et al., 2011,p.12).

La façade cultivée pour nourrir forme le théâtre primaire de la remise en question des habitudes de consommation, aussi efficacement que le fait la pelouse-libre. De plus, l'habitat devient alors une cellule alimentaire, une monade de sédentarité viable contrastant avec la déterritorialisation systématique de son voisinage. Ces jardins productifs, qui poussent en réaction à l'espace-pelouse, montrent l'acte d'habiter comme un investissement actif dans le lieu. La tonte de l'espace-pelouse en fait autant, mais sans faire preuve d'aucune intelligence à faire se déployer un espace de résilience. Le dominium de l'espace-pelouse n'est guère plus qu'une violence contre les ressources dont l'homme et l'écosystème dépendent et sans lesquelles l'écosystème ne peut éviter une désertification technique.

Ces expériences sont des exemples de nouvelles formes d'aménagement de l'espace et de relations sociales en leur donnant une expression visible, et en rendant aussi visible la culture latente de la société. Ces expériences opèrent sur le corps de la banlieue à travers le symbole qu'ils créent. L'affirmation qu'elles font n'est en rien comparable à celle de l'ermite qui trouve son salut dans le fait de s'exclure du monde (ce que le concept d'autonomie alimentaire peut laisser croire). Elles cherchent ponctuellement à amorcer une transition générale.

L'agriculture urbaine a ce pouvoir cathartique : elle met en sourdine l'alarme du désordre d'une manière contrôlée, précisément en séparant la conscience de l'ordre de ses anciennes certitudes formelles.

En plus de protéger l'accès aux aliments, l'agriculture de proximité se vit à l'échelle privilégiée de la solidarité et de la coopération. Selon Torre, les conditions

optimales de la confiance «se situent dans les liens de proximité, dans les solidarités locales. En effet, la confiance peut se nourrir de «solidarité de nature spatiale» et constituer le ciment de relations spatialisées.» (TORRE, 2000,p.381) Ce n'est donc pas sans raison qu'on associe communément la production locale à des valeurs communautaires relatives au cadre de vie. La solidarité s'organise dans la proximité et les rapports de médiation ne prennent place qu'à cette condition. Les quartiers de banlieue n'ont toutefois pas typiquement cette habitude.

En l'occurrence, l'utilisation productive de la façade implique qu'un lieu n'étant pas naturellement politisé le devienne, puisque ce nouveau rapport à l'espace confronte les normes d'usage. En se développant à partir d'une initiative autonome, le potager de façade engage une prise en charge décentralisée des besoins alimentaires. Le potager de façade met ainsi les conventions du lieu et de l'espace-pelouse entre parenthèses et fait la démonstration qu'une production locale est possible en banlieue.

On apprend alors à donner un usage productif à un micro-contexte autrement absorbé dans l'abstraction, soumis aux dynamiques intransigeantes de la pelouse. Le potentiel de ces potagers à servir révèle cette faculté propre au déploiement de nouveaux usages dans l'espace-produit : celle de faire grandir qualitativement le potentiel local. Cette faculté s'affirme également en libérant l'espace habité des automatismes de l'environnement produit. La loi tacite qui fixait auparavant l'usage de ces espaces était celle de l'assimilation par intégration, mais en s'extirpant de cette dynamique, l'espace différencié qu'est le potager de façade s'est réfugié dans le plus noble : l'entretien d'un «système d'immunisation». Un système plus efficace même que la pelouse-immunitaire.

## DE LA CONTROVERSE AU SENS

La popularisation, comme l'interdiction, des potagers de façade s'accompagne de risques qui ne peuvent être pensés dans une opposition entre la nature et la société. C'est aussi un défi auxquelles font face toutes les pelouses en transition. De même, les risques locaux de mésentente entre voisins quant à l'impact des potagers de façade sur l'homogénéité de la trame urbaine paraissent plus concrets et imminents que les risques environnementaux et alimentaires, pourtant sérieusement appréhendés, bien que difficiles à cerner parce que dispersés dans toute la société.

L'aménagement comestible de façade peut être vu comme un système se divisant en deux faces: le côté intérieur est l'espace jardiné ; le côté extérieur exprime la distinction du lieu par rapport à son environnement. Ces potagers sont ainsi des espaces symboliques. Selon Bourdieu :

«La structure de l'espace social se manifeste [...], dans les contextes les plus divers, sous la forme d'oppositions spatiales, l'espace habité (ou approprié) fonctionnant comme une sorte de symbolisation spontanée de l'espace social.» (BOURDIEU, 1993 p.159-167)

Le symbole qu'ils représentent est en dialogue avec l'environnement immédiat (dont leur voisinage suburbain) et avec le contexte social contemporain. Selon Giddens :

«Dans le contexte moderne, le lieu est de plus en plus fantasmagorique : les différents théâtres sociaux sont complètement pénétrés et façonnés par des influences sociales très lointaines. Le site n'est plus seulement structuré par ce qui est présent sur la scène; la «forme visible» de la scène dissimule les relations à distance qui déterminent sa nature.» (GIDDENS, 1994,p.192)

Employée dans ce contexte, la notion de système ouvre à des recherches sur les procédés, l'organisation et l'interaction des pratiques alimentaires. Cela permet l'analyse comparée entre divers circuits donnant accès aux aliments.

Mais au fait, pourquoi à Drummondville et ailleurs, l'usage alternatif du lopin d'herbe d'une façade a-t-il déclenché un tel débat ? Personne, sans doute, ne nierait que la sécurité alimentaire soit une quête vertueuse. Le problème de l'usage de la façade fut plutôt reporté sur un autre engrenage. Le principe moteur du

scandale a été l'impact sur l'image et l'identité du quartier. Il semble donc important de comprendre le sérieux des contestations identitaires entourant l'usage alternatif de la façade.

La plupart des discours entendus en 2012 sur le potager drummondvillois comportaient, à un moment ou à un autre, un jugement sur les façades typiques des bungalows, comme si c'était un passage obligé pour tous les commentateurs, détracteurs et partisans des potagers de façade. Les uns souhaitaient que les codes entourant la façade des maisons de banlieue conservent leur orthodoxie actuelle, alors que les autres trouvaient que cette conformité d'apparat condamne, plutôt inutilement, beaucoup d'espace à un état profondément végétatif (au sens léthargique du terme).

Même si peu de choses s'y passent, la façade typique semble donc déjà investie d'une fonction essentielle: celle d'appuyer une projection identitaire. La devanture d'un bungalow serait la vitrine où l'univers privé du domicile se présente à l'espace public. L'horizon de toutes les façades donne sa personnalité au quartier. Simultanément cette personnalité se réverbère et s'inscrit sur la façade des maisons. La façade apparaît alors comme une zone symbolique d'expression, ce qui ferait d'elle une icône de la banlieue (dont l'espace-pelouse est un appendice).

Le respect réciproque des codes amène chacun à se reconnaître dans son voisinage et à se distinguer par rapport à lui, dans les limites d'un registre d'aménagement conventionné. Les conventions esthétiques garantissent au quartier l'horizon d'attentes stables et désirables que ses habitants recherchent. L'identité du quartier et de la maison entretient ainsi un rapport intégré et structuré d'identification et de distinction.

L'esthétisme dans lequel baignent les façades fait se rencontrer les consciences autour d'un idéal, source de motivation pour assumer une série de petites corvées. Elle appuie une idée – un rêve même, la rendant réfractaire face aux changements

contingents. La stabilité du symbole paraît donc indispensable pour maintenir une expérience identitaire : la vie de banlieue se protège en veillant sur ses façades. Il faudra certainement du temps et d'autres jardiniers résistants pour que les jardins de façade parviennent à se tailler une place importante face au gazon.

L'aménagement et l'entretien d'un jardin de façade requièrent un investissement de temps, d'énergie, d'attention et de ressources important auquel personne ne consentirait si, pour eux, le gain n'équilibrerait pas la dépense. Cela apparaît essentiel en termes psychologique, éthique, esthétique et économique. Ces efforts méritent d'être vantés en rappelant qu'à l'origine, c'est à l'échelle de la maison que l'économie tout entière puisait sa logique. Le mot économie vient de la combinaison des mots grecs *oikos* (maison, propriété, avoir) et de *nomos* (usage, règle, conduite). Ainsi, le contexte de proximité est intrinsèquement riche et complexe, et c'est entre autres pour cela que des résidents pragmatiques y trouvent une échelle d'intervention toute désignée.

Enfin, parmi toutes les raisons d'être du jardin ou des pelouses en transition, il y en a une qui est plus essentielle encore en période d'abondance, et c'est de garder le monde de la nature à l'avant-scène du quotidien. Alors n'est-il pas nécessaire, plus que jamais, de le mettre de l'avant, ce jardin ? Qu'il soit bien en vue pour rappeler que l'environnement naturel est plus luxuriant que l'artificiel.

Si la façade des bungalows et la pelouse en général gagnaient une plus grande liberté d'aménagement suite à des expériences convaincantes, la légitimité de l'agriculture urbaine s'en trouverait, de façon générale, augmentée. C'est l'avantage qu'il y a à intervenir sur un symbole fort comme celui de la pelouse-banlieue. La peur ou la faim peuvent évidemment aussi contraindre au changement social, mais seul un renouveau d'ordre symbolique montre l'adaptation comme une chose désirable au-delà des contraintes.



Ces jardiniers d'avant-garde illustrent et cultivent une réflexion critique sur la culture des banlieues ; ils produisent des espaces où la réflexivité prend forme et se présente sous un visage humain.

## **ESPACES INCOMPATIBLES**

L'incompatibilité entre l'espace-pelouse et la façade jardinée est non seulement symbolique et écologique, mais également ontologique. L'espace-pelouse exclut toute évolution, maturation, élévation et elle ne peut donc jamais suivre l'histoire du lieu pour un jour témoigner d'elle. Cet espace ne peut que s'étaler, comme poussé par une force entropique et là où il comble tout, l'anomie s'empare de l'espace. L'urbanisme qui privilégie le gazon et celui qui favorise les espaces jardinés évoluent donc dans des terrains antagonistes.

La pointe ontologique de cette situation est que, si ces jardins sont des modèles de transition, c'est parce qu'ils sont suffisamment séparés du contexte mondial pour pouvoir loger une expérimentation sur la matérialisation d'une totalité en format miniaturisé. Pour Foucault, «le jardin, c'est la plus petite parcelle du monde et puis c'est la totalité du monde. Le jardin, c'est, depuis le fond de l'Antiquité, une sorte d'hétérotopie heureuse et universalisante.» (FOUCAULT, 1984,p.5) De la même manière que l'herbe submerge le monde en effaçant à son niveau toute distinction locale, le jardin délimite un autre monde en lui ajoutant une dimension ; un «espace autre» dirait Foucault ; un espace en transition, selon moi. Les jardins sont des enclaves preneuses d'espace. Ils conscientisent aussi sur le principe de refoulement, car seule leur masse propre arrive à refouler l'herbe-endémique. Après que l'environnement local fut bulldozé jusqu'au vide par l'herbe, quels autres espaces insulaires pourraient encore incarner les rôles biologiques de l'environnement dans un espace produit?

Ces pelouses en transition, jardins interdits ou contestés, offrent une relecture des lieux, des mœurs et du sens subjectif de la banlieue. Une esthétique différente s'en dégage et les distingue. Cette image champêtre voisine la vision quotidienne de toutes ces façades où l'on ne fait que tondre. Mais entre elles, il y a un rapport de polarité extrême — presque paradoxal, dans leurs relations au lieu. L'une est enracinée dans son environnement pour produire à proximité et susciter l'échange, tandis que pour toutes les autres façades, l'espace est un facteur d'isolement, étale les ressources, et l'énergie requise pour les rejoindre est une ponction de plus sur le dos de l'environnement : entrave à la résilience. L'une montre un usage de l'espace, les autres, de la distance.

## CONCLUSION

À travers l'évolution du rapport à la pelouse, on constate que la société change perpétuellement, puisque chaque époque entretient sur un même objet un répertoire de discours et d'opinions particuliers différent que par le passé ou que dans l'avenir. C'est sur ce terrain – la transformation du savoir, de la perception, du sens – que j'ai cherché à caractériser l'évolution ayant marqué l'un des espaces les plus typiques de la période contemporaine: la pelouse.

### LA PELOUSE-SYMBOLIQUE

Comme symbole, la pelouse est un entonnoir où viennent aboutir les versants géographiques, moraux, politiques, urbanistiques et économiques de l'Amérique du Nord ; soit quelques-unes des pentes «naturelles» du développement commun de ce continent. Cela en fait un symbole complexe et, pour le décrire positivement, il aura fallu ici (encore) le suivre dans sa genèse sur tous ces versants (donc, dans une perspective multidisciplinaire). Symbole de nature, de démocratie, de sécurité, de stabilité, de propreté, de possession du sol ; il y avait beaucoup à dire sur tout cela, sans même que le sujet ne s'épuise.

L'un des enjeux de cette recherche était donc de parcourir l'histoire de la pelouse, de même que celle du rapport à la pelouse, tout en comprenant bien que l'histoire de la pelouse n'est pas, terme pour terme, celle de la société. La pelouse suit néanmoins la société à travers le développement et la production de l'espace. Pour rendre ce fait évident, j'ai proposé le concept *d'espace-pelouse*, en m'inspirant d'Henri Lefebvre. Quand, dans l'histoire sociale, l'espace-pelouse s'est-il consolidé? Réponse partielle : quand de l'herbe s'est mise à être utilisée pour objectiver l'espace à la manière d'un instrument qui meule les contradictions trop apparentes, qui dissout les oppositions fondamentales dans une forme logique

d'apparence cohérente. C'est l'effet visuel complexe que l'on produit le plus souvent avec ce type d'espace, si simple qu'il en devient abstrait.

À cause de cette complexité inhérente au concept d'espace-pelouse, j'ai cherché à en distinguer les nuances grâce à une classification (une typologie) qui donne le juste poids au sens, à la portée, à l'indifférenciation ou à l'accoutumation que les divers types d'espaces-pelouse inspirent, bien qu'il n'y ait en général (paradoxalement) qu'un consensus tacite et plutôt favorable à leur égard.

Cela étant, les divers types d'espaces-pelouses que j'ai relevés portent leur lot de contradictions et d'antagonismes, à commencer par la manière dont ils combinent visuellement une somme de milieux fragmentés.

Autre antagonisme : le phantasme de l'herbe *parfaite*. C'est un complexe que toutes les pelouses-types ont et c'est aussi une tromperie bien réelle, car on la sait impossible et pourtant on la désire. Cette perfection illusoire connote le symbole et c'est dans cette connotation que l'*herbe-parfaite* devient un symbole iconique indissociable des espaces produits pour évoquer les qualités d'un certain accomplissement : aux abords d'un monument (la prestance), d'une institution (la stabilité), en façade d'un bungalow (la propreté, l'intégration), etc. Chaque pelouse-type est donc un faux-semblant parfait.

Les contradictions de l'espace-pelouse dérivent aussi d'une méconnaissance du sensible, des besoins du corps (comme la pelouse-banlieue) et du sensuel, mais elle se trouve à surpasser cette contradiction inhérente, puisqu'elle ne cesse d'évoquer la famille, l'unité du quartier et la flânerie reposante des après-midis à dorer au soleil, bref, des normes, des institutions et des comportements essentiels au confort de l'habitat. En fait, tout ce symbolisme semble découler des propriétés de la pelouse-immunitaire, alors que ce type n'est qu'un cas parmi tant d'autres.

La manière dont l'espace-pelouse évoque la nature, mais s'évertue à nier toute évolution naturelle est aussi une contradiction propre au genre. La pelouse ne peut

représenter la nature si le refus du changement est pour elle un impératif catégorique. Quand elle cherche à prolonger la nature en la signifiant, elle n'en reproduit que l'apparence.<sup>7</sup> En réalité, cette évocation de la nature substitue à la nature une abstraction négatrice.<sup>8</sup>

Malgré ces contradictions, en agissant comme symbole, toutes les pelouses-typiques contemporaines forment néanmoins un même socle qui se prolonge entre certains enjeux collectifs découlant des structures sociales, ainsi qu'entre des épreuves personnelles attribuables au milieu.

## **LA PELOUSE-DESIGN**

Il faut admettre que la pelouse *est* une construction historique et qu'elle résulte d'une transformation des structures sociales, et cela admis, il faut agir en conséquence. C'est en fonction des nouvelles manières de faire et de penser qu'on devrait se demander si cet héritage du passé devrait ou non condamner l'histoire à se répéter.

La pelouse-design. Si un tel type pouvait advenir, ce serait en prenant la pelouse de front dans une attitude de force pratique. La pelouse-design laisserait de côté l'attitude défensive à motivation hygiénique que suppose tout ce travail pour garder l'herbe courte et verte, et prêterait au biotope un programme positif – en quelque sorte, l'extension de l'usage d'une surface non-construite par d'autres moyens. La pelouse-design chercherait à modifier l'ambiance à l'échelle du lieu en donnant aux habitants et aux passants une expérience distincte, ainsi qu'en inspirant une plus grande impression d'être dans un environnement riche.

Le concept *d'environnement* vient complexifier le défi que doit relever la pelouse-design, en reconnaissant la pluralité des points de vue, en reconnaissant «qu'il y a autant de monde qu'il existe de types d'yeux pour les voir.» (SLOTERDIJK, 2013,p.220)

La pelouse-design devrait offrir une relecture des lieux, des mœurs et du sens subjectif de l'espace-produit (banlieue, cimetière, école, etc.). Une esthétique différente devrait s'en dégager et la distinguer. Le sens de cette image voisinerait la vision quotidienne de toutes ces pelouses-homogènes à l'uniformité clinquante. Entre ces visions, il y aurait un rapport de polarité extrême – presque paradoxal, dans leurs relations au lieu. L'une serait enracinée dans son environnement de proximité; l'autre resterait un facteur d'isolement qui consume ressources et énergies, et demeurerait ainsi une ponction de plus sur le dos des écosystèmes. La première utiliserait l'espace comme un capital ; la seconde continuerait à transformer la distance en dispositif produisant de l'hygiène sociale. Si l'on démontrait que ce qui se permute ainsi avec l'espace-pelouse peut en même temps être ce qui porte l'avenir des zones où elle choit, dans certaines conditions fertiles, on couperait l'herbe sous le pied du préjugé substantialiste voulant que l'essence d'une Grande pelouse soit de s'étendre sans distraction. On se trouverait alors face à une authentique *pelouse-design*.

Il est temps de conclure sur cette lancée. L'espace-pelouse a certes ses vertus, mais aucune hégémonie n'est naturelle. L'espace-pelouse n'aide pas à distinguer les lieux ni leurs usages. Il participe ainsi, peut-être, à une forme d'anomie spatiale. Dans un langage obtus, on peut y lire s'il est entretenu ou négligé. Au mieux, un sentier usé indique un passage populaire. Mais voilà tout. Et c'est peu. La pelouse est une postiche de nature posée sur une terre devenue chauve à cause d'elle. Manzini disait que : «l'aspect principal de notre expérience actuelle de l'environnement artificiel est une impression de perte de profondeur, de moindre épaisseur, de moindre «réalité» des choses» (MANZINI, 2007,p.8). Chacun peut en témoigner à partir de ses propres expériences. Il est difficile de se sentir lié à un lieu qu'on habite tant que celui-ci est perçu comme interchangeable. Peut-on trouver un simulacre de nature plus plat et générique qu'une pelouse ?

On l'assigne partout depuis des lustres, avec la certitude qu'il s'agit d'une solution universelle contre les aléas imprévisibles des particularités locales. Et quand, justement, une inattendue pelouse-libre ou un potager de façade bouleverse ce vieil héritage, ceux qui n'imaginent pas leur quartier autrement vocifèrent, résistent au changement, s'attachant au symbole du gazon. Ce dernier incarne un rempart contre ce qu'ils envisagent comme un futur chaotique où plus rien ne vaudrait d'être respecté.

Idéalement, la pelouse ne disparaîtrait pas subitement, mais glisserait simplement en dehors de son histoire en s'estompant tranquillement. Son recul se ferait sur la pointe des pieds, sans être remarqué et ne choquerait personne, puisque la fascination des regards aurait trouvé plus stimulant encore, et dans le respect de l'écosystème. Le développement d'une pelouse en transition pourrait ainsi affranchir le patrimoine de l'étalement urbain des inéluctables impératifs de l'espace-pelouse. Toutefois, le fait de reconcevoir l'espace-pelouse, même d'une manière écologique, ne permettra pas de résoudre la question plus fondamentale de la durabilité des banlieues. Les problèmes sociaux et spatiaux liés à l'étalement urbain, par exemple, ne cesseront pas en transformant les pelouses. Un changement structurel serait pour cela nécessaire. D'ici là, l'espace-pelouse demeure structurellement intègre à un système de mise en espace et contribue spatialement à en maintenir le statu quo; un statu quo qu'il faut lire dans son contexte plus large.

## NOTES

1- Défi une tonne, ministère de l'Environnement du Canada. 2004-2005

2- Dans un rapport du Air Resources Board datant de 1999, L'Agence Californienne pour la Protection de l'Environnement estimait plutôt qu'une heure de tondeuse polluait comme 40 heures de route pour une nouvelle voiture. Comment expliquer un si grand écart entre les résultats de ces deux études ? Cette question de précision mériterait d'être débattue ailleurs.

3- Pour plus de précision sur la notion d'habitus de classe : La Distinction. (BOURDIEU, 1979)

4- La perspective, en tant qu'illustration bidimensionnelle d'une représentation tridimensionnelle de l'espace, tire ses origines d'une pratique sociale et changera la pratique spatiale en devenant un code et un outil pour l'architecture et l'urbanisme. Selon Panofsky, la longue élaboration de la perspective consacre le «primat du regard» et ce que Lefebvre appelle la «logique de la visualisation».

5- Peut-être la pelouse demeure-t-elle une surface démocratique, par cela qu'elle est libérée du règne des experts? Chacun peut spontanément envisager une pelouse en tant que tout et veiller sur elle dans les règles de l'art. Évidemment, il y a aussi des experts qui l'ont prise comme objet de spécialité, comme ça semble être le cas pour la globalité des choses, mais en général, les pelouses peuvent exister dans une forme approximative sans eux. Ce pragmatisme n'épuise toutefois pas l'enjeu pratique de l'appropriation de l'espace et ne règle pas la question de son entretien.

6- Ces facteurs de risques face auxquels l'habitat se constitue en zone d'immunité sont bien tangibles et immédiats, contrairement aux maux résultants de l'aliénation et de l'abstraction, dont on ne saisit la pathologie qu'après un diagnostic hautement théorique. L'interprétation immunologique rend ainsi évidentes des



conditions d'habitabilité tuées par l'analyse critique de l'économie politique, de l'habitus ou des conditions de l'aliénation.

7- Bergson a fait la remarque que l'oeil perçoit indistinctement le changement et le mouvement. «Nous raisonnons sur le mouvement comme s'il était fait d'immobilité, et, quand nous le regardons, c'est avec des immobilités que nous le reconstituons.» (BERGSON, 1995 (2003),p.161) Pour discerner entre ce qui change profondément et ce qui ne fait que se mouvoir, il faut donc une raison apte au raisonnement dialectique, apte à la pensée critique, pour faire le dessin d'un devenir qui soit autre que le mouvement prédéterminé par le circuit des flux en place. Pour discerner ce changement profond, j'ai donc réfléchi sur un autre type : la pelouse en transition.

8- Lefebvre parlerait peut-être de cette récupération esthétique de la nature en ces termes : «La «nature seconde» distancée de la nature originelle, mais construite à son niveau aurait traversé la facticité et cependant n'aurait plus rien de «naturel». La Mimésie s'établit dans le factice: le visuel, l'optique privilégiée absolument, en y simulant la nature primaire, l'immédiat, la corporéité.» (LEFEBVRE, 2000 (1974),p.434)

## BIBLIOGRAPHIE

- ALIG, J. Ralph, D. Jefferey KLINE et Mark LICHTENSTEIN. 2003. «Urbanization on the US landscape: looking ahead in the 21st century». *Landscape and Urban Planning*, no 69, p. 219–234.
- AUGÉ, Marc. 1992. *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Coll. «La Librairie du XXe siècle». Montréal: Seuil, 149 p.
- BADGER, Emily. 2012. «The Shopping Mall Turns 60 (and Prepares to Retire)». En ligne. <<http://www.theatlanticcities.com/arts-and-lifestyle/2012/07/shopping-mall-turns-60-and-prepares-retire/2568/%3E>>. Consulté le 15 septembre 2012.
- BARTHEL, Stephan , et Christian ISENDAHL. 2012. «Urban gardens, agriculture, and water management: Sources of resilience for long-term food security in cities». *Ecological economics*, vol. 86, p. 10.
- BERGSON, Henri. 1995 (2003). *La pensée et le Mouvant, essais et conférences*. Paris: PUF, 291 p.
- BEVERIDGE, Charles E, et Paul ROCHELEAU. 1998. *Frederick Law Olmsted: Designing the American Landscape*. New York: Universe Publishing, 297 p.
- BLANC, Nathalie. 2008. *Vers une esthétique environnementale*. France: Quae, 228 p.
- BOBIN, Christian. 1996. *L'Inespéré*. Paris: Gallimard, Folio, 120 p.
- BORMANN, Herbert, Diana F. BALMORI et Gordon T. GEBALLE. 2001. *Redesigning the American Lawn : A Search for environmental Harmony, 2nd Edition*. Yale: Yale University Press, 192 p.
- BOUCHARD, Gérard. 2001. *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde, Essai d'histoire comparée*, Les Éditions Boréal Compact. Montréal: p.
- BOURDIEU, Pierre. 1979. *La Distinction*. Paris: Éditions de Minuit, 670 p.
- , 1993. «Effets de lieu». In *La Misère du monde* p. 8. Paris: Seuil.
- BOURDIN, Alain, Marie-Pierre LEFEUVRE et Annick GERMAIN. 2005. *La proximité, Construction politique et expérience sociale*. Paris: L'Harmattan, 303 p.
- BRIDGEMAN, Thomas. 1937. *The Young Gardener's Assistant: Containing a Catalog of Garden and Flower Seeds, with Practical Directions Under Each Head, for the Cultivation of Culinary Vegetables and Flowers, with Directions for*

- Cultivating Fruit Trees, The Grape Vine*, 7 ed. (cité par Teyssot). New York: Mitchell & Turner, 122 p.
- BRODSKY, Joseph. 1986. *Less Than One: Selected Essays*, cité par Teyssot. New York: Farrar, Straus & Giroux, 7 p.
- CHAHINE, Ghalia. 2011. «L'autre agriculture urbaine en zone métropolitaine : une recherche-action sur les opportunités de mise en valeur et développement de l'agriculture périurbaine montréalaise». *Revue Vertigo*, vol. 11, no 1.
- CHAVAILHES, Jean, Dominique PEETERS, Evangelos SEKERIS et Jean-François THIESSE. 2003. «La ville périurbaine». *Revue économique*, vol. 54, no 1, p. 18. Consulté le 6 janvier 2013.
- CLÉMENT, Gilles. 1997. *Les Libres jardins de Gilles Clément*. Paris: Éditions du Chêne, 39 p.
- COCKRALL-KING, Jennifer. 2012. *Food and the City, Urban agriculture and the New Food Revolution*. Hamerst: Prometheus Books, 371 p.
- COLOMINA, Beatriz. 1999. «The Lawn at War: 1941-1961». In *The American Lawn*, George TEYSSOR, p. 20. New York: Princeton Architectural Press.
- CONNELLY, K. 1991. «A Yarrow Lawn, cité par Smith and Fellowes». *Pacific Hoeticulture*, vol. 52, no 3, p. 28-30.
- CORBIN, Alain. 1997. *Le territoire du vide: l'Occident et le désir du rivage 1750-1840*. Paris: Flammarion, 412 p.
- CRONON, William. 1983. *Changes in the Land: Indians, Colonists, and the Ecology of New England*. New York: Hill & Wang, 142 p.
- DALI, Salvador. 1935. *La conquête de l'irrationnel* Paris: Éditions surréalistes p.
- DARRAS, Jacques. 1984. «Propos en l'air sur le gazon». In *Campagne Anglaise. Une symphonie pastorale*, p. 23-30. Paris: Brigitte Mitchell ed.
- DEAN, Michael. 1986. *In Search of the Perfect Lawn* Windsor, Ontario: Black Moss Press, 64 p.
- DEBORD, Guy. 1996. *La société du spectacle*. Paris: Folio, 208 p.
- DESPRÉS, Carole, Andrée FORTIN et Geneviève VACHON. 2011. *La Banlieue s'étale*. Cap-Saint-Ignace: Édition Nota bene, 412 p.

- DOUGLAS, Mary. 1966 (1984). *Purity and Danger, an analysis of the concepts of pollution and taboo*. Londo, England: ARK, 179 p.
- DUMONT, Fernand. 1968. *Le Lieu de l'homme*. Montréal: Éditions Hurtubise, 275 p.
- DURKHEIM, Émile. 2008 (1886-1887). *La prohibition de l'inceste et ses origines*. Paris: Putite Bibliothèque Payot, 140 p.
- FEAGAN, Robert, et Michael RIOMEESTER. 2001. «Reading private green space: competing geographic identities at the level of the lawn». *Philosophy & Geography*, vol. 4, no 1, p. 79-95.
- FEAGAN, Robert, et Michael RIPMEESTER. 1999. «Contesting natural(ized) lawns: A geography of private green space in the Niagara region». *Urban Geography*, vol. 20, no 7, p. 617-634.
- FLORES COBURN, Heather. 2006. *Food not lawns, How to turn your yard into a garden and your neighborhood into a community* White River Jonction: Chelsea Green Publishing Compagny, 333 p.
- FORT, T. 2000. *The Grass is Greener, cité par Smith et Fellowes*. London: Harper Colline p.
- FORTIN, Marie-José. 2007. «Le paysage, cadre d'évaluation pour une société réflexive». In *De la connaissance des paysages à l'action paysagère*, Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR), Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), M. Berlan et Y. Luginbühl sous la direction de D. Terrasson, p. 223-231. Versailles: Éditions Quae.
- FOUCAULT, Michel. 1972 (1968). *Naissance de la clinique: Une archeologie du regard medical*. Coll. «Collection Galien». France: Broché, 215 p.
- . 1975. *Surveiller et punir*. Paris: Galimard, 360 p.
- . 1984. «Des espaces autres, (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967)». *Architecture, Mouvement, Continuité*, no 5, p. 46-49.
- GIDDENS, Antony. 1994. *Les conséquences de la modernité: l'Harmattan*, 192 p.
- GINERA, M. Nicholas, Colin POLSKYA, Robert Pontius Jr. GILMORE et Daniel Miller MILLER. 2013. «Understanding the social determinants of lawn landscapes: A fine-resolution spatial statistical analysis in suburban Boston, Massachusetts, USA». *Landscape and Urban Planning*, no 111, p. 9.
- GRAHAM, John. 1996. «The Grassman: Can John Greenlee Do Away with the Lawn?». *New Yorker*, no 19 aout 1996, p. 34-37.

- GUNN, Cynthia (2001). Introduction : Conservation du patrimoine : valeurs et politique publique. Examen du lien entre la conservation architectural et la conservation naturelle, Fondation Héritage Canada: 6 p
- HAEG, Fritz. 2010. *Edible estates, attack on the front lawn, 2nd edition*. New York: Metropolis books, 173 p.
- House Beautifull, S.A. 1942. «Have Your Garden and Eat it Too! (cité par Tyssot)». *House Beautifull*, no Mars 1943, p. 1.
- . 1943. «Have Your Garden and Eat It Too (cité par Colomina)». *House Beautifull*, no juin 1943, p. 43.
- HOWARD, Ebenezer. 1902. *Garden Cities of Tomorrow*. London: S. Sonnenschein & Co., Ltd., 78 p.
- IMBERT, Dorothée. 1993. *The Modernist Garden in France*. New Haven, CT: Yale University Press, 11-26 p.
- INGALLS, John James (1948). In praise of Blue Grass. Department of Agriculture, Grass. Washington, D.C.: 7 p
- J. DUNCAN, et N. DUNCAN. 1988. «(Re)reading the Landscape». *Environment and Planing*, vol. 6D, p. 117-120.
- J.HADDEN, Evenyn. 2012. *Beautiful No-Mow Yards: 50 Amazing Lawn Alternatives*. Oregon: Timber Press, 252 p.
- JACKSON, B., John. 1951. «Ghost at the Door». *Landscape 1*, no Automne, p. 3-9.
- JACKSON DOWNING, Andrew (1850). Our Country Villages. *Horticulturist* 4: 536 p
- . 1851. *Explanatory Note, to Accompagny the Plan for Improving the Public Ground at Washington D.C, Records of the Commissionners of Public Buildings, Letter Received, cité par O'malley*. Washington: National Archives, RG 42, LR, Vol.32 p.
- . 1859. «A Chapter on Lawn». In *The Horticulturist 1*, novembre p. 201-204.
- JENKINS, Virginia SCOTT. 1994. «The Lawn: A History of an American Obsession». *Smithsonian Institution Press, Washington D.C.*, p. 53.
- . 1999. ««Fairway Living»: Lawncare and Lifestyle, from Croquet to the Golf Course». In *The American Lawn*, George TEYSSOR, p. 28p. New York: Princeton Architectural Press.

- JOHNSON, L. 1995. *The Ontario Naturalized Garden, cité par Feagan et Ripmeester (2005)*. Vancouver: Whitecap Books, 224 p.
- JORGESEN, Anna. 2011. «Beyond the view: Future directions in landscape aesthetics research». *Landscape and Urban Planning*, p. 3.
- JORLAND, Gérard. 2010. *Une société à soigner: hygiène et salubrité publique en France au XIXe siècle* Paris: NRF Gallimard, 368 p.
- KOLSON, Kenneth. 2001. *Big Plans, The Allure and Folly of urban design*. Baltimore: The Johns Hopkins University Press, 236 p.
- KUNSTER, James. 2002. *The City in Mind: Note on the Urban Condition*. New York Free Press, 273 p.
- LACASSE, Denise. 2002. *Introduction à la microbiologie alimentaire, 2*. Montréal: Édition St-Martin, 771 p.
- LADNER, Peter. 2011. *The urban food revolution, Changing the way we feed cities*. Gabriola Island: New Society Publishers, 290 p.
- LANDSBERG, Sylvia. 1998. *The Medieval Garden, cité par Smith et Fellowes*. London: British Museum Press, 144 p.
- LARRABBE, Eric 1948. «The Six Thousand House that Levitt Built (cité par Steinberg)». *Harper's*, no septembre 1948, p. 79-88.
- Le Grand Robert, REY Alain (2007). *Le Grand Robert de la langue française*. Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaires Le Robert
- Le ROUX, Thomas. 2010. «Le Siècle des Hygiénistes». *La vie des idées*, p. juin 2010.
- LEFEBVRE, Henri. 1974. *La Production de l'espace (2000)*. Paris: Librairie de l'architecture et de la ville, 485 p.
- . 2000 (1974). *La Production de l'espace*. Paris: Economica, 487 p.
- LEFEBVRE, Pierre, et Marie PARENT (2013). *Tous Banlieusards. Liberté, Art & Politique*. Montréal: 11 p
- LEFEUVRE, Marie-Pierre 2005. «Proximité spatiale et relation sociale». In *La proximité, Construction politique et expérience sociale*, p. 97. Paris: L'Harmattan.
- LEVENSTEIN, Harvey. 2012. *Fear of food, A history of why we worry about what we eat*. Chicago: The University of Chicago Press, 218 p.

- LEWYN, Michael 2012. «Sprawl in Canada and the United States». *THE URBAN LAWYER*, vol. 44, no 1, p. 51.
- LLOYD WRIGHT, Frank. 1932. *The disappearing City*. Californie: Standford Press, 224p. p.
- LOUV, Richard 2008. *Last Child in the Wood*, . New York: Algonquin Paperback p.
- MACHIAVEL. 1515 (1980). *Le Prince, in Le Prince et autres textes*. Paris: Galimard, coll. Folio classiques, 153 p.
- MANZINI, Ezio. 2007. «Design research for sustainable social innovation». In *Design Researsh Now*, p. 233: Birkhäuser Architecture.
- MATTHEY, Laurent, WALTHER, Oliver. 2005. «Un «Nouvel hygiénisme»? Le bruit, l'odeur et l'émergence d'une new middle class». *articulo, journal of urban research*, no 1, p. 11.
- McHARG L., Ian. 1964. «The Place of Nature in the City of Man». *The ANNALS of the American Academy of Political and Social Science*. En ligne. <<http://ann.sagepub.com/content/352/1/1%3E>. Consulté le 2 janvier 2015.
- MESSAM, Steve (2014). Ravens. Haworth, West Yorkshire. UK: A largescale drawing in the Worth Valley landscape along the route of the Tour de France. p En ligne. <<http://www.stevemessam.co.uk/projects/Ravens.html%3E>. Consulté le 15 février 2015.
- MILESI, Cristina, S.W. RUNNING, C.D. ELVIDGE, J.B. DIETZ, B.T. TUTTLE et R.R. NEMANI. 2005. «Mapping and modeling the biogeochemical cycling of turf grasses in the United States». *Environmental Management*, vol. 3, p. 426–438.
- MORIN, Edgar. 1977. *La Méthode, La Natude de la Nature*. Paris: Seuil, 399 p.
- MOSSER, Monique. 1999. «The Saga of Grass: From the Heavely Carpet to Fallow Fields». In *The American Lawn*, George TEYSSOR, p. 24p. New York: Princeton Architectural Press.
- MUMFORD, Lewis. 1961. *The City in History: its origins, its Transformation, and it's prospects*. New York: Harcour, Brace & World, 495 p.
- NASSAUER, J. . 1997. «Cultural sustainability: aligning aesthetics and ecology». In *Placing Nature: Culture and Landscape Ecology*, J. NASSAUER, p. 65-83. Washington, DC.: Island Press.
- National Gardening Association, NGA (2004). National Gardening Survey. USA: 23 p

- National Wool Grower, cité par Steinberg (1992). Woodrow Wilson: The White House Wool Grower. Novembre: 29 p
- NEFF, Roni A., Cindy L. PARKER, Frederick L. KIRSCHENMANN, Jennifer TINCH et Robert S. LAWRENCE. 2011. «Peak Oil, Food Systems, and Public Health». *American Journal of Public Health*, vol. 101, no 9, p. 12.
- NIDHIOKA, M.G., H.M. BURKHOLDER et et al. 1999. «Distribution of 2,4-dichlorophenoxyacetic acid in floor dust throughout homes following homeowner and commercial applications: quantitative effects on children, pets and shoes, Cité par Robbins et Birkenholtz (2002)». *Environmental Science and Technology*, vol. 33, no 9, p. 1359-1365.
- NYGARD, Kristian (2014). Not Red But Green. NoPlace Oslo En ligne. <<http://www.perkristiannygaard.com/%3E>. Consulté le 20 janvier 2015.
- O.N. SCOTT, & Son Co. 1942. *Lawn Care*, cité par Virginia Scott, juin 3p.
- O'MALLEY, Therese. 1999. «The Lawn in Early American Landscape and Garden Design». In *The American Lawn*, George TEYSSOR, p. 24p. New York: Princeton Architectural Press.
- Oxford dictionaries (2014). Oxford dictionaries. Oxford dictionaries. UK, Oxford University Press
- PANOFSKY, Erwin. 1961. *La Perspective comme forme symbolique*. Milan: Les Éditions de Minuit, 271 p.
- PAPANEEK, Victor (1969). Big Character, Poster No 1 Work Chart For Designers: 1 p
- PAQUOT, Thierry. 2005. *City and Nature, a missed opportunity?* Paris: Institut d'urbanisme de Paris, 65-74 p.
- PERKS, G. 2002. «Your lawn, our healt, cité par Sandberd et Foster (2005)». *Alternatives Journal*, vol. 28, no 4, p. 13.
- POLLAN, Michael. 1989. «Why Mow? The Case Against Lawns». The New York Times. En ligne. <<http://www.nytimes.com/1989/05/28/magazine/why-mow-the-case-against-lawns.html%3E>. Consulté le 29 novembre 2014.
- . 1993 (1991). *Second Nature: A Gardener's Education* New York: Delta Trade Paperbacks 320 p.
- POPPER, Karl R. 1959. *La Logique de la découverte scientifique*. Londres: Payot, 480 p.



- ROBBINS, Paul, et Trevor BIRKENHOLTZ. 2002. «Turfgrass revolution: measuring the expansion of the American lawn». *Land Use Policy*, vol. 20, p. 181-194.
- ROBBINS, Paul, et J. SHARP. 2003. «Producing and consuming chemicals: the moral economy of the American lawn». *Economic Geography*, vol. 79, p. 425-451.
- RYBCZYNSKI, Witold. 1991. «Waiting for the Weekend». *The Atlantic*, no Aout, p. 46.
- SANDBERG, L. Anders, et Jennifer FOSTER. 2005. «Challenging Lawn and Order: Environmental Discourse and Lawn Care Reform in Canada». *Environmental Politics*, vol. 14:4, p. 19.
- SLOTERDIJK, Peter. 2013. *Écume: Sphère III*. France: Fayard, 763 p.
- SMITH, Lionels S., et Mark D. FELLOWES. 2013. «Towards a lawn without grass: the journey of the imperfect lawn and its analogues». *Studies in the History of Gardens & Designed Landscapes: An International Quarterly*, vol. 33, no 3, p. 157-169.
- STEEL, Carolyn. 2008. *Hungry City, How Food Shapes Our Lives*. London: Vintage, 383 p.
- STEIN, Sara. 1997. *Planting Noah's Garden: Further Adventures in Backyard Ecology*. New York: Houghton Mifflin, 464 p.
- STEINBERG, Ted. 2006. *American Green, The Obsessive Quest for the Perfect Lawn*. New York: Norton, 295 p.
- TARDE, Gabriel. 1993 (1890). *Les Lois de l'imitation*. Paris: Kimé p.
- TEYSSOT, Georges. 1999. *The American Lawn: Surface of Everyday Life*. New York: Princeton Architectural Press, 205 p.
- THOREAU, Henry David. 1996. *Walking, dans «Postmodern Wetlands: Culture, History, Ecology»*. Edinburgh: Edinburgh University Press, 229-239 p.
- TOQUEVILLE, Alexis. 1835 (1986). *De la démocratie en Amérique* Gallimard, 432 p.
- TORRE, Andre. 2000. «Faut-il avoir confiance dans les techniques de production de la confiance? Lien de proximité et stratégie des acteurs». In *La confiance en question*, LAUFER R. ORILLARD M., p. p.371-393. Paris: L'Harmattan.
- TROY A.R., GROVE J.M., O'NEIL-DUNNE J.P.M., M. CADENASSO et S.T.A. PICKETT. 2007. «Predicting Patterns of Vegetation and Opportunities for Greening on Private Urban Lands». *Environmental Management*, vol. 40, no 3, p. 394-412.

- TUNNARD, Christopher. 1948 (1938). *Garden in the Modern Landscape* New York: Charles Scribner's Sons, 66 p.
- TURCOT, Martin (2008). L'opposition ville/banlieue : comment la mesurer?, Statistique Canada En ligne. <<http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2008001/article/10459-fra.htm> - 1>. Consulté le 5 décembre 2014.
- TYLER MAY, Elain. 1988. *Homeward Bound: American Families in the Cold War Era (citée par Colomina)*. New York: Basic Books, 168 p.
- VEBLEN, Thorstein (cité par TEYSSOT). 1899. *Theory of the Leisure Class, An Economic Study of Institutions* New York: The Modern Library 135 p.
- VILLEDARY, Gaëlle (2011). Tapis Rouge. Art installation in Jaujac: 168 rolls of 420 meters of lawn, 163.165 tons p En ligne. <<http://www.gaellevilledary.net/> - !tapis-rouge>. Consulté le 10 novembre 2014.
- WASOWSKI, Sally. 1992. *Requiem for a Lawnmower, and Other Essays on Gardening with Native Plants*. Dalas: Taylor Publishing CO., 49 p.
- WEBER, Max. 1904 (2008). *Éthique protestante et esprit du capitalisme (L')*. Paris: Flammarion, 285 p.
- WOOD S., Joseph. 1997. *The New England Village*. Baltimore, MD: Johns Hopkins University Press, 223 p.
- WRIGHT, G. 1983. *Building the Dream: A social History of Housing in America, citée par Feagan et Ripmeester*. Cambridge, MA: The MIT Press, 330 p.
- WRIGHT M., Charles. 1959 (1967). *l'Imagination sociologique*. Paris: La Découverte, 229 p.